

FRONT LINE DEFENDERS



ANALYSE GLOBALE 2020

f FRONT LINE
DEFENDERS

FRONT LINE DEFENDERS ANALYSE GLOBALE 2020

FRONT LINE DEFENDERS ANALYSE GLOBALE 2020

| | | |
|-----|--|----|
| 1. | Les défenseurs des droits humains assassinés en 2020..... | 2 |
| 2. | Répartition statistique des violations contre les DDH | 4 |
| 3. | Se souvenir des DDH disparus à cause du COVID-19..... | 6 |
| 4. | Tendance générale | 8 |
| | i. Introduction | 8 |
| | ii. COVID-19, impact et réponse | 9 |
| | a. (In)sécurité numérique, opportunités et fossé numérique | 11 |
| | b. Communautés marginalisées et pression supplémentaire sur les FDDH | 11 |
| | c. Une punition supplémentaire pour les DDH emprisonnés | 12 |
| | iii. Défenseurs du droit à la terre, des droits des populations autochtones et de l'environnement | 12 |
| | iv. Le lien avec les affaires | 14 |
| | v. Mobilisation sociale, manifestations et le rôle des DDH | 15 |
| | vi. Violence en ligne et réseaux sociaux | 17 |
| | vii. Regarder vers l'avenir | 18 |
| 5. | Amériques | 20 |
| 6. | Asie-Pacifique..... | 28 |
| 7. | Europe et Asie Centrale..... | 36 |
| 8. | Moyen-Orient et Afrique du Nord..... | 44 |
| 9. | Afrique subsaharienne..... | 50 |
| 10. | Méthodologie | 58 |

Dans son souci d'équité des genres, Front Line Defenders inclut dans ses écrits aussi bien les défenseurs que les défenseuses des droits humains. Bien que ceci soit notre ligne directrice, nous utiliserons pour la lisibilité du présent document le terme « défenseurs » pour nous référer à la communauté des défenseurs et défenseuses des droits humains.



En couverture : Un étudiant brandit une pancarte « Les défenseurs des droits humains ne sont pas des terroristes » écrite à l'occasion d'une manifestation contre la loi antiterrorisme à l'Université des Philippines à Quezon, le 4 juin 2020. © Mark Z Saludes

LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS ASSASSINÉS EN 2020

VOICI LES NOMS DES 331 DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS TUÉS EN 2020, QUI ONT ÉTÉ SIGNALÉS AU MÉMORIAL INTERNATIONAL POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS. NOUS NOUS SOUVENONS D'EUX ET NOUS LEUR DÉDIONS NOTRE TRAVAIL.

Afghanistan

Hamidullah Rahmani
Syed Haider Hashimi
Qudratullah Stanikzai
Sayeed Wali
Ibrahim Ebrat
Fatima Khalil (Natasha)
Jawid Folad
Ziaudeen Kamal
Asmatullah Salaam
Hamza Ghafarzoy
Abdul Baqi Amin
Haji Mohammad Nabi
Malala Maiwand
Mohammad Yousuf Rasheed
Freshta Kohistani
Abid Jahid
Anonymous / security concerns

Bolivie

Carlos Orlando Gutierrez Luna

Brésil

Celino Fernandes
Wanderson de Jesus Rodrigues
Fernandes
Fernando Ferreira da Rocha
Raimundo Paulino Da Silva Filho
(Paulino do PT)
Daniquel de Oliveira dos Santos
Anísio Souza
Zezico Rodrigues Guajajara
Ari Uru-Eu-Wau-Wau
Airtón Luis Rodrigues da Silva
Adão do Prado
Antonio Correia dos Santos
(Antonio do Barroso)
Original Yanomami
Marcos Yanomami
Kwaxipuhu Ka'apor
Énio Pasqualin
Jane Beatriz Machado da Silva

Canada

Karima Baloch

Chili

Alberto Alejandro Treuquill
Iris Rosales Quiñilén
Marcelo Cea
Jorge Ruiz

Chine

Tursun Kaliolla

Colombie

Gloria Isabel Ocampo

Virginia Silva
Mireya Hernández Guevara
Gentil Hernández Jiménez
Óscar Quintero Valencia
Anuar Rojas Isaramá
Nelson Enrique Meneses Quiles
Jonh Fredy Alvarez Quinaya
Tulio César Sandoval Chía
Jorge Luis Betancourt
Samuel Federico Peñalosa
Neivan Yordan Tovar
Wilmar Alexander Sampedro Posada
Carlos Andrés Chavarría Posada
Luis Darío Rodríguez
Jaime José Vanegas Urueta
Hernando Herrera Arango
Fernando Quintero Mena
Jose Antonio Riascos
Bayron Rueda Ruiz
Iván Giraldo
Javier Girón Triviño
José Antonio Mendoza
Libardo Arciniegas
Yamid Alonso Silva Torres
Efrén de Jesús Ospina Velásquez
Pedro Angucho Yunda
Felipe Angucho Yunda
Rafael Manotas
Luis Alberto Parra
Jader Alberto Parra
Albeiro Silva Mosquera
Luis Hugo Silva Mosquera
Miguel Ángel Castellanos Marín
Jorge Humberto Alpala
Luis Mario Tálaga Wallis
Didian Arley Agudelo
Amado Torres
Julio Gutiérrez Avilés
William Ramiro Montoya
Jorge Macana
Edwin Alexis Vergara
Cristian Adrián Angulo
Luis Eladio Mecha
Ángel Ovidio Quintero
Marco Leopoldo Rivadeneira
Ivo Humberto Bracamonte Quiroz
Omar Guasiruma Nacabera
Ernesto Guasiruma Nacabera
Carlota Isabel Salinas Pérez
Alejandro Carvajal
Wilder García
Jairo Beltrán Becerra
Teodomiro Sotelo Anacona
Mario Chillueso
Hugo de Jesús Giraldo López
Jesús Albeiro Riascos Riascos
Sabino Angulo Advincula

Floro Samboní Gómez
Alejandro Llinás Suárez
Carlos Mario Cañaveral
Jairo de Jesús Jiménez Isaza
Álvaro Narváez Daza
Uben Guerrero
Pedro Elias Calderón
Carlos Andrés Sánchez Villa
Teylor Cruz Gil
Julio César Hernández Salcedo
Javier García Guaguarabe
Jorge Enrique Oramas
Freddy Angarita Martínez
Emérito Digno Buendía Martínez
Aramis Arenas Bayona
Olga Lucía Hernández
Saúl Rojas González
Edwin Emiro Acosta Ochoa
María Nelly Cuetia Dagua
Pedro Ángel María Tróchez
Joel Aguablanca Villamizar
Hermes Loaiza Montoya
Arcángel Pantoja
Omar Agudelo Agudelo
Julio Humberto Moreno Arce
Edison León Pérez
Josier Adán Lopera
José Ernesto Córdoba Rodríguez
Gracelio Micolta
Carmen Angel Avendaño Yarudo
Luz Miriam Vargas Castaño
Antonio Cuero
Agustín Imbachí Gómez
Rosalbina Becoche Yandi
Yoanny Yeffe Vanegas
José Javier Uragama Chamorro
Mateo López Mejía
Gentil Pasos Lizcano
Rubilio Papelito Limón
Zury Saday Varela
Paola del Carmen Mena Ortiz
Armando Suárez Rodríguez
Victor Alfonso Calvo Guevara
Edwin García Agudelo
Rodrigo Salazar
Florentino Toconás Mensa
Mauricio Sandoval Lara
Sigifredo Gutiérrez
Ernesto Aguilar Barreras
Jose Gustavo Arcila Rivera
Fabio Alfonso Guanga García
Luis Carlos Gómez
Luisa Avila Henao
Alvaro Menza Peña
Mauricio Pérez Martínez
Libardo Rosero Delgado
Hernando Jose Molina

Patrocínio Bonilla
Uberney Muñoz
José Abelardo Liz Cuetia
Jaime Monge Hamman
Fabio Andrés Gómez Grande (Atacuari)
Edis Manuel Caré Pérez
Rita Rubiela Bayona Alfonso
Fernando de Jesús Gaviria García
Omaira Alcaraz
Julio César Sogamoso
Sandra Banda Meneses
Juan Pablo Prado Bolaños (Kokonuko)
José Nelson Tapia Caizamo
Cristóbal José Ramos Ayazo
Oliverio Conejo Sánchez
Simón Ochoa
Ramón Enrique Montejo
Santo Manuel Baltazar Peña
Jorge Luis Quintero Villada
Ana Bisbicús
Carlos Navia
Juana María Perea Plata
Jorge Luis Solano Vega (Koky)
Genaro Isabare Forastero
Jhonny Walter Castro
Francisco Parra (Pacho)
Miguel Tapi Rito
Guilidon Solís Ambuila
Joaquín Antonio Ramírez
Julio Velásquez
Elkin David Marcelo Chacón (Danny)
Fredy Agustín Barragan
Elizabeth Betancourt
Freiner Lemus
Norvey Antonio Rivera
Oswaldo Rojas
Nelson Ramos Barrera
Fredy Güetio Zambrano
Erlin Forastero Undagama
Eduardo Alarcón Córdoba
Jhon Jairo Guzmán Pulgarín
Lácides Manuel Cochero Alba
Arquimedes Getulio Centenario Carriazo
Darwin Rafael de Hoyos Madera
Julio Eduardo Hoyos Moreno
Óscar Javier Hoyos Banquet
Audberto Riascos
Luis Gonzalo Hincapié
Libio Chillito
Byron Alirio Revelo Insuasty
Douglas Cortés Mosquera
Edgar Hernández
Fernando Mejía Angarita
Harlin David Rivas Ospina
Omar Bisbicús
Carlos Escué
Darwin René Bisbicús Guanga

Alirio de Jesús Serna Sierra
Franco Nativel Salamanca Hoyos
Roberto Eduardo Parra Ovalle
Fablio Armando Guanga Quistial
Omar Moreno Ibagué

Costa Rica

Jehry Rivera Rivera

République Démocratique du Congo

Frédéric-Marcus Kambale

Guatemala

Luisa Sandoval (Wicha)
Bryan Guerra
Dominga Ramos Saloj
Héctor David Xoy Ajulip
María Fernanda Pérez
Domingo Choc Ché (Abuelo Ku)
Alberto Cucul Cho
Medardo Alonzo Lucero
Fidel López
Abel Raymundo
Benoit Pierre Amedee Maria (Benito)
Misael López Catalán
Carlos Mucú Pop
Jose Choc Chamán
Abelardo Quej Ixim

Honduras

Santos Felipe Escobar Garcia
Vicente Saavedra
Karla Ignacia Piota
Víctor Manuel Rodríguez Paz
Iris Argentina Álvarez
Edwin Fernández Saravia
Antonio Bernádez Suazo
Germán Gerardo Vallecillo
Jorge Posas Rodríguez
Scarleth Campbell Cáceres

Marvin Damián Castro Molina
Julio Andrés Pineda Díaz
José Antonio Teruel
Francisca Aracely Zavala
Arnold Joaquín Morazán Erazo
Luís Alonso Almendares
Laura Carolina Valentín Dolmo
Pedro Arcángel Canelas
Jose Adán Mejía
Felix Vasquez

Inde

Pankaj Kumar
Ranjan Kumar Das
Shubham Mani Tripathi
Babar Qadri (The Lion)
Devji Maheshwari
Rakesh Singh Nirbhik

Indonésie

Hermanus Bin Bison
Pastor Yeremia Zanambani

Irak

Ahmad Abdessamad
Safaa Ghali
Janat Madhi
Anwar Jassem Mhawwas (Umm Abbas)
Hisham Al-Hashemi
Tahseen Osama Ali
Reham Yacoub
Salah Al-Iraqi

Libye

Hanan Al Barassi

Mexique

Isabel Cabanilas de la Torre
Homero Gómez González
Isaac Medardo Herrera

Karla Valentina Camarena del Castillo (Valentina Ferrety)
Benito Peralta Arias
Juan Zamarrón Torres
Adán Vez Lira
Pablo Guzmán Solano
Esteban Martínez Pérez
Eugui Roy Martínez
Óscar Ontiveros Martínez
José Antonio Montes Enriquez
Tomás José Martínez Pinacho
Jeanine Huerta López
Mireya Rodríguez Lemus
Oscar Eyraud Adams
Daniel Sotelo
Juan Aquino Gonzalez
Rodolfo Diaz Jimenez

Népal

Dilip Kumar Mahato

Nicaragua

Mark Rivas
Nacilio Macario

Pakistan

Shaheena Shaheen

Pérou

Arbildo Meléndez Grandes
Benjamín Ríos Urimish
Gonzalo Pio Florez
Jerson Henry Noé Suárez
Lorenzo Wampagkit Yampik
Santiago Vega Chota
Roberto Carlos Pacheco Villanueva
Jose Jorge Muñoz Saavedra

Philippines

Jennifer Tonag
Jay-ar Mercado

Emerito Pinza
Romy Candor
Marlon Maldos
Nora Apique
John Farochilin
Jose Reynaldo Porquia (Jory)
Allan Aguilando (Mano Boy)
Carlito Badion (Karletz)
Froilan Reyes (Kawing)
Jose Jerry Catalogo
Randall Echanis
Zara Alvarez
Armando Buisan
Ignacio Jr. Arevalo (Tukoy)
Roy Giganto
Reynaldo Katipunan
Galson Catamin
Eliseo Jr. Gayas
Maurito Diaz
Artilito Katipunan
Mario Aguirre
Jomar Vidal
Rolando Diaz

Afrique du Sud

Fikile Ntshangase

Suède

Sajid Hussain

Syrie

Hussein Khattab (Kara al-Safrani)

Thaïlande

Kannika Wongsiri



HRD Memorial:
<https://hrdmemorial.org/>

AU MOINS 331 DDH ASSASSINÉS EN 2020

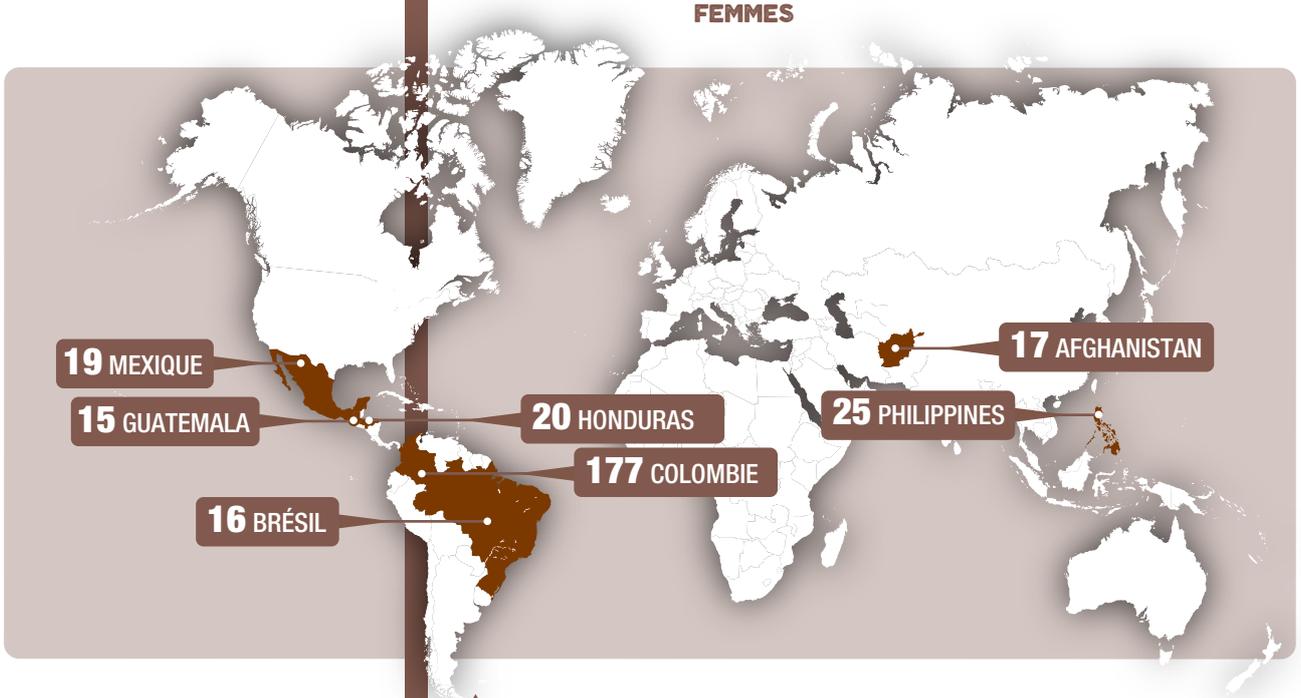
287 HOMMES **44** FEMMES

69% TRAVAILLAIENT SUR LE DROIT À LA TERRE, LES DROITS DES POPULATIONS AUTOCHTONES, L'ENVIRONNEMENT

26% TRAVAILLAIENT EN PARTICULIER SUR LES DROITS DES POPULATIONS AUTOCHTONES

28% TRAVAILLAIENT SUR LES DROITS DES FEMMES

POURQUOI TANT? VOIR P. 21 ◀ 177



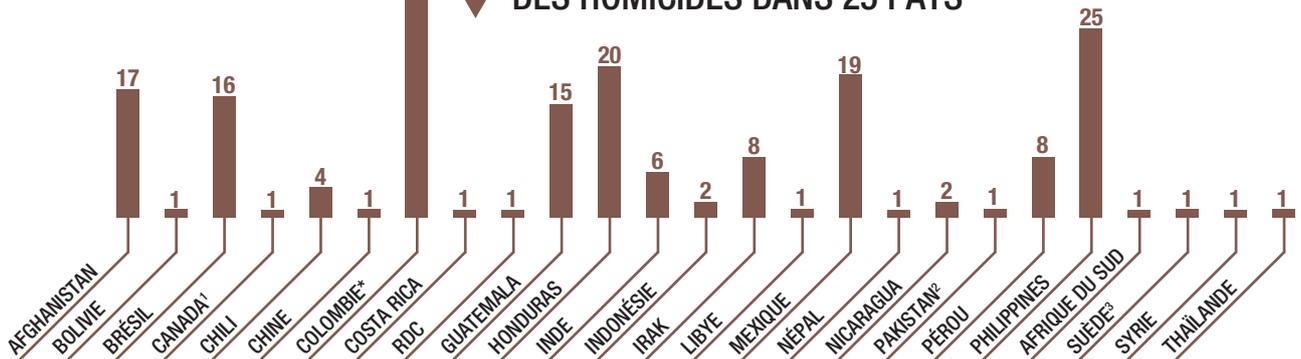
▲ PAYS OÙ L'ON COMPTE LE PLUS D'HOMICIDES DE DDH

20
DDH TUÉS
LUTTAIENT CONTRE
LA CORRUPTION

6
FEMMES TRANS
ONT ÉTÉ TUÉES,
TOUTES DANS LA
RÉGION AMÉRIQUES

DANS
85% DES
HOMICIDES,
L'ARME DU CRIME
ÉTAIT UNE ARME
À FEU

▼ DES HOMICIDES DANS 25 PAYS



* D'autres cas en Colombie du dernier trimestre de 2020 sont toujours en cours de vérification.

COMMENT LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS SONT CIBLÉS DANS LE MONDE

Les statistiques suivantes proviennent des affaires sur lesquelles Front Line Defenders a travaillé et des demandes de subvention entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020, et sont basées sur 919 violations signalées. Elles ne sont pas exhaustives. Par ailleurs, les incidents de surveillance et les menaces ont été retirés des statistiques, car la très grande majorité des DDH subissent ces violations continuellement. Pour la méthodologie utilisée par Front Line Defenders, voir page page 58.

Violations les plus communes

*à l'exception des assassinats

| | |
|-----------------------------|-----|
| Détention/arrestation | 29% |
| Poursuites judiciaires | 19% |
| Agression physique | 13% |
| Autre forme de harcèlement | 7% |
| Raid/intrusion | 6% |
| Campagne de diffamation | 6% |
| Torture/mauvais traitements | 5% |

Violations signalées réparties par genre

Le tableau ci-dessous montre la répartition des violations les plus communes par genre signalées à Front Line Defenders en 2020. Les pourcentages indiqués reflètent les violations subies en proportion du nombre total de violations auxquelles chaque groupe a été exposé.

| Violations les plus communes par genre | Femmes DDH | Hommes DDH |
|--|------------|------------|
| *à l'exception des assassinats | | |
| Détention/arrestation | 24% | 32% |
| Poursuites judiciaires | 19% | 20% |
| Campagne de diffamation | 8% | 5% |
| Agression physique | 12% | 14% |
| Raid/intrusion | 7% | 5% |
| Torture/mauvais traitements | 5% | 5% |
| Autre forme de harcèlement | 10% | 5% |

Par secteur

Selon les violations signalées à Front Line Defenders en 2020, les trois secteurs les plus ciblés de la défense des droits humains étaient : le droit à la terre, l'environnement et les droits des peuples autochtones (21 %), les droits des LGBTIQ+ (14 %) et les droits des femmes (11 %).¹ Au sein de ces secteurs, le tableau ci-dessous détaille les manières les plus communes de cibler les DDH:

Violations signalées

*à l'exception des assassinats

| | Droit à la terre, droits des populations autochtones, environnement | Droits des LGBTIQ+ | Droits des femmes | Tous les DDH |
|-------------------------|---|--------------------|-------------------|--------------|
| Détention/arrestation | 27% | 11% | 11% | 29% |
| Poursuites judiciaires | 17% | 6% | 13% | 19% |
| Campagne de diffamation | 3% | 9% | 14% | 6% |
| Agression physique | 26% | 29% | 22% | 13% |
| Raid/intrusion | 9% | 9% | 11% | 6% |

La loi en guise d'arme

En 2020, Front Line Defenders a enregistré 274 accusations portées contre des DDH dans 174 affaires.

Accusations

| | |
|---|-----|
| Ordre public / réunion / rassemblement illégal | 24% |
| Autres accusations criminelles | 15% |
| Diffusion de fausses informations / rumeurs / propagande | 14% |
| Terrorisme / appartenance ou soutien à une organisation terroriste | 12% |
| Diffamation / insulte envers l'État / préjudice à l'unité nationale | 10% |
| Sécurité nationale / sécurité de l'État / sédition | 8% |
| Intrusion / vandalisme | 6% |
| Évasion fiscale / fraude financière | 4% |
| Résistance à l'autorité/violence contre l'autorité | 4% |
| Vol | 1% |

1. L'année 2020 a vu la mort par balle d'une défenseuse des droits baloutches, Shaheena Shaheen *, au Pakistan, et la mort dans des circonstances suspectes de 2 autres défenseurs des droits baloutches, Sajid Hussain et Karima Baloch. Sajid Hussain et Karima Baloch vivaient tous les deux en exil en Suède et au Canada respectivement, après avoir été menacés de mort au Pakistan à cause de leur activisme. Sajid, qui vivait en Suède depuis 2017, avait disparu le 2 mars et son corps a été retrouvé le 23 avril dans la rivière Fyris, au nord d'Uppsala en Suède. De même, Karima Baloch avait disparu à Toronto au Canada le 20 décembre et son corps a été retrouvé le 21 décembre dans un plan d'eau sur l'île de Toronto. Bien que les autorités suédoises et canadiennes aient jugé que ces décès étaient accidentels, les familles et la communauté des droits humains du Baloutchistan réclament des enquêtes plus approfondies sur ces deux noyades. * Shaheena Shaheen a été abattue à son domicile au Baloutchistan par l'homme qui était son mari depuis cinq mois, qui aurait voulu qu'elle cesse son activisme et qui désapprouvait la visibilité publique que son travail lui apportait.

2. Voir note 1 ci-dessus

3. Voir note 1 ci-dessus

4. Ces secteurs concernent les DDH travaillant sur les thèmes transversaux des droits humains (11 %), la corruption (6 %), l'impunité/la justice (5 %) et la liberté d'expression (5 %).

Risques numériques

Chaque année, les coordinateurs de protection numérique de Front Line Defenders basés sur le terrain fournissent un soutien pratique à des centaines de défenseurs des droits humains afin de limiter les risques qu'ils courent dans la sphère numérique. Les problèmes de sécurité les plus courants pour lesquels des demandes d'urgence sont adressées aux coordonnateurs de la protection numérique sont répertoriés dans le tableau ci-dessous, sur un total de 304 demandes. La grande majorité des menaces en ligne signalées ont été faites via Facebook, Twitter et Instagram.

Problème de sécurité

| | |
|--|-----|
| Menaces en ligne | 26% |
| Compte de réseau social piraté/Sécurité du compte compromise | 16% |
| Surveillance téléphonique | 11% |
| Surveillance physique | 11% |
| Confiscation/vol du matériel ou d'informations | 9% |

Les demandes d'aide numérique d'urgence étaient plus fréquemment adressées par des DDH travaillant dans les secteurs suivants:

Secteur du DDH

| | |
|---|-----|
| Mouvement des droits humains (plusieurs thèmes transversaux) | 17% |
| Droit à la terre/environnement/droits des populations autochtones | 16% |
| Droits des LGBTIQ+ | 11% |
| Liberté d'expression | 10% |
| Droits des femmes | 9% |

LE BILAN DU COVID-19 SUR LA COMMUNAUTÉ DES DROITS HUMAINS

Comme le montre ce rapport, de nombreux DDH sont en première ligne pour soutenir les communautés dans leurs luttes contre le COVID-19. Ils travaillent sur des questions telles que la souveraineté alimentaire, l'accès à l'information, au matériel de protection et aux soins de santé, et font entendre leurs voix critiques pour s'assurer que les gouvernements agissent efficacement pour minimiser les risques pour les groupes vulnérables. De nombreux DDH sont décédés des suites de la pandémie ; nous déplorons leur immense perte pour la communauté des droits humains et rendons hommage à leurs incroyables contributions. Voici les portraits de quelques défenseurs décédés du COVID-19 en 2020.

DE NOMBREUX DDH SONT DÉCÉDÉS DES SUITES DE LA PANDÉMIE ; NOUS DÉPLORONS LEUR IMMENSE PERTE POUR LA COMMUNAUTÉ DES DROITS HUMAINS ET RENDONS HOMMAGE À LEURS INCROYABLES CONTRIBUTIONS

Le 5 mai, Jaime Montejo, défenseur colombien basé au Mexique, est décédé après avoir contracté le virus. Jaime avait cofondé la Brigada Callejera « Elisa Martínez » (Brigade de rue Elisa Martinez de soutien aux femmes) à Mexico City. On estime que Mexico compte plus de 70 000 travailleurs du sexe et Jaime et d'autres membres de son organisation ont continué et amplifié leur soutien aux travailleurs du sexe alors que la pandémie se propageait. Il a contribué à diriger la réponse d'urgence de l'organisation face à l'augmentation drastique des risques mortels auxquels sont confrontés les travailleurs du sexe, notamment le sans-abrisme, la famine et le fait de contracter le COVID-19. La Brigada Callejera « Elisa Martínez » a conçu et distribué des dessins pour montrer aux travailleurs du sexe comment se protéger de la maladie tout en prenant des clients. Lorsque des dizaines de travailleurs du sexe nouvellement sans-abri ont commencé à vivre ensemble à l'extérieur d'une station de métro, Jaime et d'autres DDH de Brigada, principalement des femmes, leur ont apporté de la nourriture, des masques faciaux et des bâches pour se protéger de la pluie. Jaime a contracté le COVID-19 et est décédé après avoir choisi de continuer son travail en faveur des droits humains. Des collègues rapportent qu'il s'est vu refuser l'entrée de 16 hôpitaux de Mexico, ce qui, selon eux, était une conséquence directe de la stigmatisation associée au travail du sexe.

Le 30 mars, Lorena Borjas, une ardente défenseuse des droits des personnes trans, des Latinx, des sans-papiers et des travailleurs du sexe est décédée des suites du COVID-19 à New York, aux États-Unis. Lorena était une éminente organisatrice communautaire et éducatrice en santé depuis des décennies. Elle avait notamment créé un site de dépistage du VIH dans sa propre maison et un programme d'échange de seringues pour les femmes trans utilisant des injections d'hormones. En 2011, elle et un collègue activiste ont créé un fonds communautaire pour couvrir le montant des libérations sous caution et payer les frais juridiques des immigrants LGBTQ+, et quelques semaines seulement avant sa mort, elle a créé un fonds pour les personnes trans qui ont perdu leur emploi à cause du COVID-19.

Le 31 mars, la médecin indonésienne et défenseuse des droits des femmes Ratih Purwarini est décédée après avoir contracté le COVID-19 dans le cadre de son travail en tant que directrice médicale à l'hôpital Duta Indah. Cette mère de deux enfants était une fervente défenseuse des survivantes de violences sexistes. Elle a fait du bénévolat auprès de la Commission nationale indonésienne sur la violence à l'égard des femmes, Komnas Perempuan, et elle a lancé l'initiative Akara Perempuan en 2015 pour fournir une assistance juridique et des conseils aux survivantes de violences sexistes.

En septembre, Ziauddin Tariq Ali, défenseur des droits humains et administrateur du Musée de la guerre de libération au Bangladesh, a contracté le COVID-19 et est décédé une semaine plus tard à l'hôpital, le 7 septembre. Ziauddin a joué un rôle déterminant dans la création du Musée de la guerre de libération à Dhaka en 1996, qui documente la guerre de 1971, et il a réussi à sensibiliser la jeunesse bangladaise et à réclamer des comptes pour les crimes perpétrés pendant la guerre. Il était également membre de Muktiir Gaan, un groupe culturel qui a inspiré le mouvement pour la liberté avec ses chansons dans les années 1970, et a continué à être actif sur la scène culturelle bangladaise tout au long de sa vie.



Credit: Lunae Parracho

Serusy Ka'apor, leader autochtone, Brésil



Ziauddin Tariq Ali

Capture d'écran tirée d'une interview de Ziauddin Tariq Ali au Dhaka Tribune



Lorena Borjas

<https://scoop.upworthy.com/trans-latina-activist-lorena-borjas-dies-she-brought-light-to-us>



Elyes Ezzine

<https://www.businessnews.com.tn/deces-de-elyes-ezzine-du-covid-19,520,103010,3>



Jaime Montejo

Source: Brigada Callejera "Elisa Martínez"



Ratih Purwarini

Source: Facebook

Le 17 octobre, Elyes Ezzine, éminent avocat et défenseur des droits humains et directeur de l'Institut tunisien de la démocratie et du développement, est décédé des suites du virus. Elyes était au début de la quarantaine et il était père de deux jeunes garçons. Il était particulièrement connu pour son travail de promotion des droits des jeunes et pour sa coopération avec la société civile en Méditerranée, en Afrique et en Asie.

Enfin, l'image du Brésil est particulièrement sombre. En raison d'un certain nombre de facteurs, notamment le manque d'accès aux soins de santé adaptés, les défenseurs travaillant sur les droits des peuples autochtones et les droits de la communauté LGBTQI+ sont particulièrement affectés par la pandémie. Voici quelques-uns des défenseurs décédés au Brésil des suites du COVID-19 : le défenseur des droits des populations autochtones Serusy Ka'apor ; la leader indigène Aritana Yawalapiti ; le défenseur iconique Chef Paulo Paiakan ; le chef autochtone Bep Karoti Xikrin ; le leader autochtone Otávio dos Santos ; le défenseur indigène João Lira ; les leaders indigènes Chef Bepkot Kayapo Xikrin ; Chef Nikaiti Mekranotire ; Cidaneri Xavante ; Nelson Mutzie Rikbaktsa ; les défenseurs des droits autochtones Lourenço Amantino et Dionito José de Souza Macuxi ; la défenseuse Bernaldina José Pedro ; les leaders autochtones Chef Vicente Saw Munduruku ; Chef Martinho Boro Munduruku ; la défenseuse des droits des quilombola Carivaldina Oliveira da Costa appelée Tia Uia ; et le défenseur quilombola Santana Cordeiro. Malheureusement, la communauté LGBTQI+ a également perdu un certain nombre de DDH, dont : Amanda Marfree ; Baga de Bagaceira Souza Campos et Camila Oliveira ; et les défenseuses des droits des trans Thina Rodrigues et Vitória Maia. La communauté des droits humains au Brésil a également perdu le défenseur du droit à la santé père Antonio Luiz Marchioni, et la défenseuse des droits des femmes et avocate Marizabel Ghirardello à cause du COVID-19.

Tendance générale

(i) Introduction

L'ÉLAN DES MANIFESTATIONS DE 2019 S'EST POURSUIVI DURANT LES PREMIERS MOIS DE 2020, ALORS QUE LES DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS (DDH) CHERCHAIENT À TIRER PROFIT DES GAINS OBTENUS L'ANNÉE PRÉCÉDENTE EN EXIGEANT DES CHANGEMENTS DANS LA MANIÈRE DONT LEURS PAYS ÉTAIENT GOUVERNÉS. CEPENDANT, DÈS LE MOIS DE MARS, IL EST APPARU CLAIREMENT QUE D'IMPORTANTES NOUVEAUX DÉFIS ALLAIENT SURGIR LORSQUE L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ A DÉCLARÉ QUE LE COVID-19 ÉTAIT UNE PANDÉMIE MONDIALE. LA SITUATION A CRÉÉ DE NOUVELLES EXIGENCES POUR LES DÉFENSEURS QUI CHERCHAIENT À AIDER LEURS COMMUNAUTÉS, TOUT EN CRÉANT DE NOUVEAUX RISQUES SOUS LA FORME DE MESURES RESTRICTIVES, D'UNE EXPOSITION AU VIRUS PAR LE BIAIS DE LEUR TRAVAIL DE SENSIBILISATION ET DES EFFORTS ACCRUS DES ÉTATS POUR CONTRÔLER LE FLUX D'INFORMATIONS. LA CRISE A CONDUIT À UNE AUGMENTATION DES RISQUES POUR LES DÉFENSEUSES DES DROITS HUMAINS (FDDH), LES DÉFENSEURS LGBTIQ+⁵ ET CEUX QUI DÉFENDENT LES DROITS DES POPULATIONS VULNÉRABLES, NOTAMMENT LES RÉFUGIÉS, LES MIGRANTS ET LES TRAVAILLEURS DU SEXE.⁶

Dans ce contexte, les risques quotidiens auxquels sont confrontés les DDH du monde entier sont restés omniprésents ; selon les informations recueillies par Front Line Defenders et fournies par les partenaires du [projet HRD Memorial](#), au moins 331 DDH ont été tués pour avoir mené leur travail pacifique en faveur des droits humains en 2020 ; alors que de plus en plus de cas sont en train d'être vérifiés, on s'attend à ce que ce nombre finisse par augmenter. 69 % des personnes tuées défendaient le droit à la terre, l'environnement et les droits des peuples autochtones. La Colombie à elle seule comptabilise 177 de ces assassinats soit 53 % (voir note, p. 21). L'impunité était toujours la norme et les meurtres étaient souvent précédés de campagnes agressives de dénigrement en ligne et hors ligne visant à discréditer le travail des DDH. Compte tenu du nombre d'homicides commis dans un contexte visant à l'exploitation des terres à des fins économiques, et dans lequel il y a souvent des conflits et des violations des droits, il y a un décalage fondamental entre les responsabilités et les actions des entreprises, des investisseurs, des autorités locales et les droits des communautés, notamment celui d'être informé et de rejeter les projets proposés. Alors que la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) a [averti](#) qu'il y a « un risque grave pour la sécurité alimentaire mondiale » en raison des pertes dramatiques de biodiversité, et a souligné le rôle vital que jouent les communautés autochtones dans la gestion durable de la nature, les décideurs du monde entier devraient s'inquiéter du fait que les défenseurs des droits des peuples autochtones soient continuellement pris pour cible. L'an dernier, 26 % des personnes tuées défendaient les droits des populations autochtones. Depuis 2017, Front Line Defenders a enregistré 327 homicides de défenseurs des droits des populations autochtones.

Dans toutes les régions du monde, les arrestations et les détentions restent les violations les plus fréquemment signalées utilisées par les États pour entraver ou arrêter le travail des DDH. Outre les législations restrictives introduites soi-disant en réponse à la pandémie, plusieurs autres lois ont été adoptées, conçues pour limiter la capacité des DDH et de la société civile à fonctionner correctement et en toute sécurité (voir ci-dessous). Certaines de ces lois, ainsi que les restrictions spécifiques au COVID-19, ont été introduites ou utilisées pour saper des mouvements de protestation qui avaient gagné à la fois de l'élan et de l'expérience l'année précédente. Pourtant, malgré ces circonstances, des mobilisations sociales fondées sur les droits ont eu lieu à grande échelle tout au long de l'année, et les DDH ont joué un rôle vital en Biélorussie et aux États-Unis (voir ci-dessous), entre autres pays. Le mécontentement populaire face aux manipulations électorales par les pouvoirs en place a continué de déclencher des répressions exceptionnellement violentes dans un certain nombre de pays, les défenseurs étant souvent violemment ciblés et attaqués alors qu'ils

[QU'AVONS-NOUS APPRIS EN 2020 ?]

- Beaucoup de personnes ont dû passer au télétravail, ce qui a entraîné une augmentation marquée de l'attention portée par les DDH à leurs pratiques en matière de sécurité numérique, mais cela signifie également que les DDH les moins familiarisés avec Internet et/ou qui ont moins accès aux outils et équipements sécurisés (par exemple les VPN), étaient plus susceptibles d'être exposés à des attaques en ligne.
- La fracture numérique physique a été mise en lumière par les emplacements géographiques qui n'ont pas ou peu d'infrastructure Internet ; dans ce dernier cas, les coûts de connexion sont élevés et de nombreux défenseurs ne peuvent pas se payer une connexion Internet stable, voire aucune.
- À cause du travail à distance, il a été plus difficile et plus long d'établir la confiance avec les DDH ; le renforcement des capacités sur Internet a dû être réalisé par des sessions beaucoup plus courtes sur une période plus longue.
- La relocalisation temporaire dans un autre pays est parfois la réponse la plus efficace pour protéger un défenseur dans une situation de risque élevé. L'année dernière a montré à quelle vitesse cette mesure peut devenir extrêmement difficile, voire impossible à mettre en œuvre lorsque les frontières se ferment du jour au lendemain. Il est nécessaire de renforcer davantage les mesures et les capacités de protection locales ainsi que d'examiner d'autres options de relocalisation d'urgence.
- Bien que la relocalisation dans un autre pays soit parfois la seule option sûre, compte tenu des défis linguistiques, culturels, durables et logistiques que ce changement présente souvent, Front Line Defenders travaille à ce que davantage d'efforts et de ressources internationales soient consacrés au renforcement des capacités dans le but de faciliter la relocalisation au sein même du pays lorsqu'il est assez sûr de le faire. Front Line Defenders reconnaît qu'il y aura toujours des situations où, en raison du travail ou de l'identité du DDH, la relocalisation dans le pays ne peut pas être une option sûre. Les confinements locaux ont mis en évidence l'importance de la mobilité en tant que stratégie de sécurité pour de nombreux DDH et, lorsque cette option a été supprimée, les risques ont considérablement augmenté.
- La fermeture littérale des frontières a encore renforcé l'ethnonationalisme et le racisme, en particulier en Europe, où ceux qui ont œuvré pour la défense des droits des minorités, des réfugiés et des migrants pendant la pandémie ont fait l'objet d'attaques soutenues.
- L'adoption de la loi sur la sécurité nationale à Hong Kong a eu un effet dissuasif localement et a le potentiel de réduire l'activisme pour les droits humains relatifs à la Chine à travers le monde. Comme cela s'est produit avec la loi russe sur les agents de l'étranger, certains craignent que d'autres pays suivent.
- Malgré le déclin continu de la volonté politique des gouvernements démocratiques de prendre des mesures efficaces sur les questions liées aux droits humains, une poignée de cas ont montré que lorsqu'il y a une réponse unifiée incluant des acteurs de différents secteurs, le plaidoyer peut aboutir à un succès, comme en témoigne la libération de trois membres du personnel de l'Egyptian Initiative for Personal Rights (EIPR) en Égypte en décembre, à la suite d'un tollé international.
- La résilience du mouvement LGBTQ+ a perduré malgré les attaques incessantes contre les défenseurs et les organisations LGBTQ+. Bien que ces défenseurs choisissent souvent d'éviter le plaidoyer public, et parfois toute publicité, pour des raisons de sécurité, le nombre de demandes de subvention reçues par Front Line Defenders en 2020 reflète à la fois l'ampleur des attaques et le nombre d'individus et d'organisations qui continuent à défendre les droits LGBTQ+ aux niveaux local et national. Cela était particulièrement vrai en Afrique où, malgré un environnement hostile, Front Line Defenders a accordé des subventions à plus de 46 défenseurs et organisations LGBTQ+ (ce qui représente un peu moins de 7 % du nombre total de subventions accordées par FLD dans le monde).
- La croissance du mouvement Black Lives Matter a mis en lumière la question urgente de la justice raciale aux États-Unis et a résonné dans le monde entier d'une manière sans précédent, attirant une plus grande attention et une forte mobilisation autour des luttes locales enracinées dans le racisme structurel et la discrimination. Parmi les nombreuses leçons tirées de ce moment charnière, il est clair que les organisations travaillant sur la protection doivent également effectuer une analyse plus approfondie de la discrimination raciale dans le cadre des risques auxquels les DDH sont confrontés dans de nombreux pays.

documentaient les abus, offraient une assistance médicale aux blessés et faisaient campagne pour des élections libres et équitables.

Les mesures spectaculaires prises par de nombreuses grandes plateformes de réseaux sociaux pour interdire des milliers de personnes incitant à la violence et encourageant la désinformation et les fausses informations aux États-Unis début de 2021 pourraient attirer davantage l'attention sur le type de violence en ligne dont les DDH sont victimes depuis des années. Malheureusement, ces entreprises sont souvent trop lentes ou inconscientes du danger réel et grave lorsque des cas de DDH ciblés en ligne leur sont signalés, en particulier dans des contextes où il existe une tendance avérée qu'une attaque physique suit souvent ces publications en ligne. La Rapporteuse spéciale de l'ONU sur les défenseurs des droits humains [indique](#) dans son rapport de 2021 pour la 46e session du Conseil des droits de l'Homme « avoir reçu des témoignages de nombreux défenseurs des droits humains qui affirment que les homicides et tentatives d'homicide sont souvent le résultat d'une série d'atteintes, de diffamations et de menaces ». Dans le débat inévitable sur l'étendue et les limites de la liberté d'expression et le rôle des entreprises technologiques en tant que modérateurs, il est essentiel que les voix et les expériences des DDH qui tentent depuis des années d'alerter sur ces sujets soient entendues.

(ii) COVID-19, impact et réponse

Les défis posés par le virus et les réponses des États à celui-ci ont été accueillis avec une résilience remarquable par les défenseurs des droits humains du monde entier, qui se sont retrouvés à devoir assumer une multitude de nouveaux

ALORS QUE CETTE ANNÉE DE NOMBREUSES MESURES DE PROTECTION STANDARD N'ÉTAIENT PLUS POSSIBLES EN RAISON DES RESTRICTIONS DES DÉPLACEMENTS, LES DÉFENSEURS ONT ÉTÉ FORCÉS DE TROUVER DE NOUVELLES FAÇONS DE CONTINUER LEUR TRAVAIL

rôles en plus de leur travail quotidien en faveur des droits humains. Au cours d'une année de crise interminable, l'impact des DDH sur leurs communautés a été démontré alors que les pays luttent pour faire face à la pandémie qui se

[COMMENT LES DDH ONT-ILS AIDÉ]

- En Biélorussie, où les autorités n'ont pas tenu compte de la gravité de la pandémie, l'initiative civique ByCOVID a fait pression et a mobilisé des entreprises et des volontaires locaux pour fournir aux hôpitaux des kits de protection et du matériel médical.⁷
- Au Brésil, les DDH qui se sont organisés dans les favelas ont combattu la propagation du virus, distribué de la nourriture et documenté des cas dans leurs quartiers.
- Les défenseurs des droits des peuples autochtones en Colombie, en Bolivie et au Brésil ont conçu des informations adaptées aux langues et aux réalités de leurs communautés pour aider à minimiser l'impact du virus.
- Le Mouvement Campesino en Colombie et le Mouvement des travailleurs sans terre au Brésil ont distribué de la nourriture et des fournitures médicales et sanitaires aux groupes à risque, notamment en préparant des semences à croissance rapide et en produisant du savon naturel à distribuer dans les communautés éloignées.
- Au Mexique, Brigada Callejera, une organisation qui s'emploie à soutenir l'accès des travailleurs du sexe à la santé et à l'éducation et à prévenir la traite des êtres humains, a déployé d'énormes efforts pour soutenir des centaines de travailleurs du sexe et de sans-abri qui ont été profondément touchés par la pandémie. L'organisation a réalisé une cartographie et une analyse de la situation dans les rues, installé un camp et une cuisine communautaire pour les personnes qui se sont retrouvées sans-abri, elle a collecté des fonds, les a aidés à négocier des loyers, a fourni du matériel d'hygiène et une aide sanitaire tout en faisant un travail de plaidoyer auprès des autorités locales pour garantir les droits fondamentaux de ces communautés pendant la pandémie.
- Au Honduras, au début de la pandémie, l'OFRANEH a créé des centres d'attention COVID-19 au sein des communautés Garífuna pour organiser la réponse communautaire. En l'absence de réponse adéquate des autorités, les femmes ont cousu des masques qui ont été distribués dans les communautés, ont partagé des infusions et des remèdes à base de plantes médicinales pour renforcer le système immunitaire, ont mis en place un système de protection des frontières de la communauté pour contrôler les entrées et sorties dans le but de prévenir la contagion, ont distribué du gel antibactérien et de la nourriture aux familles les plus vulnérables et mené un travail de sensibilisation sur les moyens de prévenir la propagation du virus.
- La Coalition contre le Sida, une organisation LGBTIQ+ au Mali, a envoyé des kits d'urgence à la communauté LGBTIQ+, notamment à ceux qui vivent avec le SIDA. Les kits incluaient du désinfectant pour les mains, des gants, des masques faciaux et des médicaments pour le VIH.
- Les militants du droit à la terre au Libéria ont soutenu les communautés rurales touchées en leur envoyant des crédits de téléphonie mobile pour signaler et envoyer des informations concernant l'exploitation continue des terres par les entreprises malgré les mesures restrictives prises par le gouvernement.
- L'unité Genre et Justice de la Malawi Human Rights Defenders Coalition a fourni du matériel de protection individuelle (MPI) et des « kits de dignité COVID-19 » aux survivants de violences ainsi qu'aux travailleurs de première ligne. Elle a également fondé un refuge et gère une clinique pour les violences de genre avec des mesures de prévention contre le COVID-19.
- En Égypte, en Azerbaïdjan, en Russie et en Géorgie, les DDH se sont organisés pour préparer et livrer des repas aux patients isolés et/ou mis en quarantaine à cause du COVID-19.
- Le personnel de l'organisation Karapatan aux Philippines a mis en place des cuisines communautaires, organisé des collectes de denrées alimentaires et distribué de la nourriture et du matériel médical (y compris du MPI) aux communautés pauvres et aux prisonniers, organisé des séances d'information et de formation sur la santé et les droits humains, et des campagnes d'information sur le COVID-19.
- Au Tadjikistan, les DDH ont aidé les médecins à acheter du MPI et soutenu les groupes vulnérables, notamment les personnes âgées et les enfants des internats, en leur fournissant des médicaments, des masques, des désinfectants et de la nourriture. L'Office of Civil Freedoms, une organisation de la société civile, a collecté plus de 15 000 USD grâce au financement participatif pour fournir ce soutien.
- En Russie, les DDH ont lancé l'initiative [COVIDаpнoсь](#) (COVID&solidarité) pour faciliter l'aide aux groupes vulnérables de la part des membres de la communauté.
- Les défenseurs des droits des travailleurs du sexe au Bangladesh ont fourni une aide humanitaire aux communautés marginalisées qui sont souvent exclues de l'aide humanitaire traditionnelle, notamment les personnes transgenres, hijra¹, kothi² et les travailleurs du sexe.

propageait rapidement. De la sensibilisation du public aux mesures de prévention du virus dans les pays où les gouvernements cherchaient à minimiser la gravité de la pandémie, en passant par l'accomplissement d'un travail humanitaire dans les zones où l'État était largement absent ou n'assumait plus ses responsabilités, les DDH ont comblé les vides et sauvé des vies. Dans les pays où les autorités au pouvoir ont mal géré, ignoré ou minimisé la pandémie, le travail des défenseurs était particulièrement important, mais ces derniers n'étaient pas inclus dans les groupes de « travailleurs essentiels » et ils ont été punis pour avoir tenté de poursuivre leur travail. De nombreux défenseurs ont été contraints de trouver un équilibre entre leur travail de secours pendant la pandémie et leur travail quotidien en faveur des droits humains, et ce travail, en particulier au nom des plus vulnérables, comportait des risques plus importants et présentait de plus grands défis dans ce contexte lorsque les gouvernements ont restreint davantage les droits, étouffé la dissidence et renforcé leur contrôle. Les défenseurs des groupes minoritaires les plus « visibles » étaient souvent les plus touchés, notamment ceux qui défendent les droits des communautés LGBTIQ+, des travailleurs du sexe et des réfugiés/migrants, car ils vivent et travaillent souvent dans des environnements qui leur sont hostiles tandis que les restrictions de déplacements limitent leurs options en matière de sécurité.

L'impact économique de la pandémie a considérablement entravé la capacité d'action de certains défenseurs, en particulier dans les cas où les DDH défendaient les droits humains bénévolement tout en ayant une autre source de revenus. Dans un contexte où les employeurs réduisent leurs effectifs ou licencient du personnel partout dans le monde, des défenseurs ont eux aussi perdu leur emploi, et ils ont donc pu consacrer moins de temps, d'énergie et de ressources à la défense des droits humains étant contraints de lutter pour leur survie financière. En outre, les collectes de fonds au sein de leurs communautés pour financer la défense des droits humains, qui étaient devenues une stratégie efficace dans certains pays pour trouver de l'argent lorsque les contributions étrangères ont été interdites, sont devenues de plus en plus difficiles en raison des répercussions économiques.

À cause de leur travail, les DDH ont parfois été victimes d'attaques sur Internet ou hors ligne. Alors que cette année de nombreuses mesures de protection standard n'étaient plus possibles en raison des restrictions des déplacements, les défenseurs ont été forcés de trouver de nouvelles façons de continuer leur travail. Bien souvent, cela impliquait d'améliorer ses compétences en sécurité numérique, de concevoir des stratégies de protection pour rester dans leur propre région et de mieux connaître le plaidoyer et le réseautage en ligne.

a) (In)sécurité numérique, opportunités et fracture numérique

Vers le milieu de l'année, Front Line Defenders a observé une augmentation marquée du nombre de DDH réfléchissant au rôle de la technologie dans leur travail et exprimant une volonté d'en savoir plus, alors que dans le passé, la sécurité numérique était parfois l'une des dernières mesures de sécurité dans lesquels les DDH étaient disposés ou en mesure d'investir. Les défenseurs étaient souvent plus prudents quant à leur utilisation de certains outils que des organisations internationales qui voulaient leur parler et qui continuaient à utiliser régulièrement Zoom malgré les [preuves](#) mettant en lumière les failles de sécurité de la plateforme. Au début de la pandémie, les outils sécurisés disponibles gratuitement ne fonctionnaient pas de manière suffisamment satisfaisante pour garantir que les DDH ne reviendraient pas vers des services comme Zoom. Cela a changé lorsque davantage de ressources financières ont été mises à disposition pour installer des services sécurisés et pour que les organisations s'abonnent à des serveurs haute performance. Front Line Defenders a reçu des dizaines de signalements de réunions en ligne organisées sur des plateformes non sécurisées infiltrées par des agresseurs qui ont profité des failles de sécurité pour cibler les espaces virtuels des défenseurs LGBTIQ+, féministes et Noirs. Un autre défi a été le manque d'informations facilement accessibles et à jour pour guider les défenseurs sur la manière de créer des environnements de travail sécurisés à la maison, en particulier dans des langues autres que celles les plus couramment utilisées.¹⁰

Bien que de nombreux DDH se soient significativement impliqués pour la première fois dans la mobilisation et le travail sur Internet en 2020, pratiquement tous les défenseurs ont été exposés à de nouveaux risques à cause de leur utilisation d'outils en ligne. Les DDH étant contraints de télétravailler chez eux, ils manquaient souvent de l'infrastructure informatique et de la sécurité en place dans leurs bureaux ou sur leurs lieux de travail habituels. Par ailleurs, au début de l'année, les organisations spécialisées dans la sécurité numérique n'avaient tout simplement pas les capacités pour

répondre aux demandes d'assistance des DDH pour mettre en place cette infrastructure sécurisée. Les défenseurs ont souvent utilisé leur matériel personnel pour travailler, ce qui peut entraîner d'autres menaces informatiques. En outre, certaines ONG ont demandé dans quelle mesure les protocoles de sécurité organisationnels pourraient et devraient s'étendre aux appareils personnels. Finalement, l'utilisation généralisée des technologies de surveillance par certains États a permis aux gouvernements d'utiliser la dépendance sans précédent des DDH aux technologies pour les cibler et les surveiller.

La normalisation des réunions virtuelles a permis un plus grand engagement des défenseurs qui, limités par la géographie ou les circonstances, n'ont peut-être pas la possibilité de participer à des réunions physiques. Ce soutien entre pairs était vital pour que les défenseurs partagent leurs points de vue et leurs tactiques, mais aussi pour renforcer leur bien-être et leur sentiment d'autonomisation à un moment où le contact social était au minimum. Bien que le passage aux réunions en ligne ait engendré certaines opportunités, il a également mis en évidence la fracture numérique béante sur le plan de l'accès aux appareils et aux ressources, des connexions Internet stables et de la littératie numérique, tous nécessaires pour tirer parti de ces aubaines. Pour les DDH vivant en zones rurales et moins connectées, les restrictions de voyage ont eu pour effet de limiter les informations à propos de leur situation sécuritaire et de retarder davantage leur accès à un soutien adéquat.

b) Communautés marginalisées et pressions supplémentaires sur les FDDH

Ceux qui travaillent en première ligne et apportent un soutien aux groupes les plus opprimés et vulnérables, dont les minorités ethniques, les sans-abri, les travailleurs du sexe, les personnes LGBTIQ+ et les réfugiés et migrants ont été exposés à la stigmatisation, aux agressions physiques et aux risques sanitaires liés à la pandémie. Dans un certain nombre de pays, dont l'Ouganda, le Kenya, le Guatemala, les États-Unis, Israël, la Pologne, la Turquie et le Mexique, des personnalités religieuses très suivies par le public (et parfois avec l'approbation de l'État) ont explicitement dit que les actes et les comportements homosexuels ainsi que le mariage pour tous sont les causes de la maladie, exposant les défenseurs de ces droits à des risques d'agression. Dans les Balkans, les réfugiés et les migrants ont été qualifiés de « super propagateurs » du virus et présentés comme dangereux. Les FDDH sont confrontées à des risques accrus en raison de la forte [augmentation](#) du taux de violences domestiques dans tous les pays du monde.¹¹ Les confinements, les fermetures d'écoles et les demandes de soins accrues des personnes à risque dans les familles ont affecté le travail des FDDH. Étant les principales pourvoyeuses de soins dans de nombreuses familles, les défenseuses ont été forcées de combiner leurs activités de défense des droits humains avec une augmentation du travail dans la sphère domestique. Certaines FDDH, en particulier les jeunes femmes, ne pouvaient pas parler à leur famille de leurs activités féministes et en faveur des droits des femmes lorsqu'elles étaient confinées à domicile, ce qui a eu un impact sur leur sécurité et leur activisme. À l'heure où le monde connaît une flambée sans précédent de la violence à l'encontre des femmes, les FDDH de Mersin Kadın Platformu (plateforme des femmes de Mersin) en Turquie, ont couru le risque d'être condamnées à des amendes malgré le respect du port de masques et de la distanciation sociale en participant à des manifestations pour dénoncer les déclarations du gouvernement qui a annoncé que la Turquie envisageait de se retirer de la Convention d'Istanbul contre la violence à l'égard de femmes.¹²

c) Une punition supplémentaire pour les DDH emprisonnés

L'une des constances déprimantes constatées en 2020 a été la façon dont les DDH détenus dans des conditions inhumaines étaient également exposés à un plus grand risque de contracter le COVID-19 dans chaque région. Bien que les pays aient autorisé la libération de prisonniers en raison de la pandémie, les DDH ne faisaient généralement pas partie des personnes libérées, alors qu'ils purgeaient tous des peines de prison pour des « crimes » non violents. En raison de la surpopulation, des soins médicaux médiocres (le cas échéant) et des conditions insalubres dans les centres de détention, les DDH, en particulier ceux qui souffraient de maladies chroniques préexistantes, étaient exposés à un risque élevé dans les prisons et semblaient souvent plongés dans des situations de danger immédiat. Ils étaient fréquemment emprisonnés dans des cellules avec des détenus présentant des symptômes du COVID-19, mais ils se sont vus refuser l'accès aux tests, à l'isolement ou aux traitements médicaux. Les procédures intentées contre les défenseurs ont souvent été longuement retardées en raison de la fermeture des tribunaux. L'[affaire](#) de la FDDH María

Esperanza Sanchez au Nicaragua illustre bien cette tendance. Arrêtée en janvier en raison de son rôle de leader au sein du mouvement prodémocratie, elle a souffert de plusieurs crises d'asthme qui n'ont pas été correctement traitées, et la défenseuse a finalement dû être hospitalisée pendant une semaine. À sa sortie de l'hôpital, les responsables de la prison ont refusé de suivre les recommandations des médecins de la Croix-Rouge internationale, qui lui ont prescrit un traitement quotidien par nébulisation. À son retour en prison, María Esperanza a constaté que 30 détenus présentaient des symptômes de fièvre, toux, diarrhée et vomissement. Malgré les recommandations des médecins de la maintenir en isolement, elle a été mise dans une cellule avec plusieurs prisonnières malades. En juillet, María Esperanza a été condamnée à 10 ans de prison. À la fin de l'année, sa santé avait continué de se détériorer et elle avait toujours du mal à obtenir l'autorisation de consulter un médecin.

Le refus d'un traitement médical de base a entraîné la mort d'[Azimjan Askarov](#) au Kirghizstan, qui, bien que sa santé se soit détériorée pendant des semaines, n'a pas été testé pour le COVID-19 et n'a pas eu accès aux soins médicaux adéquats. Azimjan était clairement dans la catégorie des personnes à haut risque en raison de son âge avancé et de sa mauvaise santé résultant des mauvais traitements infligés durant ces 10 années de prison. En Iran, alors que jusqu'à 100 000 prisonniers ont été temporairement libérés le 19 avril pour lutter contre la propagation du COVID-19 dans les prisons, les DDH ont été largement exclus de cette mesure. [Arash Sadeghi](#), un défenseur des droits humains iranien qui souffre d'une forme rare de cancer des os depuis 2018, a dû reporter ses examens médicaux à fin août à cause de la réponse inadaptée et inefficace de la direction de la prison de Rajae Shahr face au COVID-19, et il s'est vu refuser une permission pour raison médicale en dépit de la détérioration de son état. Plusieurs DDH emprisonnés ont contracté le virus, notamment les FDDH et [Nasrin Sotudeh](#) and [Narges Mohammadi](#).¹³ Les prisonniers n'ont pas pu consulter les résultats de leurs tests, mais ont été informés verbalement par le personnel pénitentiaire, ce qui a conduit certains à se demander s'ils avaient réellement contracté le COVID-19.

Ailleurs, les autorités ont menacé les DDH de les emprisonner dans des environnements propices au COVID-19 pour les empêcher de faire leur travail. En Inde, malgré la pandémie, la police a multiplié les arrestations de DDH actifs au sein du mouvement contre la loi sur la modification de la citoyenneté. Étant donné les risques pour la santé dans les prisons surpeuplées, les défenseurs devaient tenir compte du risque supplémentaire que cela représentait pour leur vie, en plus de la potentielle privation de liberté, lorsqu'ils menaient à bien leur travail en faveur des droits. Un certain nombre de défenseurs ont contracté le COVID-19 en prison en Inde, dont Varavara Rao, 80 ans.

(iii) Défenseurs du droit à la terre, de l'environnement et des droits des populations autochtones

Les homicides de DDH se sont poursuivis sans relâche et, dans certains pays, les meurtriers ont profité des confinements pour cibler des défenseurs dont les stratégies de sécurité impliquaient auparavant de fréquents changements de lieu. Les assaillants étant souvent liés ou en collusion avec les forces policières ou militaires, la nature sécuritaire de la réponse au COVID-19 dans de nombreux pays a permis aux assassins potentiels d'avoir un accès encore plus facile aux défenseurs, compte tenu de l'augmentation de la présence policière et militaire dans les espaces publics. L'année 2020 a vu une nouvelle augmentation du niveau de violence dirigée contre les DDH en Colombie, en particulier ceux qui participent à l'application du processus de paix et aux initiatives volontaires de substitution des cultures de drogue ou ceux qui s'opposent à l'extraction des ressources naturelles. Les homicides de DDH en Colombie ne se sont pas arrêtés pendant les périodes de confinement, avec au moins 14 assassinats enregistrés en mars, 13 en avril et 15 en mai, ce qui témoigne du [refrain](#) commun des DDH au cours de l'année selon lequel « les auteurs ne s'auto-isolent pas ». Dans le même temps, le nombre de défenseurs bénéficiant de la protection de l'Unité nationale de protection a été réduit. Au Mexique, le Congrès fédéral a approuvé la dissolution de plusieurs fonds de placement fédéraux, notamment la principale source de revenus du mécanisme de protection des défenseurs des droits humains et des journalistes, laissant plus de 1300 bénéficiaires de mesures de protection dans un état d'incertitude.

Les peuples autochtones d'Amazonie ont été mis en danger par des acteurs se livrant à l'exploitation forestière illégale, à

LES HOMICIDES DE DDH EN COLOMBIE NE SE SONT PAS ARRÊTÉS PENDANT LES PÉRIODES DE CONFINEMENT ... CE QUI TÉMOIGNE DU REFRAIN COMMUN DES DDH AU COURS DE L'ANNÉE SELON LEQUEL « LES AUTEURS NE S'AUTO-ISOLENT PAS ».

l'élevage ou à l'exploitation minière qui se heurtent normalement à une opposition pacifique ; dans le même temps, le gouvernement brésilien a continué d'accorder des concessions aux entreprises. Les défenseurs autochtones étaient confrontés à un double risque dans ces circonstances, car ils étaient ciblés par ces acteurs et risquaient également que le COVID-19 soit introduit sur leurs territoires par ces personnes venant de l'extérieur. Comme l'a déclaré le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, « les populations autochtones en isolement volontaire, dont beaucoup se trouvent en Amazonie et qui sont moins immunisées contre les maladies, peuvent facilement disparaître si une personne infectée entre dans leurs communautés. » La communauté autochtone du Brésil a été particulièrement touchée, avec au moins 930 personnes décédées du virus. En pleine pandémie, l'Amazonie a connu une augmentation des niveaux de déforestation pour la deuxième année consécutive, atteignant des sommets sur 12 ans. En octobre 2020, le Brésil avait déjà égalé le niveau de déforestation de toute l'année 2019. Alors que le président Bolsonaro faisait les louanges du Brésil devant l'ONU, se targuant d'avoir l'une des meilleures législations environnementales au monde, dans son pays, il parlait des ONG environnementales comme d'un « cancer difficile à tuer » dans son émission hebdomadaire sur Internet début septembre.

Les graves risques auxquels sont confrontés ceux qui défendent leurs terres ou leurs communautés sont souvent exacerbés par le fait de vivre dans des régions reculées. Ils ne peuvent pas compter sur un soutien externe rapide en cas d'attaque et doivent développer leurs propres mécanismes de réponse, comme en témoigne la garde indigène du Cauca en Colombie lauréat du Prix Front Line Defenders 2020, pour la région Amériques. Parmi ses nombreuses activités, la Garde mène des actions de protection collective avec ses communautés, organise des discussions sur la prise de conscience et la paix, patrouille sur leurs territoires, assure une protection humanitaire aux enfants victimes d'actions armées, sauve des personnes blessées dans le contexte du conflit armé, dispense des formations sur les mines antipersonnel et organise des actions de secours pour les communautés déplacées de leurs terres. En raison de son rôle, la garde indigène est la cible de multiples attaques de la part de différents acteurs qui cherchent à briser la résistance pacifique des communautés qu'elle défend.

Les facteurs de risque aggravants induits par l'isolement sont pris en compte par le protocole mis en œuvre par un groupe de défenseurs indigènes dans l'État du Para au Brésil qui a déclaré à Front Line Defenders qu'en cas d'urgence, ils « enverraient quelqu'un dans un bateau rapide vers un autre village sur la rivière Tapajós, d'où ils peuvent gravir une montagne pour envoyer un SMS [à leur contact de sécurité] à Itaituba. »

ALORS QUE LE PRÉSIDENT BOLSONARO FAISAIT LES LOUANGES DU BRÉSIL DEVANT L'ONU, SE TARGUANT D'AVOIR L'UNE DES MEILLEURES LÉGISLATIONS ENVIRONNEMENTALES AU MONDE, DANS SON PAYS, IL PARLAIT DES ONG ENVIRONNEMENTALES COMME D'UN « CANCER DIFFICILE À TUER »'

(iv) Le lien avec les affaires

Les défenseurs du droit à la terre, des peuples autochtones et de l'environnement tués alors qu'ils s'opposaient aux violations des droits humains liées aux entreprises soulignent une fois de plus qu'il est urgent de mettre en œuvre une législation sur la diligence raisonnable des entreprises en matière de droits humains. Une telle législation garantirait, en théorie, que les entreprises abordent les problèmes dès les premiers stades qui, s'ils ne sont pas résolus, risquent de porter préjudice aux communautés et aux DDH qui dénoncent et protestent contre ces violations des droits humains. Le niveau incroyablement élevé d'impunité dans les pays où la plupart des DDH sont tués chaque année montre que ces États ne sont pas capables ou désireux de protéger efficacement les défenseurs. Les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme indiquent clairement que les entreprises ont la responsabilité de respecter les droits humains et pourtant les nombreux cas de représailles contre des défenseurs impliquant des entreprises et leurs activités soulignent que les obligations contraignantes des entreprises de faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits humains sont cruciales, en particulier pour les entreprises exploitant ou s'approvisionnant en produits et matériaux dans des régions où les DDH courent un risque élevé.

« J'AI REFUSÉ DE SIGNER. JE NE PEUX PAS TRAHIR MON PEUPLE. ET S'IL LE FAUT, JE MOURRAIS POUR MON PEUPLE. » FIKILE NTSHANGASE AVAIT DÉCLARÉ.

Par exemple en octobre, en Afrique du Sud, Fikile Ntshangase, membre éminent de la Mfolozi Community Environmental Justice Organisation, a été abattue par quatre inconnus chez elle devant son petit fils âgé de 11 ans. Elle avait apparemment refusé un pot-de-vin destiné à la pousser à signer un accord pour retirer une plainte portée contre Tendele Coal Ltd, une entreprise minière. Elle avait déclaré « j'ai refusé de signer. Je ne peux pas trahir mon peuple. Et s'il le faut, je mourrais pour mon peuple. » À la fin de l'année, il n'y avait toujours pas eu d'arrestation. Le projet d'extension de la mine Somkhele de Tendele Coal Ltd dans la province de Kwa-Zulu Natal impliquerait le déplacement de près de 200 familles hors de leurs terres ancestrales, ce qui a engendré de vives tensions au sein de la communauté entre ceux qui envisagent d'accepter une compensation et de déménager et ceux qui refusent. Vingt et une familles ont porté plainte contre Tendele ; certaines ont reçu des menaces de mort et des coups de feu ont été tirés contre leurs domiciles.

Tendele a aggravé la situation en blâmant publiquement les familles qui refusent de partir en cas de fermeture de la mine. Dans une lettre adressée aux familles en février, le directeur du développement de Tendele a écrit, « Il est regrettable que vos foyers prennent la mine, ses 1 500 employés et de nombreuses familles qui ont signé des contrats et, en fait, toute la Communauté en otage ». Ceci n'était que la dernière d'une série de lettres et de déclarations qui, selon l'avocate Kirsten Youens, équivaut à une incitation à la violence en rejetant la faute sur ses clients en cas de perte d'emploi ». En Thaïlande, une arme a été braquée contre le défenseur du droit à la terre Dam Onmuang par une personne qui serait liée à une multinationale d'huile de palme. Le défenseur est un ardent défenseur de la gestion communautaire des terres et des ressources naturelles pour les personnes marginalisées en Thaïlande. Il joue un rôle essentiel en tant que coordinateur communautaire dans la communauté à Santi Pattana, en prenant la tête des négociations dans les conflits fonciers avec les compagnies d'huile de palme et les autorités, afin de protéger et de sauvegarder la gestion des terres et des ressources naturelles par les communautés. Cet incident fait partie d'un certain nombre d'autres tentatives d'assassinat et de menaces de mort contre des défenseurs du droit à la terre associés à la Southern Peasant Federation of Thailand. Aux Philippines, où l'on a enregistré le second plus haut nombre de défenseurs tués en 2020, le gouvernement Duterte a continué à favoriser un environnement dans lequel les meurtres de DDH sont ouvertement encouragés et approuvés par une administration qui taxe au quotidien les DDH de terroristes et de communistes.

(v) Mobilisation sociale, manifestations et le rôle des DDH

La pandémie a bloqué l'élan des mouvements de protestation lancés en 2019, bien que ceux-ci soient parfois réapparus durant la dernière partie de l'année grâce aux efforts soutenus des DDH. 2020 a également vu la mobilisation massive lors de nouveaux mouvements de protestation ou de mouvements plus anciens, notamment :

- en **Pologne** pour la défense des droits reproductifs;
- au **Mexique** contre la violence sexiste;
- en **Bulgarie** pour lutter contre la corruption de l'élite politique;
- en **Thaïlande** en opposition au régime actuel de la junte militaire;
- au **Liban** et en **Irak** contre la mauvaise gestion politique et la corruption;
- aux **États-Unis** en réaction au racisme systémique;
- en **Biélorussie** et au **Kirghizstan** en réponse à des élections frauduleuses;
- en **Algérie** en faveur des réformes démocratiques;
- et au **Pérou** pour les droits civils après la destitution douteuse du président au mois de novembre.

Au Zimbabwe, les tentatives de manifestations contre la corruption liées à la réponse de l'État face au COVID-19 ont été brutalement réprimées et n'ont pas réussi à décoller en juillet. La même chose s'est produite en Ouganda lorsque les manifestations précédant les élections de janvier 2021 ont été violemment dispersées faisant des dizaines de morts. Dans chacune des affaires, les DDH qui étaient en première ligne des manifestations ont été la cible d'attaques physiques, de diffamation et de criminalisation. La réponse des autorités biélorusses a été particulièrement choquante ; la police a employé une violence extrême pour tenter de réprimer les manifestations, et des centaines de cas de torture ont été documentés par les DDH. À la fin de l'année, plus de [33.000 manifestants](#) avaient été arrêtés. Les défenseuses ont joué un rôle essentiel pour renforcer le caractère pacifique du mouvement de protestation. Pour répondre immédiatement à la brutalité policière après les élections et compte tenu de la possibilité que la violence gagne les manifestations, les FDDH ont réagi en jouant sur l'image de la femme biélorusse traditionnelle ; elles ont protesté vêtues de blanc et ont chanté des berceuses, semant un doute parmi les policiers sur la façon d'intervenir et gagnant du temps pour développer des stratégies pacifiques. Les femmes manifestantes, y compris les FDDH, n'étaient pas considérées comme représentant une menace existentielle pour l'élite politique, durant les premiers mois des manifestations, elles n'étaient généralement pas arrêtées ou étaient relâchées peu de temps après leur détention. Les autorités ont finalement réalisé que les femmes représentaient le même degré de menace que les hommes et ont donc commencé à utiliser des niveaux de violence similaires à leur encontre. Malgré la brutalité de la répression, la société civile a fait preuve d'une résilience remarquable en refusant d'être intimidée. Cela a été en partie facilité par de nouvelles alliances entre les DDH, les universitaires, les avocats et les chefs d'entreprise qui se sont unis pour élaborer une réponse fondée sur les droits face à la puissance physique écrasante de l'État (voir p. 41).

ETANT DONNÉ LA MANIÈRE DONT LA LOI RUSSE DE 2011 SUR LES « AGENTS DE L'ÉTRANGER » A ÉTÉ – ET CONTINUE D'ÊTRE – REPRODUITE DANS DE NOMBREUX PAYS, IL Y A UNE RÉELLE CRAINTE QUE D'AUTRES ETATS ADOPTENT UNE VERSION DE LA LSN HONGKONGAISE DANS LE BUT DE LIMITER L'ACTIVISME EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS DANS LES PAYS TIERS.

Le mouvement Black Lives Matter, lié aux mouvements actuels pour la justice raciale dans de nombreux pays, a entraîné des bouleversements importants aux États-Unis et la remise en cause du racisme systémique contre les Noirs à la suite de plusieurs incidents similaires et documentés de violences policières et dans certains cas, de meurtres. S'appuyant sur des années de mobilisation et de solidarité, Black Lives Matter a pris l'ampleur d'un mouvement mondial tandis que les manifestations en réponse aux violences policières sont devenues plus omniprésentes et englobent l'insécurité économique et les inégalités croissantes. La violence policière dirigée contre les Noirs est depuis longtemps une source de préoccupation au Brésil, mais cette violence a atteint de nouveaux records au cours des premiers mois de confinement. Entre mars et juin, rien qu'à Rio de Janeiro, la police militaire a tué cinq personnes par jour, les chiffres les plus élevés en 22 ans. La majorité de ces meurtres ont eu lieu dans les favelas, où la plupart des habitants sont noirs. Fin mai et début juin, alors que des manifestations se déroulaient aux États-Unis, les DDH brésiliens noirs ont également

[LÉGISLATIONS RESTRICTIVES]

Au cours de l'année, des dizaines de lois réduisant encore davantage l'espace de la société civile ont été adoptées par les gouvernements du monde entier, souvent dans le contexte du COVID-19. Voici plusieurs exemples de législations sans lien avec le COVID-19 qui auront un impact néfaste sur la capacité des DDH à travailler en toute sécurité.

- Au Guatemala, le décret n° 04-2020, connu sous le nom de loi sur les ONG (Ley de ONGs), a été approuvé en février. Le décret, qui vient réformer le décret 2-2003, permet au gouvernement d'avoir plus de contrôle sur les organisations nationales et étrangères. L'un des aspects les plus inquiétants est le pouvoir accordé à l'Exécutif d'annuler le statut juridique des ONG lorsqu'il considère qu'elles mènent des activités contraires à « l'ordre public ».*
- Au Nicaragua, une loi sur la réglementation des agents de l'étranger a été adoptée, obligeant toutes les organisations ou entités qui reçoivent des fonds provenant de gouvernements étrangers, directement ou indirectement, à être enregistrées comme « agents de l'étranger ». Être enregistré comme agent de l'étranger impliquerait une interdiction automatique de participer à presque tout type d'activité politique ou électorale.
- En décembre, la loi sur la prévention du financement de la prolifération des armes de destruction massive a été adoptée par le Parlement turc. La loi permet à l'État de remplacer tout membre d'une ONG qui occupe un poste administratif et de suspendre les activités de l'organisation si la personne est accusée de crimes graves, dont des charges liées au terrorisme. Des milliers de DDH ont été poursuivis depuis la tentative de coup d'État en Turquie en 2016, dont beaucoup en vertu de la législation sécuritaire ou antiterroriste.
- En Russie, pour la première fois, le ministère de la Justice a inclus des personnes dans le registre des « médias étrangers exerçant les fonctions d'agent de l'étranger ». Jusqu'à présent, la liste comprend cinq personnes, dont le DDH Lev Ponomarev, directeur de l'organisation For Human Rights.
- En octobre, la Commission de la société civile à Tripoli, en Libye, a ordonné à toutes les ONG enregistrées au cours des cinq dernières années de présenter une nouvelle demande d'enregistrement, sinon elles seraient considérées comme ayant été dissoutes. Dans le cadre du nouveau processus d'enregistrement, les ONG sont tenues de signer la promesse de ne pas communiquer avec les ambassades ou les organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales sans l'autorisation de l'exécutif.
- En décembre, les autorités grecques ont adopté une loi interdisant aux travailleurs des ONG de partager publiquement toute information relative aux opérations ou aux résidents des camps de réfugiés dans le pays, y compris toute préoccupation concernant d'éventuelles violations commises contre les demandeurs d'asile dans ces camps.
- En Inde, les amendements de la loi sur la réglementation des contributions étrangères (FCRA) ont davantage restreint l'accès des défenseurs aux ressources et la possibilité de s'organiser, notamment en accordant à l'exécutif le pouvoir express d'enquêter et de refuser d'attribuer des licences aux défenseurs sur la base de fausses accusations, en réduisant le plafond des frais administratifs à 20 % et en limitant considérablement la capacité des petites organisations d'accéder à des fonds.
- La loi antiterroriste des Philippines contient des définitions trop larges et vagues du « terrorisme » et donne à la police le pouvoir de déclarer des individus ou des organisations comme « terroristes » ou « partisans du terrorisme » ; elle permet l'arrestation sans mandat et la détention de suspects pendant des semaines sans charge.
- En mai, le parlement nigérien a adopté une loi autorisant l'interception de certaines correspondances envoyées par voie électronique au nom de la lutte contre le terrorisme, suscitant une vive inquiétude parmi les DDH quant à une éventuelle utilisation abusive de cette loi par les autorités pour faire taire les voix dissidentes.

* Le 2 mars, la Cour constitutionnelle (CC) du Guatemala a suspendu provisoirement la réforme de la loi sur les ONG décrétée par le Congrès et promulguée par le Président Alejandro Giammattei. La décision définitive de la CC était toujours attendue lors de la rédaction de ce rapport.

organisé des manifestations sous la bannière : « Nous sommes descendus dans la rue parce qu'ils sont venus nous tuer dans nos maisons ». La violence contre les DDH luttant pour l'égalité pour les Dominicains d'origine haïtienne et contre le racisme a augmenté en République dominicaine suite aux manifestations de Black Lives Matter. Les menaces directes, le harcèlement et la violence raciste contre Reconocido et d'autres organisations et DDH, en particulier les Afro-Dominicains, se sont produits à un rythme alarmant ; les autorités n'ont pas enquêté malgré la gravité des menaces.

À Hong Kong, le mouvement de protestation qui durait depuis plusieurs mois et qui avait attiré des millions de personnes dans les rues a d'abord été freiné par la pandémie, puis par la promulgation unilatérale et du jour au lendemain de la loi draconienne sur la sécurité nationale (LSN) par les autorités chinoises. En vertu de la nouvelle loi, l'expression pacifique d'opinions politiques, les rassemblements pacifiques, les critiques à l'encontre du gouvernement et la coopération avec les acteurs internationaux — y compris les organisations de défense des droits humains et éventuellement les Nations Unies — pourraient être criminalisées au nom de la répression de la « sécession », du « terrorisme », de la « subversion du pouvoir de l'État » et de la « collusion avec des forces étrangères ». Front Line Defenders a été mise au courant qu'un certain nombre d'organisations axées sur les droits humains basées à Hong Kong ont dû suspendre leurs travaux sur la Chine continentale et à Hong Kong à cause de cette loi. La LSN prévoit également une application extraterritoriale,

permettant son utilisation contre des activités de défense des droits humains menées en dehors de Hong Kong par toute personne de toute nationalité. Ce dernier point est particulièrement préoccupant, car il risque d'avoir un effet dissuasif sur l'activisme de la société civile bien au-delà des frontières de la Chine. Des DDH de Hong Kong basés en Irlande, par exemple, ont déclaré à Front Line Defenders qu'ils réduisaient leurs manifestations tant que le traité d'extradition entre l'Irlande et Hong Kong serait en vigueur (il a fini par être suspendu en octobre). Étant donné la manière dont la loi russe de 2011 sur les « agents de l'étranger » a été — et continue d'être — reproduite dans de nombreux pays, il y a une réelle crainte que d'autres États adoptent une version de la LSN hongkongaise dans le but de limiter l'activisme en faveur des droits humains dans les pays tiers. Ce type de loi pourrait, par exemple, être utilisé pour cibler les défenseurs des droits humains basés dans l'UE qui font pression pour obtenir des sanctions ciblées dans le cadre du régime mondial de sanctions en matière de droits de l'Homme. récemment annoncé. Alors qu'auparavant, les militants étrangers se voyaient systématiquement refuser l'entrée dans des pays en guise de représailles contre leur activisme ailleurs, une « loi sur la sécurité nationale » avec le type d'application extraterritoriale tel que celui inscrit dans la LSN de Hong Kong permettrait désormais qu'ils soient arrêtés et fassent l'objet de graves accusations criminelles s'ils entrent ou transitaient par ces pays. Même sans de telles lois, les DDH étaient toujours pris pour cible en dehors de leur pays d'origine. L'année dernière, deux DDH baloutches du Pakistan ont été retrouvés morts dans des circonstances suspectes en Suède et au Canada. [Sajid Hussain](#) et Karima Baloch, qui avaient quitté le Pakistan respectivement en 2012 et 2015, continuaient à mettre en lumière la question des disparitions forcées et des homicides au Baloutchistan. Les deux défenseurs recevaient régulièrement des menaces après avoir quitté le Pakistan.

(vi) Violence en ligne et réseaux sociaux

La grande majorité des menaces en ligne et des campagnes de dénigrement contre les défenseurs qui abaissent le seuil de passage à l'acte et entraînent souvent des dommages corporels ont été menées sur quelques réseaux sociaux bien connus. Les défenseurs des droits des femmes, des transgenres et des personnes non conformes au genre étaient régulièrement ciblés par le harcèlement, les discours de haine, la discrimination, la diffusion d'informations personnelles ou intimes, la diffamation et d'autres formes de violence en ligne visant à les faire taire et à punir leur participation publique sur les réseaux sociaux. Pourtant, les entreprises qui exploitent ces plateformes ne répondent pas de manière adéquate à ce phénomène. Front Line Defenders a clairement constaté cela dans un certain nombre de cas l'année dernière en Asie, où les DDH ont été directement vilipendés ou menacés sur les réseaux sociaux par les gouvernements — ou des miliciens soutenus par la religion et pour lesquels les entreprises ont répondu mollement et de façon incohérente. Bien que la plupart des attaques en ligne contre les DDH enfreignent les règles des plateformes contre les comportements abusifs ou violents, les entreprises allouent des ressources humaines et économiques insuffisantes pour traiter ces cas. De plus, elles n'évaluent pas toujours les risques réels pour les défenseurs après des menaces proférées sur les réseaux sociaux.

Front Line Defenders a signalé à plusieurs reprises certains cas « à haut risque », l'entreprise a répondu que ses experts

LES DÉFENSEURS DES DROITS DES FEMMES, DES TRANSGENRES ET DES PERSONNES NON CONFORMES AU GENRE ÉTAIENT RÉGULIÈREMENT CIBLÉS PAR LE HARCELEMENT, LES DISCOURS DE HAINE, LA DISCRIMINATION, LA DIFFUSION D'INFORMATIONS PERSONNELLES OU INTIMES, LA DIFFAMATION ET D'AUTRES FORMES DE VIOLENCE EN LIGNE

sur le terrain n'avaient trouvé aucune menace significative. Mais les plateformes n'ont donné aucune information sur qui étaient les experts sur le terrain ou s'ils connaissaient bien le contexte des DDH dans ce pays, cette zone ou cette communauté en particulier. Par exemple, au Sri Lanka, une FDDH qui appartient à la communauté des personnes déplacées internes (PDI) a été la cible d'une campagne de dénigrement sur Facebook. Malgré des risques évidents pour sa sécurité et le risque de tensions communautaires, le message n'a pas été supprimé, car les experts de l'entreprise ont estimé qu'il ne violait pas les normes communautaires. Il y a eu un manque évident de compréhension et de volonté de s'engager sur la manière dont ces messages, qui génèrent un trafic important, peuvent nuire au bien-être, à la réputation et à la sécurité physique d'un défenseur, en particulier une femme d'un groupe identitaire vulnérable. Dans

ce cas particulier, les représentants de Facebook ont déclaré avoir consulté leurs contacts locaux au Sri Lanka qui ont indiqué qu'il n'y avait « aucune probabilité de violence ». Il n'y a pas non plus eu d'engagement sur la façon dont les tensions communautaires entre les PDI et les communautés d'accueil peuvent être exacerbées et exploitées par des campagnes de dénigrement sur les réseaux sociaux. En conséquence, la FDDH a dû prendre une série de mesures sécuritaires pour faire face aux conséquences potentielles de cette campagne de dénigrement. Ce genre de réponse insatisfaisante et ce rejet des risques identifiés par les DDH eux-mêmes mettent en évidence la distance que Facebook (et d'autres sociétés de réseaux sociaux ayant des lacunes similaires) doit encore parcourir en matière de protection des droits humains, en particulier ceux des communautés vulnérables, malgré la création d'un conseil de surveillance des droits humains. En décembre, le Rapporteur spécial de l'ONU sur les questions relatives aux minorités a exhorté l'entreprise à « prendre en compte les droits des minorités ethniques, religieuses et linguistiques dans la prise de décisions, en particulier en matière de discours de haine. » Dr Fernand de Varennes a également encouragé Facebook à s'aligner sur la stratégie et le plan d'action des Nations Unies sur le discours de haine 2019 pour définir le discours de haine.

Ailleurs, il y a eu des exemples de bonnes pratiques, même s'il a fallu plusieurs mois pour résoudre ces affaires. En mars, le compte Facebook d'un DDH irakien a été fermé à la demande des autorités irakiennes après que le défenseur a posté des informations et des photos des forces de sécurité irakiennes en train d'employer une force excessive contre des manifestants. Après des mois de négociations avec les employés de Facebook, le compte a été rouvert en octobre et vérifié, ce qui compliquera une autre fermeture. Les défenseurs ont aussi été la cible de tentatives de piratage régulières destinées à saper leur travail ou à les humilier. Au Guatemala, la page tenue par des fans d'une FDDH journaliste a été piratée et elle a perdu le contrôle de sa propre page sur Facebook. Sur la page des fans, des photos intimes d'elle ont été téléchargées et elle a fait face à une tentative d'extorsion liée à d'autres photos. En plus d'utiliser les réseaux sociaux pour documenter des violations des droits humains, les défenseurs utilisent aussi leurs comptes en guise de protection, obtenue grâce au fait qu'ils soient assez suivis sur Internet ou pour faire connaître au public l'endroit où ils se trouvent lorsqu'ils se rendent dans des zones dangereuses.

(vii) Regarder vers l'avenir

Un paysage complexe pour la défense des droits humains nous attend. Il est déjà clair que les pays plus riches sortiront du cauchemar du COVID-19 bien avant les autres, et bien que cela soit l'occasion pour toutes les sociétés de réinventer la façon dont elles sont dirigées, les réalités économiques vont limiter ces possibilités. Les défenseurs seront touchés par les conséquences économiques ainsi que par le détournement de l'attention et des ressources loin de l'écosystème des droits humains déjà sous-financé. Une « reprise » à deux vitesses pourrait voir les inégalités existantes s'enraciner davantage, conduisant à une marginalisation accrue des groupes vulnérables, aux inévitables violations des droits humains et aux actions ciblées contre les DDH qui en découleraient. C'est pour cela qu'il est essentiel que les voix des défenseurs soient entendues et incluses dans les plans post-COVID, étant donné que, pays après pays, les DDH, en particulier les femmes, se sont révélés inestimables en cette période d'urgence.

C'est le travail et la lutte des DDH qui ont conduit à l'accord historique d'Escazu en Amérique latine, qui entrera en vigueur en avril. En reconnaissant dans la loi le rôle de la participation publique dans la résolution des problèmes environnementaux — et en reconnaissant l'importance des défenseurs des droits humains dans ce contexte — le Traité souligne les liens entre la protection de l'environnement et les droits humains et que l'un ne peut être obtenu sans l'autre. Cela étant dit, de nombreux pays où il est le plus dangereux d'être un DDH, notamment le Brésil, la Colombie, le Guatemala, le Honduras et le Pérou, n'ont pas encore ratifié le traité. La COP 26 étant prévue pour novembre 2021, les États ont la possibilité d'intégrer les défenseurs du droit à la terre, des peuples autochtones et de l'environnement à leurs stratégies d'atténuation du changement climatique tout en s'engageant à réduire les gaz à effet de serre en vertu de l'effet de cliquet.*1 On espère que le réengagement des États-Unis pour le climat insufflera un sentiment d'urgence pour les procédures et inclura une meilleure appréciation du rôle joué par les défenseurs dans la gestion et la protection de leur environnement. Cependant, il y a un risque que les progrès dans la lutte contre les causes du changement climatique conduisent à une réaction plus violente contre les défenseurs qui mettent en avant ces problèmes leur environnement. Cependant, il y a un risque que les progrès dans la lutte contre les causes du changement climatique

à une réaction plus violente contre les défenseurs qui mettent en avant ces problèmes.

Des progrès ont également été réalisés dans le domaine des entreprises et des droits humains, la Commission européenne « engageant à aller de l'avant avec une initiative obligeant les entreprises de l'UE à faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement dans leurs activités commerciales dans le monde. Il s'agit d'une avancée prometteuse qui a le potentiel d'avoir un impact tangible sur la sécurité de milliers de DDH dans toutes les régions du monde et, pour cette raison, il est vital que les connaissances et l'expérience des DDH soient prises en compte dans ce processus. L'impunité étant une caractéristique commune en cas d'homicide de DDH dans de nombreux pays, les défenseurs ont également la possibilité de recourir au EU Régime de sanctions mondiales en matière de droits de l'Homme récemment adopté par l'UE, qui permettra de cibler "des individus, des entités et des organismes... responsables, impliqués ou associés à de graves violations et abus des droits humains dans le monde." À un moment où la technologie est de plus en plus utilisée pour limiter les droits humains et pour espionner les DDH, il y a eu une autre avancée prometteuse en novembre, lorsque les députés européens et le Conseil européen sont parvenus à un accord provisoire sur un nouvel ensemble de règles régissant l'exportation de produits européens à double usage pouvant être "réutilisés pour violer les droits humains." Fait important pour les DDH, cela inclut les outils de cybersurveillance.

LA COP 26 ÉTANT PRÉVUE POUR NOVEMBRE 2021, LES ETATS ONT LA POSSIBILITÉ D'INTÉGRER LES DÉFENSEURS DU DROIT À LA TERRE, DES PEUPLES AUTOCHTONES ET DE L'ENVIRONNEMENT À LEURS STRATÉGIES D'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE TOUT EN S'ENGAGEANT À RÉDUIRE LES GAZ À EFFET DE SERRE EN VERTU DE L'EFFET DE CLIQUET.*

*La COP 26 est la 26e Conférence de l'ONU sur le changement climatique et se déroulera à Glasgow en novembre 2021.

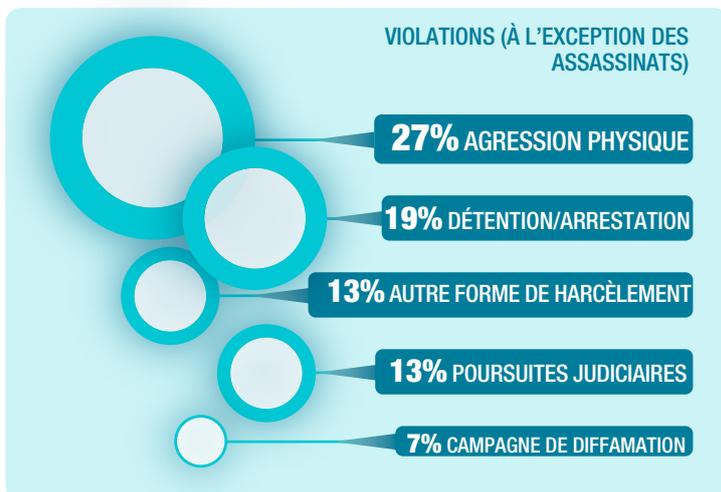
Malgré les attaques, les ravages du COVID-19, la perte d'emploi, les restrictions des déplacements et l'imposition opportuniste de législations restrictives, la résilience dont ont fait preuve les défenseurs en 2020 témoigne de leur courage. Ceci, combiné à leur travail crucial au cours de l'année, sert de rappel aux décideurs du monde entier et montre pourquoi la création d'un environnement propice pour les DDH devrait rester une priorité, en particulier alors que le monde continue de se débattre avec la pandémie de COVID-19.

Notes de bas de page

5. Lesbienne, gay, bisexuel, transgenre, intersexuées, queer+. Front Line Defenders utilise « Q + » dans ce rapport, car certaines personnes peuvent ne pas s'assimiler aussi facilement à d'autres catégories. L'identité queer reflète l'espace pour être présent mais fluide et pour définir ses propres limites à un moment donné. LGBTQI+ reflète une plus grande inclusion et un plus grand respect des corps, des sexes, des relations et de la diversité des personnes soutenues par FLD.
6. En décembre 2020, Front Line Defenders a publié un rapport mettant en lumière les défis spécifiques auxquels sont confrontés les défenseurs des droits LGBTQI+ et des travailleurs du sexe.
7. <https://www.ridl.io/en/when-autocrats-fail-civil-society-steps-up/> Comme l'a noté Freedom House, « le groupe s'est avéré si efficace qu'il [a collaboré] avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le ministère de la Santé pour rationaliser la livraison d'équipements médicaux et de protection individuelle dans le pays. »
8. Au Bangladesh, les « hijras » sont des personnes à qui le « sexe masculin » a été attribué à la naissance, mais qui s'identifient comme femmes plus tard dans la vie et préfèrent être reconnues comme hijra ou comme un troisième sexe.
9. Au Bangladesh, les « kothis » sont généralement compris comme des hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes (HSH) qui peuvent « féminiser leur comportement et préférer assumer un rôle de genre plus féminisé dans leurs relations sexuelles » (Sexual Right Initiative, février 2009).
10. Durant les premiers mois de la pandémie, Front Line Defenders a publié deux guides sur le télétravail à domicile, traduits en plusieurs langues.
11. L'ONU Femmes qualifie l'augmentation de la violence domestique pendant le COVID de « pandémie de l'ombre ».
12. The Council of Europe Convention on preventing and combating violence against women and domestic violence, better known as the Istanbul Convention, is a human rights treaty of the Council of Europe against violence against women and domestic violence which was opened for signature on 11 May 2011, in Istanbul, Turkey.
13. Nasrin a été temporairement libérée en octobre mais elle a été renvoyée en prison en novembre bien que ses médecins aient recommandé la prolongation de sa permission pour raison médicale. Narges a également été libérée en octobre ; elle avait contracté le COVID-19 en juillet.
14. « L'effet de cliquet exige que tous les cinq ans, les parties prenantes à l'accord présentent des objectifs nationaux plus ambitieux en matière de climat, en tenant compte des progrès technologiques, économiques et sociaux des années intermédiaires » <https://www.economist.com/international/2020/12/13/paris-anniversary-climate-pledges-bring-progress-but-fall-short>

AMÉRIQUES

TOP CINQ DES VIOLATIONS SIGNALÉES À FLD : AMÉRIQUES 2020

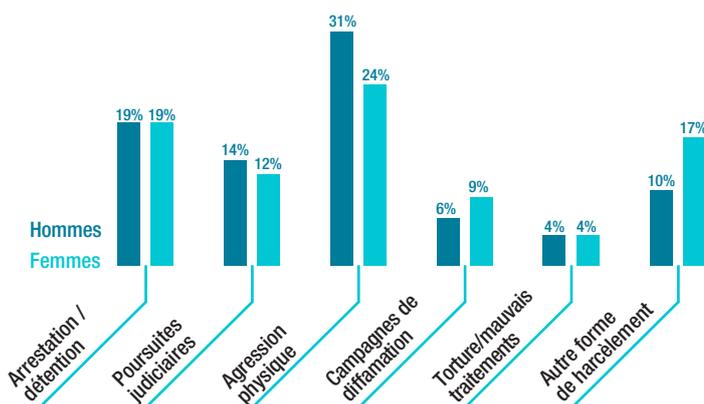


264

DDH ASSASSINÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUES



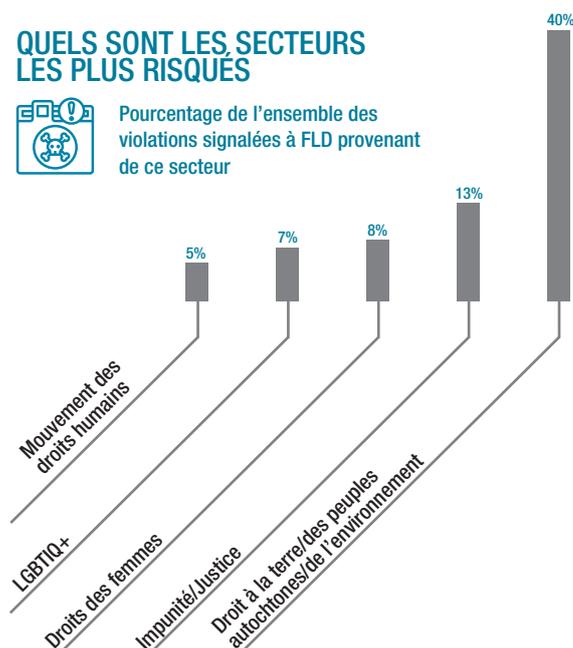
COMMENT LES HOMMES ET LES FEMMES SONT-ILS CIBLÉS VIOLATIONS (À L'EXCEPTION DES ASSASSINATS)



QUELS SONT LES SECTEURS LES PLUS RISQUÉS



Pourcentage de l'ensemble des violations signalées à FLD provenant de ce secteur



'IMPACT DE LA PANDÉMIE ET LES RÉPONSES DES ÉTATS À CELLE-CI ONT ACCENTUÉ LES RISQUES DE SÉCURITÉ RÉGULIERS AUXQUELS SONT CONFRONTÉS LES DÉFENSEURS DANS LES AMÉRIQUES. LES DÉFENSEURS DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES, DU DROIT À LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT, AINSI QUE CEUX QUI TRAVAILLENT SUR LES LGBTIQ+, LES DROITS DES FEMMES ET LES DROITS À LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE, FAISAIENT TOUJOURS PARTIE DES DDH LES PLUS CIBLÉS DE LA RÉGION. CES GROUPES ONT ÉGALEMENT EU TENDANCE À ÊTRE LES PLUS GRAVEMENT TOUCHÉS PAR LA PANDÉMIE DE COVID-19, ÉTANT COMME SOUVENT MIS EN MARGE DE LA SOCIÉTÉ AVEC UN ACCÈS LIMITÉ AUX RESSOURCES OU AUX SERVICES DE SANTÉ.

L'année 2020 a été marquée par une augmentation du niveau de violence dirigée contre les DDH en Colombie, en particulier ceux qui participent à la mise en œuvre du processus de paix et qui participent aux initiatives volontaires d'éradication des cultures de drogue ou ceux qui s'opposent à l'extraction agressive des ressources naturelles. Les périodes de confinements nationaux ont forcé les défenseurs en danger à rester en place, même lorsque leurs stratégies de sécurité prévoyaient des déplacements fréquents. Au cours des six premiers mois de l'année, le partenaire du Mémorial des DDH, le Programa Somos Defensores (Colombie), a signalé une augmentation de 61 % du nombre de défenseurs tués par rapport à la même période l'année dernière, et de ces homicides, 48 % ont eu lieu pendant une période de restrictions gouvernementales ou de confinement.

POURQUOI TANT DE DDH SONT ASSASSINÉS EN COLOMBIE ?

Après la signature des accords de paix en novembre 2016 et la démobilisation des FARC, et avec un État et des appareils étatiques pas ou peu présents, des groupes armés, nouveaux et existants, ont pris le contrôle de territoires autrefois contrôlés par le groupe dissous. Depuis 2017, ces factions rivales se battent pour le contrôle des territoires dans le but de poursuivre leurs activités économiques illicites et leurs trafics. Les DDH se retrouvent exposés à l'incapacité du gouvernement colombien de mettre en œuvre des éléments cruciaux des accords de paix. Les dirigeants politiques stigmatisent les défenseurs qui dénoncent la situation tandis que les autorités retirent les mesures de protection dont bénéficiaient les dirigeants en danger. Les DDH se retrouvent à devoir eux-mêmes faire pression pour la mise en œuvre des éléments cruciaux des accords de paix et à promouvoir les programmes de substitution des cultures dans leurs communautés. Ces défenseurs, aux côtés de ceux qui défendent la terre, l'environnement et les droits des peuples autochtones, sont régulièrement visés par des groupes armés. L'année dernière, ces groupes armés ont pris une autre dimension en imposant violemment des quarantaines, des restrictions des déplacements et en obligeant les communautés à obéir afin de mieux exercer leur contrôle et de limiter les capacités de ceux qui s'opposent à leurs activités illicites. L'État a répondu en renforçant la présence militaire dans ces territoires, ce qui a été contre-productif et n'a fait qu'accroître la violence et le risque pour les communautés et les DDH. Les militaires ont aussi été dénoncés pour leur usage disproportionné de la force contre les civils et les DDH.

Les défenseurs de l'environnement et des droits des peuples autochtones ont continué à être les plus exposés aux menaces de mort et aux assassinats dans toute la région, y compris ceux perpétrés par la police et les forces militaires. La déclaration de l'état d'exception ou de l'état de siège au Chili, en Colombie, au Salvador, au Guatemala, au Honduras, au Mexique et au Pérou a amené la présence de la police et de l'armée dans la vie quotidienne, chargées de contrôler le respect de ces décrets. Au Chili, les défenseurs Mapuches ont été victimes de divers actes d'agression et de détentions arbitraires. Vingt-cinq leaders Mapuches, actuellement emprisonnés à cause de leurs activités pacifiques, n'ont pas été libérés malgré l'épidémie.

L'an dernier, plusieurs défenseurs de l'environnement et des droits des populations autochtones et plusieurs communautés ont été attaqués au Honduras, principalement par les forces de sécurité. En mai, Edwin Fernández, membre de l'OFRANEH (Organisation fraternelle noire du Honduras) et du Comité Rio Tinto, a été assassiné chez lui devant sa famille. Trois inconnus sont entrés dans la maison et ont demandé à Edwin de leur remettre la clé de la barrière de sécurité de la communauté de Rio Tinto. Le Comité Rio Tinto avait fermé la communauté pour protéger la communauté Garifuna¹⁵ du COVID-19. Lorsque Edwin a refusé de leur donner la clé, ils l'ont abattu. Deux mois plus tard, cinq leaders Garifunas ont disparu de force, enlevés par des hommes armés vêtus d'uniformes de la police ; ils étaient toujours portés disparus au moment de la rédaction de ce rapport. Les attaques ont également continué contre

les membres de [COPINH](#) et les DDH de Guapinol, les auteurs ayant des liens avec des intérêts économiques et des parties prenantes liées au monde des affaires.

Ces violations persistent en raison de l'impunité endémique dans la grande majorité des cas de disparitions et d'homicides. Par exemple en septembre, un juge de Tehuacán, au Mexique, a acquitté en septembre les trois coupables présumés de la disparition de [Sergio Rivera Hernández](#), en 2018, bien que plusieurs témoins aient confirmé leur présence sur les lieux. Sergio, dont on était toujours sans nouvelles à la fin de l'année, dénonçait de multiples violations des droits humains commises contre les communautés autochtones locales ainsi que les dommages environnementaux lors de la construction du système hydroélectrique Coyalapa-Atzatlán. Les défenseurs et communautés autochtones ont été ciblés dans la région de Miskito au Nicaragua, dans les régions de Bribri et de Brörán au Costa Rica et dans les régions Mapuche au Chili. Les communautés vivant sur les territoires de Salitre, Térraba, Cabagra, China Kichá, et Maleku au Costa Rica ont subi une hausse des attaques alors qu'ils défendaient les droits des populations autochtones contre l'occupation illégale de leurs territoires. Ces attaques ont pris la forme d'agressions armées, d'incendies criminels, de menaces de mort, d'intimidations, de dégradations de biens et il y a eu au moins un assassinat, celui de Yehry Rivera ; les autorités n'ont enquêté sur aucun de ces actes et n'ont rien mis en place pour protéger les défenseurs.

Les DDH qui défendent le droit à la terre et aux ressources, qu'il s'agisse de personnes autochtones, de défenseurs de l'environnement, d'agriculteurs ou de paysans, ont été soumis aux mêmes invectives des élites que les années précédentes. Les gouvernements, avec la complicité des acteurs du monde des affaires, ont utilisé les mesures prises pour lutter contre le COVID-19 pour accélérer l'accaparement des terres et les expulsions forcées, avec une opposition affaiblie par les restrictions et le virus. La levée des sauvegardes environnementales au Brésil a mis des milliers de communautés en danger et a suscité une inquiétude encore plus grande parmi les DDH au sujet du projet d'accord commercial UE-Mercosur. L'accord, qui serait l'accord commercial le plus important jamais conclu par l'UE, accorderait un accès privilégié au marché de l'UE pour les marchandises en provenance du Brésil, d'Argentine, du Paraguay et d'Uruguay. Les défenseurs ont indiqué que cela entraînerait une augmentation de la demande européenne de produits, y compris le bœuf, conduisant à une accélération de la déforestation et des accaparements illégaux de terres, à une dégradation de l'environnement et à une hausse de la violence contre les communautés rurales et autochtones de l'Amazonie. L'affaire de [Claudelice Santos](#) (voir ci-dessous) illustre les risques que représentent les grands éleveurs et agriculteurs pour les défenseurs de l'environnement. Le fait que cet accord commercial ait progressé jusqu'à présent, à une période où l'UE s'emploie également à réduire l'incidence des opérations commerciales basées dans l'UE sur les droits humains, met en évidence certaines des incohérences fondamentales entre les valeurs défendues par l'UE et ses

UN CAS EMBLÉMATIQUE – LE MEXIQUE

Kenia Inés Hernández Montalván est une FDDH et avocate féministe autochtone N'oomdaa, parlant la langue amuzga et originaire de la communauté de Xochistlahuaca dans l'État de Guerrero, au Mexique. Elle coordonne le *Collectivo Libertario Zapata Vive*, un mouvement paysan qui défend le droit à la terre, l'identité collective et qui promeut différentes formes de résistance pacifique contre le modèle de développement néolibéral imposé par l'État mexicain. Elle a déménagé à Mexico en 2019 en raison des risques auxquels elle était confrontée chez elle, mais elle a continué à être la cible de menaces de mort, de campagnes de dénigrement de persécution, ainsi que d'acharnement judiciaire.

En juin, Kenia a été arbitrairement arrêtée par la police d'État dans l'État de Mexico. Elle a été accusée de vol aggravé. Bien qu'elle ait bénéficié d'une libération conditionnelle le temps de la procédure judiciaire, elle a été arrêtée en octobre dans l'État de Puebla et accusée de « vol avec violence ».

Quelques jours plus tard, alors que Kenia était sur le point d'être libérée en vertu de mesures probatoires qui lui auraient permis de mener son enquête complémentaire en dehors de la prison, une nouvelle charge de « agression sur la voie publique » a été portée contre elle et elle a été placée à l'isolement dans une prison de sécurité maximale à Morelos. Selon [Antonio Lara Duque](#), l'avocat de Kenia qui travaille avec le *Centro de Derechos Humanos Zeferino Ladrillero*, sa criminalisation est « le résultat du machisme et du système patriarcal qui régit la fédération et les États de Morelos et de México, qui ne permettent pas à une femme de mener la lutte sociale et [son arrestation] cherche à faire d'elle un exemple pour toutes celles qui oseraient protester ».



Source: Centro de Derechos Humanos Zeferino Ladrillero

actions.

D'autres gouvernements, dont le Pérou, le Honduras, le Mexique et le Panama, ont permis la poursuite de projets de développement, la déforestation et l'exploitation minière malgré l'arrêt de l'économie. Le 23 novembre, 300 membres de la Garde nationale sont arrivés dans le camp zapatiste d'Apatlaco (Mexique) pour expulser le camp qui gardait le territoire. La Garde nationale a autorisé l'entrée de machines pour redémarrer les travaux de construction d'un pipeline dans le cadre du projet intégral Morelos (PIM) bien que ce projet viole les droits à l'eau, à l'autodétermination, à la terre et au territoire, et le droit à la vie, de plusieurs communautés, en particulier dans les ejidos d'Ayala, Morelos.

Les FDDH ont été forcées de trouver un équilibre entre leur activisme et leur rôle de principales pourvoyeuses de soins dans leurs foyers, tout en luttant également contre une augmentation alarmante de la violence sexiste pendant les périodes de confinement. Certains auteurs de cette violence occupent également des postes de pouvoir au sein de la communauté des droits humains. Au Mexique, les manifestations dénonçant la forte augmentation du taux de féminicides et du niveau de violence genrée ont été réprimées par les forces de police des États et des villes. Les forces de sécurité ont notamment utilisé les détentions arbitraires et au secret, les expulsions violentes, le manque d'accès à la défense juridique et le retard des procédures, l'usage excessif de force, la saisie et/ou la dégradation du matériel électronique des manifestants et les violations des procédures requises. Le 9 novembre, au moins 50 policiers municipaux ont frappé des manifestants et tiré à balles réelles lors d'une manifestation contre le viol et le meurtre de Bianca « Alexis » Lorenzana à Cancún.

Au Chili, les actions ciblées contre deux porte-paroles Mapuche ont révélé des défis spécifiques auxquels sont confrontées les femmes autochtones qui défendent les droits humains. [Nora Nancul](#) et [Gricel Nancul](#), qui tentent depuis des années de récupérer pacifiquement leurs droits sur des terres autochtones occupées par l'État et des intérêts privés, ont été arrêtées sans mandat par la police en septembre alors qu'elles travaillaient sur des terres proches de leur domicile, avec leurs jeunes enfants près d'elles. La police a agressé verbalement et physiquement les deux femmes et leurs

UN CAS EMBLÉMATIQUE – LE BRÉSIL

Claudelize Santos est une FDDH qui défend l'environnement dans l'État de Para au Brésil. Après avoir dénoncé des violations résultant de l'accaparement des terres, de l'exploitation forestière et d'autres crimes contre l'environnement, elle a reçu de nombreuses menaces de mort. En 2011, son frère, le défenseur de l'environnement Jose Claudio, et sa femme Maria ont été assassinés, en raison de leurs actions pour la défense de la forêt tropicale. Le couple avait déjà été menacé de mort par des bûcherons et des éleveurs de bétail. Après leur assassinat, Claudelize a entamé une lutte de dix ans pour obtenir justice pour son frère et sa belle-sœur, bien que l'impunité règne lorsque des DDH sont assassinés.

Grâce à ses efforts, deux hommes ont été reconnus coupables de l'assassinat. L'un d'eux, un important exploitant agricole, a été condamné à 60 ans de prison en 2016, mais la police du Para n'a jamais exécuté le mandat d'arrêt. Le deuxième homme, lui aussi grand exploitant agricole, a été condamné à 42 ans d'emprisonnement en 2013, mais il s'est évadé en 2015 lors de son transfert vers une autre prison et il se cache depuis lors. Outre ses efforts pour la défense de l'environnement et en l'absence d'intervention des autorités de l'État sur l'affaire, Claudelize fait sans cesse pression sur la police pour qu'elle agisse et elle a sollicité le public pour obtenir des informations et localiser les coupables.

En août, Claudelize a reçu une information qu'elle a dûment transmise à la police sur la localisation de l'agresseur qui s'est évadé de prison en 2015. Cette information a conduit à la réarrestation du meurtrier condamné et Claudelize a poursuivi ses efforts pour traduire le deuxième homme en justice. Cependant, les menaces auxquelles elle est confrontée se sont à nouveau accentuées et elle a été contrainte de quitter la région pour sa sécurité. Après l'arrestation, Claudelize a déclaré :

“Ils coupent un, deux ou trois arbres, mais un millier, cinq mille autres arbres pousseront. C'est ainsi que nous pourrons faire du monde un lieu d'espérance, où les gens voient l'avenir à travers des yeux pleins d'espoir et n'ont pas peur de perdre leur vie à cause de la tronçonneuse de l'avidité, à cause de la méchanceté de ceux qui ne sont pas d'accord avec l'idée que l'environnement c'est la vie et que ceux qui la défendent méritent aussi de vivre.”



Claudelize photographée avec sa mère dans un moment de joie après un an d'attaques. Une menace de mort a été postée chez sa mère vers la fin de l'année.

enfants, en employant un langage misogyne et racialement discriminatoire, avant de les faire tomber par terre et de les traîner dans la boue. Les défenseuses pensent avoir été targeted de cette manière à cause de leur statut de mères indigènes, « car elles perpétuent les générations Mapuches », qui s'opposent au modèle économique basé sur l'extraction des ressources, l'appauvrissement et la privation des droits du peuple Mapuche. Aux États-Unis, les femmes autochtones ont continué à résister aux menaces constantes pesant contre leurs territoires. Malgré la pandémie, les manifestations contre l'un des plus grands projets de pipelines de sables bitumineux en Amérique du Nord, Line 3 Pipeline, se sont poursuivies sur les terres Anishinaabe dans le nord du Minnesota ; les défenseurs autochtones et leurs alliés ont été menacés et arrêtés pour « intrusion sur une propriété privée ».

À la suite des mesures prises par le gouvernement salvadorien pour lutter contre le COVID-19, les attaques contre les FDDH et les organisations de défense des droits des femmes dans le pays ont considérablement augmenté, y compris celles qui travaillent sur Internet. Les journalistes et les FDDH ont été la cible de harcèlement, de campagnes de dénigrement et d'intimidation — exprimées avec un langage misogyne — en représailles contre leurs reportages et leurs analyses critiques concernant la gestion de la pandémie par le gouvernement. Au Guatemala, des femmes journalistes et des FDDH travaillant avec Prensa Comunitaria et Ruda ont été harcelées alors qu'elles étaient en reportage sur le terrain ou soutenaient les manifestations organisées à l'occasion de la Journée mondiale d'action pour l'accès à l'avortement légal et sans risque. Des profils créés sur les réseaux sociaux par des acteurs se cachant derrière un vernis d'idéologie « pro-vie » et « pro-famille » ont été créés pour intimider et harceler les journalistes et pour censurer et faire taire les FDDH. Au Brésil, la santé sexuelle et les droits reproductifs sont restés un champ de bataille idéologique ; les défenseurs de ces droits ont été menacés, criminalisés et attaqués. Le cas d'une fillette de 10 ans qui a été violée et mise enceinte illustre la lenteur avec laquelle les autorités ont consenti à s'engager dans ce combat. Les responsables de l'État, avec l'appui du ministère des Droits humains, ont exercé une pression énorme sur la fillette et sa famille pour qu'elle ne se fasse pas avorter, bien que l'avortement en cas de viol soit légal. Des militantes féministes qui défendaient l'enfant ont été menacées et des extrémistes ont attaqué des réunions organisées par les FDDH. Le médecin qui a pratiqué l'avortement a été menacé. Le mouvement féministe de la « vague verte » en Argentine a réussi à renverser les normes régionales, lorsque le Congrès a légalisé les avortements jusqu'à 14 semaines en décembre. Cela fait suite à des années de campagnes menées par le mouvement populaire des femmes, souvent dans un environnement extrêmement hostile.

Les défenseurs LGBTIQ+ ont été particulièrement touchés par la pandémie en raison de la stigmatisation, de la

L'IMPACT DES DDH — BRÉSIL

Pour protester contre les violences policières toujours répandues au Brésil malgré les mesures restrictives du COVID-19, les mouvements noirs du pays sont descendus dans la rue, rassemblés sous le slogan « notre option est d'être tués par le virus ou par la police ». En avril, les meurtres commis lors d'opérations de police ont atteint des taux records à Rio de Janeiro et à Sao Paulo. Le mouvement des favelas de Rio de Janeiro, en partenariat avec le Défenseur public de l'État de Rio de Janeiro, et un certain nombre d'organisations de la société civile ont fait porter l'ADPF 635 devant la Cour suprême fédérale (STF). Il s'agit d'une action judiciaire de contrôle constitutionnel, populairement connue sous le nom de « ADPF des Favelas », dont l'objectif est de reconnaître et de remédier aux graves violations causées par la politique de sécurité publique de l'État de Rio de Janeiro contre la population noire et pauvre des favelas et d'autres quartiers pauvres lors des opérations de police.



Source: Raouil Santiago Instagram

“Mourir sous les balles ou mourir du virus. Les seules options des favelas ?”

Grâce à cette initiative stratégique, les jeunes leaders noirs du mouvement ont réussi à obtenir une ordonnance du tribunal pour suspendre les interventions de la police dans les favelas pendant le confinement décrété dans le cadre de la pandémie de COVID-19. La reconnaissance des pratiques racistes par la police militaire et l'interdiction de l'utilisation des hélicoptères, entre autres équipements, a été une victoire importante pour la société civile. Cependant, le gouvernement de Rio de Janeiro n'a pas respecté cette mesure, autorisant plusieurs descentes de police en violation directe de la décision du tribunal. Le 4 décembre, deux enfants qui jouaient aux portes de leurs maisons ont été tragiquement victimes de balles perdues lors d'une opération de police à Duque de Caxias, une ville de la région métropolitaine de Rio de Janeiro.

discrimination et des tensions familiales pendant le confinement, de la perte d'opportunités d'emploi, des obstacles pour les déplacements, du manque d'accès aux services de santé et de l'accès réduit aux outils et aux réseaux de soutien au-delà de leur communauté. Outre la précarité persistante de l'emploi, l'insécurité économique, l'augmentation du sans-abrisme et la détérioration de leur santé, les défenseurs des droits LGBTIQ+ ont été victimes de violences physiques. Des défenseurs des femmes trans ont été tués pour avoir continué à défendre les droits de la communauté LGBTIQ+ et l'accès aux soins de santé pour la communauté LGBTIQ+, les travailleurs du sexe et les personnes vivant avec le VIH/SIDA. Au Mexique, au moins trois défenseurs transgenres ont été assassinés au cours de l'année, dont Mireya Rodríguez Lemus, une défenseuse bien connue des droits de la communauté LGBTIQ+ et des travailleurs du sexe, présidente de l'Association Unión y Fuerza de Mujeres Trans Chihuahuenses, A.C. Elle a été retrouvée morte, avec des signes de torture, en septembre dans la municipalité d'Aquiles Serdán, État de Chihuahua, après avoir été portée disparue pendant plusieurs jours.

Des professionnels de la santé et des journalistes faisant des reportages sur la pandémie ont été ciblés dans un certain nombre de pays. Au Chili, les informations personnelles de plusieurs leaders sociaux, dont des professionnels de santé, ont été rendues publiques, notamment leur lieu de travail ; après ces divulgations, ils ont reçu des messages haineux et ont été victimes d'intimidation et de harcèlement. Au Nicaragua, un certain nombre de médecins ont été licenciés après avoir signé une lettre demandant l'arrêt de la criminalisation des professionnels de santé qui condamnaient le manque d'action gouvernementale adéquate contre la pandémie et demandant la fourniture de MPI. Le Venezuela a connu une augmentation des attaques contre les organisations humanitaires, tandis que des DDH et des journalistes ont été convoqués à des interrogatoires à Cuba et condamnés à payer des amendes pour avoir publié des images montrant de longues files d'attente de personnes achetant de la nourriture et de la présence de l'armée dans les rues. Au Guatemala, la journaliste et défenseuse indigène Maya K'iche, [Anastasia Mejía](#), a été assignée à résidence en octobre après avoir passé plus d'un mois en détention. Elle a été accusée de « sédition » et « d'agression avec circonstances aggravantes » après avoir participé et couvert une manifestation pacifique le 24 août à Joyabaj, dénonçant la gestion par le maire des ressources destinées à lutter contre la pandémie de COVID-19.

Bien que le virus ait eu un impact sur les mouvements sociaux, les manifestations populaires soutenues se sont généralisées dans la région en 2020. Les manifestations se sont heurtées à un recours excessif à la force et à la brutalité policière en Colombie, au Chili, à Cuba, au Guatemala, au Mexique, au Nicaragua, au Panama, au Pérou et aux États-Unis. À Cuba, au moins 132 personnes — dont des journalistes, des artistes et des défenseurs des droits humains — participant et couvrant les manifestations du 30 juin contre les violences policières ont été arrêtées, coupées d'Internet et assignées à résidence. Au Nicaragua, au cours de la seconde quinzaine d'avril, au moins 50 arrestations arbitraires ont eu lieu dans le contexte du deuxième anniversaire du début du mouvement de protestation et de la crise actuelle dans ce pays. Les plus grandes manifestations depuis 20 ans ont éclaté au Pérou en novembre à la suite de l'impeachment douteux du président. La police a répliqué en employant une force excessive, entraînant la mort de deux étudiants et blessant plus de 200 manifestants. Les DDH qui surveillaient les actions de la police ont fait l'objet de harcèlement physique et verbal, tandis que le DDH [Carlos Rodríguez](#) a été détenu pendant 15 heures pour avoir tenté d'observer la situation de plusieurs personnes détenues dans un poste de police.

Le meurtre de George Floyd par la police aux États-Unis a entraîné la plus grande mobilisation populaire dans le pays depuis le mouvement des droits civiques dans les années 1960. Son meurtre, ainsi que les meurtres de Breonna Taylor, Tony McDade, Ahmaud Arbery et bien d'autres illustrent le racisme institutionnel et la brutalité policière dirigée contre les Noirs américains. Le racisme endémique a posé de graves problèmes de sécurité pour les DDH noirs qui mettent en évidence et demandent justice pour les violations ; des manifestants, des militants et des journalistes de toutes les ethnies marchant contre le racisme et documentant les manifestations se sont heurtés à une réponse violente de la police, notamment l'utilisation de balles en caoutchouc, de gaz lacrymogène, de gaz poivré et, dans certains cas, de balles réelles. À Minneapolis une tente médicale a été prise d'assaut par la police qui a ouvert le feu avec des balles en caoutchouc sur ceux qui se trouvaient à l'intérieur, notamment sur des infirmières qui soignaient des blessés. Comme un perroquet imitant les leaders autoritaires et ethno-nationalistes à travers le monde, le Président Trump a taxé les manifestants pacifiques de terroristes et a envoyé des unités militaires dans les rues. Selon l'Union américaine des libertés civiles (ACLU), au moins 400 journalistes ont été arrêtés entre le 26 mai et la fin de l'année, et plus de

17 000 manifestants ont été arrêtés rien qu'au cours des deux premières semaines de manifestations.

La violence contre les DDH qui prônent l'égalité pour les Dominicains d'origine haïtienne et contre le racisme a augmenté lorsque les manifestations du BLM aux États-Unis se sont propagées à d'autres pays. Il y a eu une recrudescence alarmante des menaces directes, du harcèlement et de la violence raciste contre Reconocido et d'autres organisations et DDH, en particulier les Afro-dominicains. Malgré la gravité des menaces, les autorités n'ont pas daigné ouvrir d'enquête. Le 9 juin, [Ana María Belique](#), coordinatrice de Reconocido, [Maribel Nuñez](#), militante et journaliste afro anticolonialiste, et [Fernando Corona](#), défenseur des droits humains d'ascendance africaine, ont été arbitrairement arrêtés et agressés physiquement par des policiers alors qu'ils manifestaient pacifiquement contre le racisme dans le parc de l'indépendance à Saint-Domingue en l'honneur de George Floyd. Dans les jours précédant la manifestation, un groupe ultranationaliste a mis en ligne sur Twitter une vidéo dans laquelle il menaçait de violentes représailles si la marche avait lieu. Les communautés autochtones Minga en Colombie ont été le fer de lance d'un énorme mouvement de protestation contre l'augmentation du nombre d'assassinats de leaders sociaux et communautaires. Les élites politiques ont accusé les Minga d'être impliqués dans le mouvement de guérilla, ouvrant la voie à une réponse militarisée contre les protestations sociales, et notamment à un recours excessif à la force et à des tirs aveugles à balles réelles par les forces de sécurité.

Au Brésil, les DDH qui se sont présentés aux élections locales se sont réellement mis en danger. Les candidats masculins ont été agressés physiquement, tandis que les femmes ont été largement soumises à des humiliations, des injures et des menaces destinées à les pousser hors de la vie publique. Les FDDH noires qui se sont présentées aux élections de conseillères ont été victimes de violence sur les réseaux sociaux, de campagnes de désinformation et d'attaques de pirates informatiques. Elles ont également été victimes d'agressions physiques et ont reçu des mises en garde selon lesquelles elles seraient tuées si elles étaient élues. En outre, plusieurs rapports font état de violences perpétrées contre des militants LGBTIQ+ qui ont également mis leurs noms en avant.

La criminalisation, l'acharnement judiciaire et l'abus de pouvoir restaient des tactiques courantes employées par les fonctionnaires et les acteurs puissants pour intimider les défenseurs et démobiliser les mouvements sociaux et les organisations. Les arrestations et détentions arbitraires, principalement de défenseurs des droits des peuples autochtones, de l'environnement, des femmes, anticoloniaux, de la liberté d'expression, de l'espace civique, étaient monnaie courante. Dans de nombreux cas, l'acharnement judiciaire et la criminalisation ne sont que l'une des nombreuses façons dont les défenseurs sont punis pour leur activisme. Le cas du leader étudiant nicaraguayen, [John Cerna](#), illustre cette tendance. Il a été arbitrairement détenu en février avec quatre autres étudiants à cause de son militantisme en faveur de la démocratie. Ils ont été contraints de signer un mandat d'arrêt vierge et ont été transférés à la prison d'El Chipote à Managua. Un parent qui s'est rendu à la prison de Cerna en novembre, a signalé que le DDH montrait de graves signes de torture physique et psychologique et qu'il manquait de soins médicaux adéquats pour

L'IMPACT DES DDH – NICARAGUA

L'Observatoire du COVID-19 a été créé en mars au Nicaragua, en guise d'espace multidisciplinaire pour les défenseurs, les professionnels de la santé, les journalistes et d'autres secteurs concernés par l'impact du COVID-19 dans le pays. Le collectif rassemble des données sur l'évolution de la pandémie et sur les menaces et les licenciements des professionnels de la santé qui ont subi des représailles à cause de leur plaidoyer en matière de santé.

L'Observatoire recueille des informations provenant de sources primaires et secondaires sur la situation de la pandémie dans les différents départements du pays, vérifie et analyse les données avec le soutien de professionnels de diverses disciplines, et présente des rapports périodiques et des infographies sur son site Web et sur ses comptes sur les réseaux sociaux. L'initiative est un effort destiné à combler les lacunes laissées par le gouvernement nicaraguayen, qui a suivi une politique de déni et de dissimulation d'informations sur la crise sanitaire. L'Observatoire et ses membres ont fait l'objet de menaces, de campagnes de dénigrement et un faux compte Twitter a été créé afin de tromper le public.



Un extrait du compte Twitter crée l'Observatoire du COVID-19 mettant en lumière les mythes et la réalité du virus

soigner son épilepsie dans la cellule à sécurité maximale où il a été transféré en septembre.

Les campagnes de dénigrement et les attaques en ligne étaient encore une réalité quotidienne pour de nombreux défenseurs de la région en 2020, en particulier pour les défenseuses, avec de hauts fonctionnaires et de puissants organes de presse conspirant pour discréditer et stigmatiser publiquement les DDH. Le 10 mai 2020, la FDDH trans noire et artiste, Rosa Luz, a été victime de nombreuses attaques sur ses réseaux sociaux après avoir publié une vidéo au sujet du racisme dans l'industrie musicale brésilienne. Elle a été la cible d'attaques du « cabinet de la haine » (gabinete do ódio)¹⁵, qui a prétendu à tort et avec malveillance que Rosa Luz était une terroriste de gauche et une instigatrice de haine, et qu'elle était financée par l'une des plus grandes banques privées du Brésil. Rosa Luz a reçu des menaces de mort via son compte Instagram et a été la cible de nombreuses attaques sur Twitter. Des pirates informatiques l'ont menacée de divulguer ses informations personnelles et deux de ses amis proches ont également été attaqués sur Internet. Rosa Luz a été obligée de limiter sa présence sur Internet pendant un certain temps et de renforcer sa protection.

Au Salvador et au Mexique, les élites ont tenté de lier les DDH à des groupes criminels ou à des « intérêts internationaux ». En août, le Président mexicain a remis en question les sources de financement reçues par la presse indépendante et les organisations environnementales qui ont mis en lumière les violations commises dans le cadre du projet controversé de chemin de fer de 1500 km « Tren Maya », financé par le gouvernement, qui aura un impact sur les communautés autochtones et l'environnement naturel dans la péninsule du Yucatán. En réponse, les organisations ont déclaré publiquement les financements qu'elles avaient reçus et les ont signalés aux mécanismes compétents. Au Pérou, un gouverneur a déclaré aux médias que l'ambassadeur indien, lors d'une visite dans la réserve de Chaparrí, pourrait être en danger s'il sortait de sa voiture, ce qui sous-entend que les DDH locaux et les communautés engagées dans un activisme pacifique représentent une menace.

Les attaques et les menaces contre les DDH dans les Amériques se sont produites dans le contexte de l'affaiblissement des normes régionales en matière de droits humains et de la normalisation rampante de la surveillance numérique des DDH. Un rapport du Citizen Lab de l'Université de Toronto a révélé que les gouvernements du Chili, d'Équateur, du Salvador, du Guatemala, du Honduras, du Mexique et du Pérou utilisent un logiciel fourni par la société de surveillance israélienne Circles pour espionner les téléphones portables de leurs citoyens grâce à l'interception d'appels et de SMS, et grâce à la localisation des appareils sur les réseaux. Il a également été révélé que l'armée nationale colombienne s'était livrée à l'espionnage bien orchestré d'au moins 130 personnes, y compris des défenseurs des droits humains. Au Mexique, en dépit de précédents bien-dokumentés d'attaques d'espionnage contre des journalistes et des défenseurs des droits humains et malgré l'élection d'un gouvernement de gauche autoproclamé, de telles pratiques restent impunies et des logiciels espions sophistiqués sont vendus à des cartels par des fonctionnaires corrompus. Les cartels ciblent régulièrement les défenseurs qui travaillent sur les questions relatives aux droits des migrants dans le pays. Dans un rapport de 2019, Front Line Defenders décrit comment les groupes du crime organisé attaquent et menacent ces DDH parce que leur travail interfère avec les activités de traite des êtres humains des criminels. En 2020, Front Line Defenders a répertorié les menaces, le harcèlement et la surveillance des défenseurs des droits des migrants et des refuges pour migrants par des membres du crime organisé et par les forces de police locales et fédérales, principalement le long de la frontière américano-mexicaine.

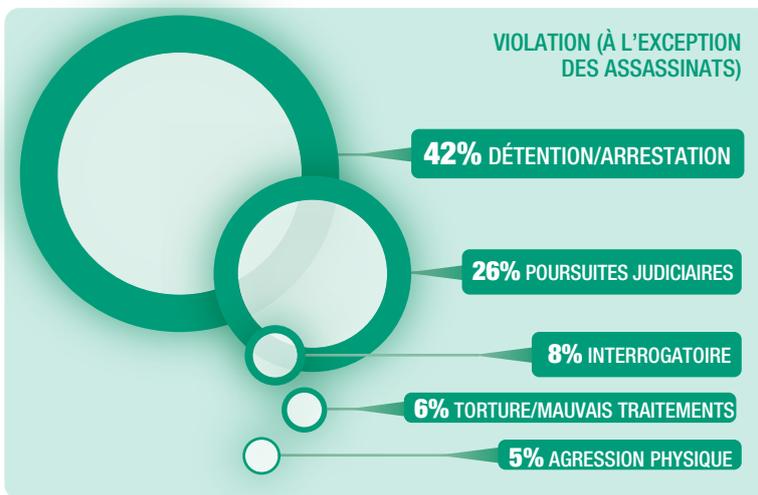
Notes de bas de page

15. Les Garifuna sont des personnes d'ascendance africaine et des populations autochtones vivant principalement dans les régions côtières d'Amérique centrale.

16. Un groupe informel lié au conseiller de Rio de Janeiro Carlos Bolsonaro (PSC), fils du président, accusé de diffuser de fausses informations et de promouvoir des attaques virtuelles fondées sur des idéologies d'extrême droite

ASIE ET PACIFIQUE

TOP CINQ DES VIOLATIONS SIGNALÉES À FLD : ASIE ET PACIFIQUE 2020

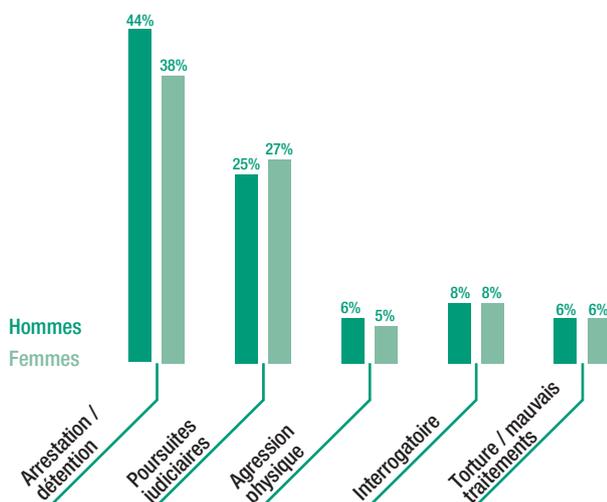


54
DDH ASSASSINÉS DANS
LA RÉGION
ASIE-PACIFIQUE



COMMENT LES HOMMES ET LES FEMMES SONT-ILS CIBLÉS

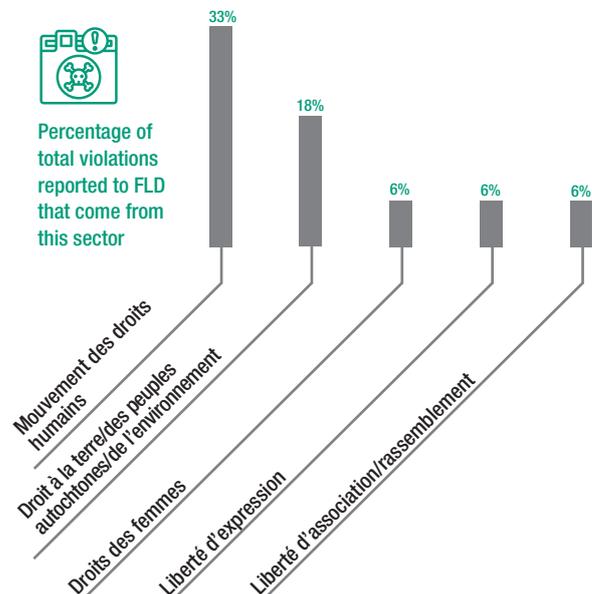
VIOLATIONS (À L'EXCEPTION DES ASSASSINATS)



QUELS SONT LES SECTEURS LES PLUS RISQUÉS



Percentage of total violations reported to FLD that come from this sector



LES DDH DE LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE ONT ÉTÉ CONFRONTÉS À DES MENACES CONTRE LEUR SÉCURITÉ ET À DES ATTEINTES À LEUR DIGNITÉ DE LA PART DES GOUVERNEMENTS, DES FORCES PROGOUVERNEMENTALES, DES INTÉRÊTS DES ENTREPRISES ET DES EXTRÉMISTES RELIGIEUX. DANS CERTAINS CONTEXTES, CES MENACES ÉMANAIENT DES COMMUNAUTÉS HOSTILES ET DES FAMILLES, OU CES DERNIÈRES ONT ACCENTUÉ LA VULNÉRABILITÉ DES DÉFENSEURS FACE AUX ATTAQUES. LES FEMMES ET LES DÉFENSEURS LGBTIQ+ ÉTAIENT PARTICULIÈREMENT VULNÉRABLES DANS LE CONTEXTE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19 ET DES RESTRICTIONS CONNEXES, NOTAMMENT EN RAISON DE L'ACCÈS LIMITÉ AUX RESSOURCES ET DES RESTRICTIONS DE DÉPLACEMENTS. LES GOUVERNEMENTS ET LES ACTEURS PROGOUVERNEMENTAUX ONT CHERCHÉ À CONSOLIDER LEUR POUVOIR AU DÉTRIMENT DE LA SÉCURITÉ DES DDH ET DES COMMUNAUTÉS QU'ILS REPRÉSENTENT. LE POUVOIR RECHERCHÉ ET APPLIQUÉ ÉTAIT À LA FOIS IDÉOLOGIQUE – EN TERMES DE DISCOURS NATIONALISTES, DROITISTES, ANTI MINORITÉS – ET LIÉ AU CONTRÔLE ET À L'ACCÈS AUX RESSOURCES PAR DES AGENTS ÉTATIQUES ET NON ÉTATIQUES MOTIVÉS PAR LE PROFIT.

Les opportunités de plaider des DDH ont été sérieusement restreintes en raison de la pandémie, en particulier au cours du premier semestre de l'année. Les restrictions de déplacements et la difficulté d'accéder à des plateformes en ligne sécurisées et fiables ont davantage isolé certaines communautés locales. La Chine et l'Inde, ainsi qu'un certain nombre d'autres États, ont poursuivi leurs efforts pour réduire et recadrer les normes relatives aux droits humains. En juin, le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU a adopté une résolution dite « gagnant-gagnant » sur la « coopération mutuellement bénéfique » proposée par la Chine, au terme d'un débat controversé et malgré l'objection d'un tiers des membres du Conseil. La résolution présentée par la Chine s'inscrit dans la continuité de ses efforts à l'ONU pour promouvoir des « négociations » entre les gouvernements comme le principal moyen de traiter les questions de droits humains, au détriment d'un examen critique rigoureux où les experts indépendants des Nations Unies et la société civile jouent un rôle actif. Le gouvernement indien a également tenté de faire taire les critiques internationales sur son bilan en matière de droits humains. En janvier, les autorités indiennes ont réussi à faire pression pour empêcher le Parlement européen d'adopter une résolution d'urgence condamnant les violations des droits humains en Inde, en particulier dans

LA CHINE ET L'INDE, AINSI QU'UN CERTAIN NOMBRE D'AUTRES ETATS, ONT POURSUIVI LEURS EFFORTS POUR RÉDUIRE ET RECADRER LES NORMES RELATIVES AUX DROITS HUMAINS.

le contexte de la loi sur la modification de la citoyenneté. Plus tard dans l'année, l'UE a annoncé la reprise de son dialogue sur les droits humains avec l'Inde. Compte tenu des antécédents de l'Inde, il existe des doutes quant à l'efficacité du dialogue, à moins que des critères clairs, transparents et applicables ne soient fixés dès le départ.

2019 et 2020 ont été des années de changements politiques importants en Afghanistan, en Inde, au Sri Lanka et aux Maldives, tandis que les gouvernements ont resserré les restrictions des libertés de réunion et d'association en Thaïlande, au Cambodge, au Myanmar et aux Philippines. En Inde et au Sri Lanka, des gouvernements répressifs de droite habitués à cibler les DDH se sont vu confier des mandats populaires écrasants lors d'élections locales et nationales. D'autres gouvernements dotés de mandats démocratiques ont renié leurs engagements en matière de droits humains, au détriment de la sécurité et du bien-être des communautés les plus vulnérables. Le gouvernement d'Aung San Suu Kyi a remporté les élections au Myanmar, signe clair que, bien que l'armée perde son influence politique, les politiques d'exclusion ethnique et de marginalisation de l'ère militaire qui ont été transférées au régime civil continuent d'être favorisées, ou du moins acceptées, par une grande partie de l'électorat. En Afghanistan, le gouvernement s'est révélé incapable de respecter ses discours publics sur la protection et le soutien des défenseurs des droits humains dans le pays – [Ibrahim Ebrat](#), un éminent défenseur qui avait déjà été menacé par les talibans, a été tué en mai dans la province de Zabul. En juin, deux membres du personnel de l'Afghanistan Independent Human Rights Commission, Fatima Khalil et Ahmad Jawed, ont été tués lors d'une attaque ciblée alors qu'ils se rendaient au travail à Kaboul. La journaliste et FDDH Malala Maiwand et son chauffeur ont été tués à Jalalabad le 10 décembre, Journée internationale des droits

humains. Selon les données fournies par l’Afghanistan Human Rights Defenders Committee et le projet Mémorial des DDH, au moins 17 défenseurs ont été tués en 2020 ; il s’agit du nombre le plus élevé sur une seule année dans le pays depuis le début de projet de recensement des homicides. La commission des DDH nommée par le gouvernement n’est pas encore pleinement opérationnelle. Le processus de paix et la libération de certains talibans ont accentué la vulnérabilité des DDH et les menaces pesant sur eux. Aux Philippines, le gouvernement Duterte dirige le pays avec un mandat démocratique, mais il est ouvertement hostile au concept des droits humains et l’impunité généralisée est l’un des nombreux facteurs expliquant pourquoi tant de DDH sont tués chaque année. Aux Maldives, le parti au pouvoir élu sur un programme relativement prodémocratique, n’a pas réussi à préserver et à protéger l’espace contre la pression des groupes extrémistes. La fermeture du Maldivian Democracy Network (MDN) était toujours en vigueur en 2020 et le personnel a été contraint de déménager pour sa sécurité, tandis que les actifs organisationnels ont été saisis et les comptes bancaires ont été fermés sans avertissement.

La formalisation juridique de la qualification des DDH comme anti-étatiques, traîtres ou terroristes s’est accélérée à Hong Kong (voir Tendances générales) et aux Philippines, où la loi contre le terrorisme a été adoptée à la hâte en juillet. La loi contient une définition trop large et vague, peut-être intentionnellement, du terrorisme, qui peut être utilisée pour cibler les DDH. La police peut déclarer tout individu, groupe ou organisation comme terroriste ou soutenant des terroristes ; elle dispose également de pouvoirs étendus pour mettre en œuvre une surveillance avec peu de contrôle, détenir des suspects pendant deux semaines sans mandat et geler des avoirs. Les groupes de défense des droits de l’environnement et des peuples autochtones ont fait part de leurs inquiétudes quant au fait que le gouvernement puisse utiliser la loi pour

SUR LES 25 DDH TUÉS RECENSÉS AUX PHILIPPINES EN 2020, 84 % TRAVAILLAIENT POUR LE DROIT À LA TERRE, L’ENVIRONNEMENT ET LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES.

UN CAS EMBLÉMATIQUE — L’INDE

Suite à l’adoption de la loi sur la modification de la citoyenneté en décembre 2019, d’importantes manifestations contre cette loi discriminatoire ont éclaté dans tout le pays. Les défenseurs des États du nord-est, en particulier l’Assam, protestaient contre le Registre national des citoyens depuis quelques années et en subissaient les conséquences. Cette fois, cependant, la colère et la frustration ont été partagées à travers le pays. Les manifestations ont été brutalement réprimées par la police et les forces de sécurité elles-mêmes encouragées par des gangs non étatiques progouvernementaux et parfois même affiliés au parti. Les DDH, dont une majorité d’étudiants de la minorité musulmane, ont été passés à tabac, arrêtés et accusés en vertu du Code pénal et de lois antiterroristes.

On ignore le nombre exact de personnes arrêtées et emprisonnées, mais parmi elles se trouvent [Safoora Zargar](#), [Gulfisha Fatima](#), [Devangana Kalita](#), [Natasha Narwal](#), [Khalid Saifi](#), [Meeran Haider](#), [Shifa ur Rehman](#), [Dr. Kafeel Khan](#), [Sharjeel Imam](#), [Asif Iqbal Tanha](#), et [Umar Khalid](#). Une tendance a rapidement émergé, le dépôt de plusieurs plaintes (FIR) contre un seul défenseur, y compris des plaintes en vertu des lois antiterroristes. L’objectif était de prolonger leur incarcération, quelle que soit l’issue, comme cela a été le cas pour [Devangana Kalita](#) et [Natasha Narwal](#), qui, bien qu’elles aient été libérées sous caution dans une affaire, étaient toujours emprisonnées à la fin de l’année en raison des accusations portées contre elles dans une seconde affaire.

C’est une stratégie dangereuse et particulièrement inquiétante, compte tenu de la propagation incontrôlable du COVID-19 dans les prisons indiennes. Dans l’Assam, les défenseurs du droit à la terre et des peuples autochtones [Akhil Gogoi](#), [Dharjya Konwar](#), [Bitu Sonawal](#) et [Manash Konwar](#) ont été arrêtés en lien avec les manifestations de contre la CAA. Bien qu’il ait été positif au COVID-19 et qu’une libération sous caution lui ait été accordée, [Akhil Gogoi](#) est toujours emprisonné à cause des différentes plaintes dont il fait l’objet.



Des manifestantes écoutent des discours sur le lieu de la manifestation de Shaheen Bagh, où près de 100 000 personnes se sont rassemblées le 12 janvier 2020 pour protester contre la loi de modification de la citoyenneté (CAA) adoptée par le parlement indien

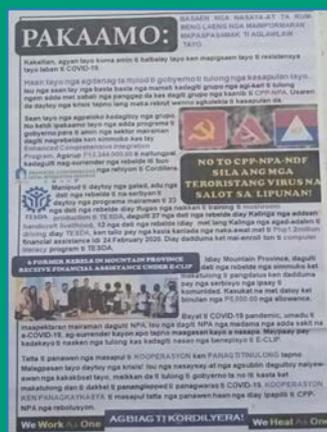
Credit: Mustafa Quraishi

intensifier ses opérations de lutte contre le terrorisme dans les zones naturelles protégées afin que ces zones puissent servir à l'exploitation minière et aux plantations. Sur les 25 DDH tués recensés aux Philippines en 2020, 84 % travaillaient pour le droit à la terre, l'environnement et les droits des peuples autochtones. Lors d'un [incident](#) choquant le 30 décembre, neuf dirigeants autochtones et défenseurs des droits humains de la communauté Tumanduk nga Mangunguma nga Nagapangapin sa Duta kag Kabuhi (TUMANDUK) ont été abattus sur l'île de Panay au cours d'une opération policière et militaire, apparemment destinée à briser la résistance contre la construction d'un mégabarrage. Selon des témoins, certaines des personnes tuées ont été exécutées pendant leur sommeil. Après que les médias ont rapporté le massacre, la police a utilisé le « marquage rouge » des DDH autochtones, affirmant qu'ils étaient « communistes » et donc « terroristes ».

Le schéma de criminalisation et d'arrestation des DDH en vertu de lois sur la cybersécurité et la lutte contre le terrorisme demeurait une pratique courante en Inde et au Pakistan. Plus de 40 défenseurs ont été arrêtés en 2020 en Inde, dont beaucoup en vertu de la loi sur la prévention des activités illégales (UAPA), de la loi sur la sécurité nationale (NSA) et de la loi sur la sécurité publique au Cachemire sous administration indienne. D'autres ont été accusés de sédition en vertu du Code pénal indien. La majorité des défenseurs arrêtés étaient soit membres des minorités ethniques, soit des militants étudiants faisant campagne pacifiquement contre la loi régressive sur la modification de la citoyenneté. Les autres étaient des avocats, des journalistes et des universitaires injustement accusés dans le cadre d'une affaire datant de 2018 à Bhima Koregaon. Au Pakistan, la famille de Gulalai Ismail a continué de faire l'objet de poursuites en vertu de lois sur la cybersécurité. Gulalai, une FDDH qui milite contre les exécutions extrajudiciaires, a été contrainte de fuir le pays pour sa sécurité, tandis que ses parents sont criminalisés et que son père est constamment la cible de tentatives de détention.

UN CAS EMBLÉMATIQUE – LES PHILIPPINES

Aux Philippines, l'Alliance populaire Cordillera (CPA), une organisation de défense des droits des peuples autochtones, a été ciblée par une campagne coordonnée sur Internet qui comprenait la limitation de la connexion aux serveurs de messagerie, des trolls et des représentants du gouvernement qui postaient en ligne du contenu diffamatoire, incendiaire et accusatoire ainsi que des attaques de trolls contre les enfants des DDH en publiant leurs photos et des discours de haine.



Le 12 avril, l'armée philippine a largué des dépliants de propagande depuis des hélicoptères au-dessus de certaines parties de la région de la Cordillère, qui prétendaient que les organisations locales de défense des droits humains étaient en fait membres ou de mèche avec des groupes rebelles communistes armés de la région. La CPA a publié une déclaration critiquant ce gaspillage de ressources étant donné la nécessité d'une assistance économique en pleine pandémie. Cela a entraîné une vague d'attaques en ligne menées par les comptes officiels des forces armées des Philippines, de la police nationale philippine et de leurs partisans. Ces attaques comprenaient des photos tirées de leurs comptes personnels, dont certaines ont été déformées ou retouchées pour les faire passer pour des communistes, des terroristes et des partisans et recruteurs de la Nouvelle armée populaire, entre autres. La CPA a déjà fait l'objet d'un « marquage rouge » en février lorsque des tracts distribués au public taxaient le groupe de « front communiste ».

Parallèlement à ces incidents, les dirigeants de l'organisation ont constaté que leur connexion Internet était devenue instable. Un DDH a signalé que sa boîte e-mail était soudainement devenue inaccessible et qu'il ne pouvait y accéder qu'à l'aide d'un VPN ; une enquête plus approfondie laisse penser à un acte ciblé contre sa connexion Internet. Au moment de la rédaction de ce rapport, des mandats d'arrêt avaient été émis contre le même DDH sur la base d'accusations de meurtre fabriquées de toutes pièces, ce qui l'a obligé à déménager temporairement.

«Non au CPP-NPA-NDF (Parti communiste des Philippines — Nouvelle armée populaire - Front démocratique national des Philippines). Ils sont le virus terroriste qui nuit à la société.

Ne nous inquiétons pas, car le gouvernement enverra ce dont nous avons besoin. Ne nous laissons pas bernier par les groupes qui promettent de l'aide, mais qui ont des arrière-pensées différentes, comme les organisations alliées du CPP-NPA. Ils vont utiliser cette crise pour recruter ou faire des collectes pour leurs propres besoins.

Ne nous laissons pas décevoir par ces groupes. Au lieu de cela, laissez-nous vous parler du programme gouvernemental pour tous les secteurs, y compris les rebelles qui se sont rendus comme le Programme d'intégration globale renforcée.

[Cela continue en parlant des avantages financiers et des moyens de subsistance pour les rebelles qui se rendent (avec des exemples) et appelle à la coopération et à l'unité] »

Au Sri Lanka, la rhétorique qualifiant les défenseurs des droits humains d'agitateurs anti-étatiques ou de traîtres s'est intensifiée après les élections présidentielles et parlementaires. Des campagnes ont été menées par de hauts responsables gouvernementaux, notamment le Premier ministre. Les défenseurs ont été convoqués à des interrogatoires, soumis à une surveillance généralisée, vilipendés dans les médias grand public et accusés. Le domicile de la journaliste d'investigation [Dharisha Bastians](#) a été perquisitionné et des appareils électroniques personnels ont été confisqués en représailles manifestes contre ses reportages.

Au Bangladesh, suite à l'épidémie de COVID-19, les autorités ont largement utilisé la loi sur la sécurité numérique (DSA) pour ouvrir des enquêtes et inculper des dizaines de personnes, y compris des DDH, pour leurs écrits publiés en ligne dans lesquels ils critiquaient la réponse sanitaire publique du gouvernement face à la pandémie. Selon les DDH locaux, 430 personnes ont été accusées en vertu de la DSA en 2020, contre 206 en 2019. Les autorités vietnamiennes ont continué à cibler les défenseurs en vertu du Code pénal de 2018. En octobre, la FDDH, blogueuse et journaliste [Pham Doan Trang](#) a été arrêtée et immédiatement accusée de « fabrication, stockage, diffusion ou propagande d'informations, de documents et de produits visant à s'opposer à la République socialiste du Vietnam » en vertu de l'article 117 du Code pénal. Elle risque jusqu'à 20 ans de prison et a été arrêtée quelques heures à peine après la fin du dialogue annuel sur les droits humains entre les États-Unis et le Vietnam. Les arrestations de DDH ont également augmenté au Cambodge, au Myanmar, aux Philippines et en Thaïlande. Lors des manifestations appelant à des réformes politiques en Thaïlande, les DDH prodémocratie ont été continuellement harcelés et soumis à un cycle d'arrestation, de libération sous caution et de nouvelle arrestation. La tristement célèbre loi de lèse-majesté (qui criminalise la critique de la monarchie) a de nouveau été invoquée pour viser les défenseurs, après une pause non officielle depuis 2018.

Au Cambodge, de nombreuses manifestations ont eu lieu pour réclamer la libération du DDH et du dirigeant syndical [Rong Chhun](#). En réponse, les autorités ont arrêté 19 DDH et artistes en un peu plus d'un mois, dont une douzaine pour incitation à la haine ou pour avoir « tenté de provoquer le chaos social ». Ces arrestations visaient principalement des groupes dirigés par des jeunes, notamment [Khmer Thavrak](#), [Mother Nature](#), et la Khmer Student Intellectual League Association. Pour la première fois, l'UE a partiellement [suspendu](#) les avantages commerciaux du Cambodge dans le

DEPUIS 2016, L'ENTREPRISE A PORTÉ AU MOINS 37 PLAINTES CONTRE 22 DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

cadre du programme « Tout sauf les armes », en raison des violations systématiques et répétées des droits humains. L'une des conditions de l'UE pour la levée de la suspension est que le gouvernement Hun Sen modifie ou abroge la loi de 2015 sur les associations et les organisations non gouvernementales, qui entrave le fonctionnement des organisations de la société civile. La campagne pour les droits des travailleurs dans le contexte du COVID a conduit à des arrestations en Malaisie, où la FDDH [Sarasvathy Muthu](#) et trois autres DDH ont été arrêtés après s'être rassemblés devant l'hôpital Raja Permaisuri Bainun pour protester pacifiquement contre les mauvaises conditions de travail des agents d'entretien dans les hôpitaux publics. Les défenseurs cherchaient à attirer l'attention sur le manque de matériel de protection et le risque d'infection pour les agents d'entretien. Sarasvathy et le groupe de manifestants ont manifesté pacifiquement avec des pancartes devant l'hôpital pendant une heure avant d'être arrêtés.

Le Myanmar a connu un pic d'arrestations d'étudiants DDH en septembre et octobre, avant les élections générales. Plusieurs membres de la All Burma Federation of Student Unions (ABFSU) ont été arrêtés alors qu'ils organisaient des manifestations dans différentes villes en solidarité avec les étudiants rakhines qui manifestaient contre les atteintes continues des droits humains par le gouvernement et contre la coupure d'Internet dans l'État de Rakhine.

Les autorités chinoises ont tenté de limiter davantage la capacité des avocats en droits humains, dont le nombre diminue, à assister leurs clients en assignant des avocats commis d'office aux DDH poursuivis, au lieu de permettre à ces DDH de choisir leur propre avocat. Les avocats agréés par le gouvernement dans ces affaires ne partagent pas activement les informations avec les familles des défenseurs et n'ont, sans surprise, pas réussi à défendre convenablement leurs clients. Dans certains cas, les familles n'ont même pas pu connaître l'identité et les coordonnées de ces avocats commis

d'office. Cette pratique a pour effet de priver les familles des défenseurs et le monde extérieur de toute information concernant le bien-être des défenseurs et des détails de la procédure pénale, compromettant ainsi la rapidité et l'efficacité du plaidoyer public et privé. Des avocats en droits humains ont également été pris pour cible dans d'autres zones de la région. En mars, des avocats de l'Union indienne des libertés civiles (ICLU) et d'autres organisations ont été agressés par des policiers alors qu'ils cherchaient à voir des personnes détenues dans un poste de police de Delhi. L'ICLU propose une aide juridique aux étudiants et aux manifestants harcelés, arrêtés et détenus lors des manifestations anti CAA à travers l'Inde. Au Sri Lanka, les menaces, le harcèlement et les interrogatoires de [K. Guruparan](#), universitaire et avocat, se sont poursuivis ; Guruparan représente les familles de personnes disparues dans une affaire qui impliquerait l'armée.

Les attaques physiques contre les défenseurs ne se sont pas arrêtées pendant la pandémie, en particulier les attaques contre ceux qui défendent les droits des minorités. Au Pakistan, [Nayyab Ali](#), défenseuse des droits des transgenres, a été ligotée et battue pendant près de trois heures par des inconnus qui menaçaient de la tuer si elle continuait à militer pour les droits des personnes trans au Pakistan. Au Népal, la FDDH [Bidya Shreshta](#), qui œuvre contre les déplacements forcés et pour préserver et protéger les droits culturels, a été passée à tabac par la police armée et a également fait l'objet de poursuites avec d'autres défenseurs. En Mongolie, une défenseuse des droits humains issue la communauté des éleveurs, dont le travail vise à atténuer les effets négatifs des industries extractives, a été violemment battue ; en Inde, des femmes autochtones et des leaders communautaires qui ont milité contre la CAA ont été emprisonnés et sont toujours incarcérés sans charge plusieurs mois plus tard, en vertu de plusieurs Rapports de première information

L'IMPACT DES DDH : LA CHINE

Fin décembre, le Comité permanent du Congrès national du peuple, le principal organe législatif chinois, a adopté la onzième série d'amendements au droit pénal. L'un des amendements punit pénalement le personnel ayant des responsabilités spécialisées telles que les tuteurs, les parents adoptifs, les soignants, les éducateurs et les prestataires de soins médicaux qui se livrent à des activités sexuelles avec des filles âgées de 14 à 16 ans qui sont sous leur garde, indépendamment du consentement du mineur.

L'ajout de cette nouvelle infraction pénale est considéré comme une avancée positive du plaidoyer politique actif de la société civile et des défenseurs des droits des femmes pour lutter contre la violence sexuelle des hommes en position de pouvoir vis-à-vis de leurs victimes. « Little Vaccines Against Domestic Violence », un groupe de campagne informel et bénévole actif pendant le confinement décrété à cause du coronavirus, a lancé une pétition en mai et a proposé deux changements au droit pénal : 1) modifier la définition du viol pour y inclure « l'absence de consentement » comme principe fondamental lors de la caractérisation des crimes d'agression sexuelle ; et 2) ajouter un crime consistant à utiliser sa position de pouvoir pour commettre une agression sexuelle ainsi que mieux définir ce qu'est la « position de pouvoir ».

En moins de dix jours, la pétition a reçu plus de 64 500 signatures, ce qui, selon les organisateurs, en a fait la plus grande pétition concernant les droits des femmes en Chine. De nombreux partisans de cette campagne ont publié des œuvres d'art, partagé leur propre expérience liée à la violence sexuelle et laissé des commentaires solidaires en ligne. La pétition a été envoyée à la Commission des affaires législatives du Comité permanent du Congrès national du peuple.

Les organisateurs ont déclaré que la vague de soutien du public en faveur de la pétition et l'introduction ultérieure du nouveau projet d'amendement de la loi pénale démontrent que l'opinion publique traditionnelle reconnaît la gravité de la violence sexuelle. Plus important encore, cela montre que les individus se sentent de plus en plus impliqués et qu'ils sont plus disposés à participer aux processus publics visant à tenir les autorités responsables et qu'elles respectent l'obligation de l'État de punir la violence et le harcèlement sexuel.



Cette image est une publication virale diffusée sur Weibo sur le compte officiel de Little Vaccine (qui devait être public, mais qui a depuis été censuré) montrant des femmes affichant une photo d'elles-mêmes en train de tenir une pancarte indiquant : « Nous appelons à une modification de la loi (pénale) pour le plaisir de nos étoiles ». « Étoiles » dans ce contexte signifie jeunes filles.

(plaintes).

Un certain nombre de défenseurs en Asie ont été harcelés et intimidés en raison de leur opposition aux accaparements de terres par les entreprises. Les ressources financières à la disposition de certaines entreprises ont également été utilisées pour tenter de faire taire les DDH qui les accusent de violations, en intentant des poursuites stratégiques contre la participation publique (Strategic Lawsuit Against Public Participation- SLAPP). En Thaïlande, trois FDDH, [Angkhana Neelapaijit](#), [Puttanee Kangkun](#), et [Thanaporn Saleephol](#), ont été accusées de diffamation par une entreprise thaïlandaise de poulet, Thammakaset Company Limited, lorsqu'elles ont exprimé sur les réseaux sociaux leur soutien à d'autres défenseurs des droits humains qui étaient harcelés judiciairement par l'entreprise. Depuis 2016, l'entreprise a porté au moins 37 plaintes contre 22 défenseurs des droits humains. Si bon nombre de ces affaires ont été classées sans suite ou jugées en défaveur de l'entreprise par les tribunaux, plusieurs sont toujours en cours et servent à épuiser les ressources limitées des défenseurs. Une note d'information publiée en mars par le Business and Human Rights Resource Centre constatait que l'Asie du Sud-Est « est devenue un point chaud mondial concernant l'utilisation des SLAPP et d'autres formes d'acharnement judiciaire contre les DDH ».

Alors que les DDH étaient poussés à poursuivre leur travail sur Internet pendant la pandémie, ils ont été la cible d'une augmentation des menaces en ligne, de campagnes de trolling et de dénigrement et de cyberattaques. Les personnes les plus fréquemment ciblées par de telles attaques étaient généralement les DDH œuvrant en faveur des droits des peuples et des communautés de genres divers, des peuples autochtones et des femmes. Au Sri Lanka, l'avocate en droits humains Achala Senevirathne, qui représente les familles de personnes disparues dans une affaire impliquant des officiers supérieurs de l'armée, a été victime d'atteintes violentes et sexualisées sur les réseaux sociaux.

[L'IMPACT DES DDH – THAÏLANDE]

En avril, un groupe communautaire contre les mines de la province de Lampang, dans le nord de la Thaïlande, a remporté une victoire significative devant les tribunaux contre l'octroi d'une licence d'exploitation de lignite dans la région. Le groupe Rak Baan Heang, en partenariat avec le Centre de ressources communautaires, avait poursuivi avec succès le ministère de l'Industrie, le directeur du Département des industries primaires et des mines et six fonctionnaires. Le tribunal administratif de Chiang Mai a estimé que le processus d'approbation de la licence était inconstitutionnel ; le groupe Rak Baan Heang a en outre expliqué que l'évaluation de l'impact social et environnemental de la société minière comportait de sérieux défauts, car elle n'a pas établi le consentement préalable libre et éclairé de la communauté, bien que l'entreprise ait affirmé le contraire. Les DDH du groupe Rak Baan Heang protestent depuis 2010 contre la présence de la société minière et sont victimes de diverses formes de harcèlement et d'intimidation, notamment des menaces de mort et d'enlèvement. Bien qu'il s'agisse d'une victoire notable, ce n'est pas nécessairement la fin du processus, car l'entreprise peut encore faire appel devant la Cour administrative suprême.



Source: The Community Resource Centre

Des membres de Rak Baan Heang Conservation Group célèbrent leur victoire devant la justice

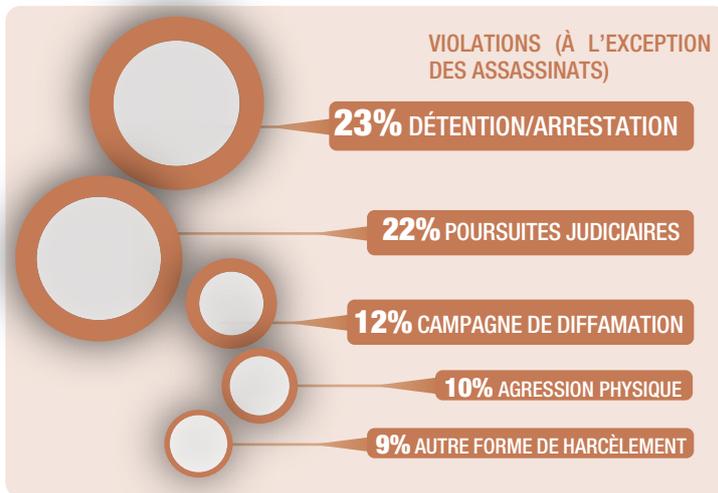
Lorsque les réseaux sociaux d'un pays sont secoués par un certain sujet, les communautés marginalisées ou minoritaires et ceux qui les défendent sont souvent exposés à une augmentation significative des risques. Par exemple, au Pakistan, un homme jugé pour blasphème a été abattu à Peshawar en juillet. Une vague a déferlé sur Twitter, célébrant son meurtre et son meurtrier, accompagnée de photos de lui en train de mourir et du hashtag « blasphème ». Les tweets ont rapidement commencé à viser les « libéraux » et les membres de la communauté LGBTIQ+, y compris les DDH, les assimilant aux blasphémateurs présumés et appelant à la violence contre eux. Plusieurs de ces DDH ont contacté l'équipe de protection numérique de Front Line Defenders pour les aider à améliorer leur sécurité en ligne et à réduire l'impact des attaques. Alors que le travail en faveur des droits humains reste sensible même en des temps plus apaisés au Pakistan, dans un environnement aussi fébrile, les risques auxquels sont confrontés les défenseurs sont multipliés et beaucoup ont cessé leur travail en attendant que ça passe.

Une réglementation financière stricte a été utilisée pour empêcher les défenseurs de la région d'accéder librement aux ressources et de s'organiser. Même les petites transactions et les transferts financiers entraînent un examen minutieux de la part des banques et des agents du gouvernement. En Inde, les modifications apportées à la loi sur la réglementation des contributions étrangères (FCRA) restreignent davantage l'accès aux ressources, en particulier pour les petites organisations, et permettent aux autorités d'enquêter — y compris sur des allégations de conduite séditeuse — avant d'accorder une licence en vertu de la FCRA. Au Sri Lanka, après les élections présidentielles et parlementaires de novembre 2019 et août 2020 respectivement, de nombreux DDH, en particulier ceux qui travaillent dans le nord et l'est touchés par la guerre, ont reçu la visite d'agents des renseignements et ont été interrogés sur leur travail, leur enregistrement et leurs finances. Ces enquêtes ont été menées par le Département des enquêtes antiterroristes à la demande de la Banque centrale. La loi de Hong Kong sur la sécurité nationale habilite le chef de la police à exiger que les organisations ou les particuliers étrangers fournissent des informations permettant de faciliter les enquêtes sur les infractions à la sécurité nationale, y compris « les actifs, les revenus, les sources de revenus et les dépenses » de ces organisations.

Des attaques contre les défenseurs des droits des minorités ethniques, religieuses et linguistiques, ainsi que les communautés qu'ils représentent et avec lesquelles ils travaillent, ont été signalées dans toute la région. Il y a eu de nombreuses informations crédibles faisant état des détentions arbitraires massives et de la surveillance généralisée des Ouïghours et d'autres minorités musulmanes dans le Xinjiang. La stérilisation forcée de femmes musulmanes, le travail forcé, les restrictions discriminatoires de l'expression culturelle et religieuse et la destruction de cimetières et de sites religieux au Xinjiang ont été documentés. De nombreux intellectuels ouïghours, y compris des traducteurs, des écrivains, des poètes et des musiciens dont le travail sur la culture ouïghoure est essentiel à son dynamisme et à son existence même, feraient partie des personnes détenues arbitrairement. L'espace civique des défenseurs des droits humains au Xinjiang est inexistant dans un contexte de surveillance omniprésente et de lois et réglementations répressives. Ceux qui défendent les droits des Ouïghours et d'autres minorités musulmanes, notamment en soulevant des inquiétudes liées aux détentions arbitraires massives, risquent eux-mêmes d'être envoyés dans le vaste réseau de camps de concentration de la région. Tursun Kaliolla, un défenseur des droits humains ouïghour et ancien fonctionnaire, est décédé en décembre 2020 alors qu'il était détenu dans le Xinjiang. Il avait été arrêté après avoir déposé plainte auprès de représentants nationaux contre les autorités du Xinjiang pour avoir créé des « centres de formation », qui sont en fait des centres de détention illégaux dans lesquels sont emprisonnés de nombreux innocents qui n'ont pas été accusés ni jugés, et qui sont soumis à de mauvais traitements. Un certain nombre d'experts ont sonné l'alarme affirmant que les actions répressives de la Chine au Xinjiang constituent un « génocide culturel ». En Inde, la majorité des personnes ciblées lors des manifestations contre la CAA font partie de la communauté musulmane, même si les manifestants venaient de toutes les communautés religieuses et ethniques. Au Sri Lanka, les défenseurs des droits humains tamouls et musulmans, en particulier ceux qui travaillent directement avec les victimes de disparition forcée et de détention arbitraire, qui défendent le droit à la terre et qui cherchent les responsables des violences de l'État, ont fait l'objet de surveillance, de longs interrogatoires et de harcèlement. Au Pakistan, des minorités religieuses et ethniques ont été attaquées par des groupes extrémistes, tandis que les lois et politiques régressives, y compris la loi contre le blasphème, sont toujours d'actualité malgré le danger qu'elle représente pour les communautés minoritaires.

EUROPE ET ASIE CENTRALE

TOP CINQ DES VIOLATIONS SIGNALÉES À FLD : EUROPE ET ASIE CENTRALE 2020

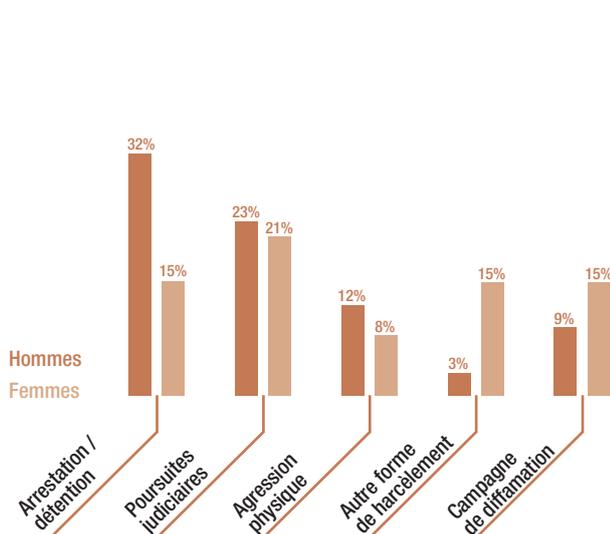


1
DDH ASSASSINÉ DANS
LA RÉGION EUROPE ET
ASIE CENTRALE



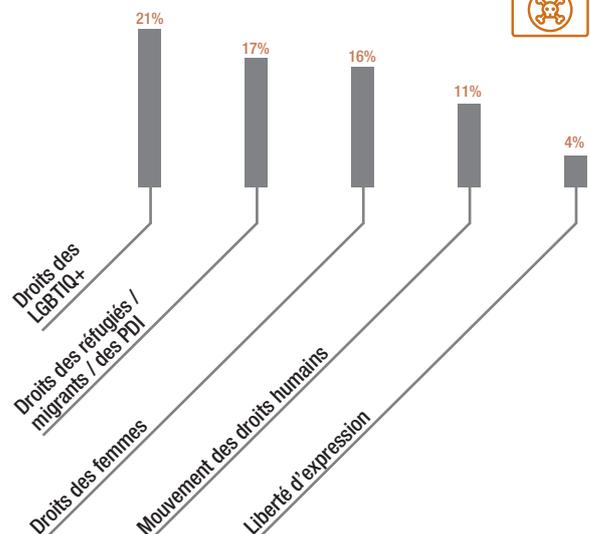
COMMENT LES HOMMES ET LES FEMMES SONT-ILS CIBLÉS

VIOLATIONS (À L'EXCEPTION DES ASSASSINATS)



QUELS SONT LES SECTEURS LES PLUS RISQUÉS

Percentage of total violations reported to FLD that come from this sector



PARTOUT EN EUROPE ET EN ASIE CENTRALE, LE TRAVAIL DES DDH A ÉTÉ FORTEMENT IMPACTÉ PAR LES MESURES RESTRICTIVES ADOPTÉES PAR LES AUTORITÉS FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19. COMME DANS D'AUTRES RÉGIONS DU MONDE, LES RESTRICTIONS ALLAIENT SOUVENT BIEN AU-DELÀ DE CE QUI JUSTIFIAIT DES RAISONS DE SANTÉ PUBLIQUE ET ÉTAIENT UTILISÉES POUR CIBLER LES DDH. LA LIBERTÉ DE RÉUNION ÉTAIT FORTEMENT RESTREINTE DANS DE NOMBREUX PAYS ET LES DDH ONT ÉTÉ OBLIGÉS DE DÉVELOPPER DE NOUVELLES FORMES DE PROTESTATIONS PACIFIQUES, NOTAMMENT DES MANIFESTATIONS EN LIGNE, DES MANIFESTATIONS PARALLÈLES SIMULTANÉES EN PETITS GROUPES ET DES MANIFESTATIONS RESPECTANT LA DISTANCIATION SOCIALE, CE QUI A ANÉANTI DES STRATÉGIES DE SÉCURITÉ TELLES QUE CELLE DE LA SÉCURITÉ GRÂCE AU NOMBRE.

L'accès aux audiences dans les tribunaux était restreint, même lorsque les salles d'audience étaient suffisamment grandes pour permettre une distanciation sociale. Cela fut notamment le cas pour l'avocat turc [Levant Piskin](#); lorsque des diplomates néerlandais n'ont pas été autorisés à assister à son procès malgré un espace suffisant. Les visites familiales aux DDH emprisonnés ont également été interdites à cause du COVID-19, alors que les prisonniers eux-mêmes étaient souvent détenus dans des conditions exigües et insalubres. Des sanctions supplémentaires contre les défenseurs emprisonnés ont été infligées en Biélorussie, où, malgré les conditions de détention horribles, les livraisons de colis alimentaires aux prisonniers étaient restreintes sous prétexte du virus. La plupart des DDH emprisonnés et malades présentant des symptômes du COVID-19 n'ont pas été testés et n'ont pas été isolés des autres détenus. [Server Mustafayev](#), DDH en Crimée, a été traduit devant un tribunal alors qu'il avait de la fièvre et de la toux et que l'audience avait déjà été reportée de trois mois en raison des restrictions liées à la pandémie. En septembre, il a été condamné à 14 ans de réclusion dans une colonie pénitentiaire pour « appartenance à une organisation terroriste » et pour avoir « projeté de s'emparer violemment du pouvoir ». Server est coordinateur de Crimean Solidarity, une organisation de la société civile qui surveille les violations des droits humains, observe les procès et propose une aide juridique et financière aux familles des personnes arrêtées.

LES CAMPAGNES DE DÉNIGREMENT ET LE HARCÈLEMENT SUR INTERNET ÉTAIENT MONNAIE COURANTE ET, BIEN QU'UNE GRANDE PARTIE DE CE PHÉNOMÈNE SE PRODUISE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, DES ATTAQUES ONT ÉGALEMENT ÉTÉ ORCHESTRÉES DANS DES MÉDIAS CONTRÔLÉS PAR OU ALIGNÉS SUR LA POSITION GOUVERNEMENTALE.

Les campagnes de dénigrement et le harcèlement sur Internet étaient monnaie courante et, bien qu'une grande partie de ce phénomène se produise sur les réseaux sociaux, des attaques ont également été orchestrées dans des médias contrôlés par ou alignés sur la position gouvernementale. En Ukraine, des DDH ont été vilipendés après avoir publié un rapport sur les violences générées dans les zones contrôlées par le gouvernement de Donetsk et Louhansk ; il contenait aussi des informations sur les violences sexuelles perpétrées contre des femmes par des membres de l'armée ukrainienne. Le ministre britannique de l'Intérieur, Priti Patel, a critiqué les « bienfaisants » et les « avocats de gauche » qui ont aidé des migrants à déposer des demandes d'immigration légale. Au Kazakhstan, [Evgeny Zhovtis](#) a été la cible d'une campagne en ligne dans les médias kazakhs et sur Facebook et YouTube, lancée suite à ses critiques à propos d'un nouveau projet de loi qui porte atteinte à la liberté de réunion, et en particulier suite à sa position sur le droit des non-ressortissants à participer à des rassemblements pacifiques. Les DDH ont subi des attaques doxxing, en particulier les FDDH et les défenseurs LGBTIQ+ ; au Kirghizstan, deux défenseurs LGBTIQ+ ont été victimes d'attaques, qui se sont avérées difficiles à atténuer, car la capacité linguistique kirghize est limitée au sein des employés des plateformes en ligne (Facebook, Instagram, YouTube). De très nombreuses tentatives de phishing ont également été signalées, notamment en Arménie, en Russie et en Ukraine.

La réponse incohérente et insatisfaisante de l'UE et de ses États membres face à l'arrivée de réfugiés et de migrants par un petit nombre de points d'entrée, entraînant une saturation des services locaux, a continué à susciter une hostilité envers les réfugiés et les migrants et ceux qui tentent de les aider. Le gouvernement grec a continué à exprimer ses

soupons à l'égard des ONG travaillant avec les réfugiés et les migrants. Dans le même temps, plusieurs organisations de défense des droits humains opérant dans le pays ont fait part de leurs difficultés à se conformer à la législation restrictive sur les ONG introduite fin 2019, et plusieurs ne sont pas parvenues à réenregistrer leurs organisations. Lorsque la Turquie a cessé d'empêcher les réfugiés et les migrants d'essayer de traverser ses frontières vers l'Europe, qui étaient fermées depuis 2016, les attaques contre des membres d'ONG à la frontière d'Evros et sur les îles de la mer Égée, en particulier à Lesbos, Chios, Kos et Naxos ont augmenté. Ces attaques incluaient des agressions physiques, des incendies criminels et la prévention de l'accostage des bateaux des ONG. En mars, l'entrepôt du peuple de Chios a été détruit lors d'un incendie criminel, tandis qu'à Lesbos, le même mois, un refuge pour réfugiés et migrants géré par l'ONG One Happy Family a également été incendié.

Les DDH qui soutiennent les réfugiés et les migrants sur la route des Balkans ont été victimes de harcèlement policier, d'attaques physiques et de campagnes de dénigrement. [Zehida Bihorac](#), institutrice dans le canton d'Una-Sana, à la frontière de l'UE entre la Bosnie et la Croatie, a reçu des menaces sur Internet, a été agressée par des inconnus et harcelée par la police en raison de son travail d'aide humanitaire aux réfugiés et aux migrants. [Tajana Tadić](#) travaille avec *Are You Syrious ?* en Croatie ; elle a été victime de harcèlement policier en octobre et le statut de réfugié de son partenaire a été révoqué à l'issue d'une procédure secrète, qui, selon la FDDH, est un acte de représailles contre son travail en faveur des réfugiés et des migrants. En Bosnie, en Croatie et en Grèce, les défenseurs se sont vu refuser l'accès aux camps de réfugiés et à d'autres installations. Avec l'imposition des confinements, de nombreux DDH et travailleurs humanitaires ont également perdu l'accès aux camps informels, ce qui a mis les populations déjà vulnérables en danger.

Des ONG ailleurs ont également été ciblées au cours de l'année. Entre mi-octobre et fin novembre, au moins 13 groupes

LES DDH QUI SOUTIENNENT LES RÉFUGIÉS ET LES MIGRANTS SUR LA ROUTE DES BALKANS ONT ÉTÉ VICTIMES DE HARCÈLEMENT POLICIER, D'ATTAQUES PHYSIQUES ET DE CAMPAGNES DE DÉNIGREMENT.

de défense des droits humains au Kazakhstan (dont le Kazakhstan International Bureau for Human Rights and Rule of Law, [Kadyr Kasiet](#) et l'International Legal Initiative) ont reçu des avis indiquant qu'ils avaient incorrectement rempli les formulaires de déclaration relatifs aux revenus provenant de l'étranger, dans certains cas remontant à 2018. L'infraction est passible d'une amende de 555 600 tenges (1300 USD) et de la suspension des activités. Une amende plus lourde et une interdiction d'activités peuvent être prononcées en cas de récidive dans un délai d'un an. Le personnel de l'International Legal Initiative est constamment surveillé et leurs comptes WhatsApp ont été bloqués. Il s'agit de représailles contre l'assistance juridique gratuite qu'ils proposent aux familles de personnes issues de la minorité kazakhe emprisonnées dans des camps de rééducation politique en Chine, et contre ses actions pour protéger les victimes de violations flagrantes des droits humains dans le Xinjiang. Au cours des fréquentes inspections auxquelles sont soumises les ONG en Turquie, *Göç İzleme Derneği* (Association de surveillance des migrations) a été accusé d'avoir publié des publications contenant des informations contre les forces de sécurité et militaires de l'État. Une enquête criminelle a été ouverte contre les membres du conseil accusés « d'avoir insulté les forces militaires et de sécurité ».

Plusieurs crises politiques dans la région ont accru les risques sécuritaires auxquels les défenseurs sont confrontés. En Biélorussie, les élections présidentielles ont engendré une atmosphère hostile pour les DDH et la société civile dans son ensemble tout au long de l'année. Les actions ciblées contre les défenseurs ont commencé des mois avant les élections, lorsque huit défenseurs des droits humains qui participaient à des manifestations pacifiques en avril et en mai ont été arrêtés et victimes d'acharnement judiciaire. Six des huit DDH travaillent avec l'éminente ONG [Human Rights Centre Viasna](#) (HRC Viasna). (HRC Viasna). Lorsque le président sortant Alexander Lukashenko a revendiqué la victoire à l'issue d'élections largement discréditées pour fraudes, les autorités ont répondu aux manifestations massives en employant un niveau de violence sans précédent et un recours généralisé à la torture et aux mauvais traitements. Des dizaines de DDH figuraient parmi les 33 000 personnes arrêtées, et beaucoup ont été condamnées à des peines de 5 à 15 jours de détention administrative pour « violation de la procédure de manifestation » et « désobéissance à l'ordre juridique d'un

officier dépositaire de l'autorité publique ». [Maria Rabkova](#), coordonnatrice du service des bénévoles du HRC Viasna, et Andrey Chapyuk, un bénévole, ont été accusés d'« incitation ou autre préparation de personnes à participer à des émeutes de masse ou au financement de telles activités » et encourent jusqu'à trois ans de prison. Les FDDH ont joué un rôle essentiel dans la mise en place de mécanismes pour soutenir les personnes blessées lors des manifestations. Parmi les défenseurs les plus menacés figuraient les journalistes qui couvraient les résultats des élections, les manifestations et la répression policière, avec plus de 400 détenus entre août et fin décembre. À la fin de 2020, huit journalistes et représentants d'organisations de soutien aux médias étaient toujours détenus et sous le coup d'une enquête pénale, dont quatre membres du Belarus Press Club. Katerina Borisevich, correspondante de TUT.BY, risque jusqu'à trois ans de prison pour avoir divulgué des informations médicales sur Raman Bandarenka, un manifestant battu à mort à Minsk après avoir tenté d'empêcher la destruction d'art protestataire. Avec l'autorisation de la mère de Raman, Katerina Borisevich a publié un article déclarant qu'il n'avait pas d'alcool dans le sang, réfutant ainsi la version officielle du Comité d'enquête affirmant qu'il était ivre.

Le gouvernement a bloqué l'accès aux données Internet à partir des fournisseurs de téléphonie mobile pour tenter de perturber les manifestations, mais les manifestants ont souvent réussi à contourner ce blocage en partageant les points d'accès sans fil des domiciles. Les autorités ont également cherché à limiter Internet pour ralentir le rythme et la capacité d'organisation du mouvement. Compte tenu des mois de lutte, de la réponse brutale et de l'inefficacité de la réaction

EN MAI, LE PARLEMENT HONGROIS A REJETÉ LA RATIFICATION DE LA CONVENTION D'ISTANBUL FAISANT FI DES PRESSIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

internationale, à la fin de l'année, une atmosphère de peur, d'impuissance et d'épuisement avait commencé à gagner la société civile en Biélorussie, conduisant à un changement de tactique afin de promouvoir des manifestations ad hoc organisées localement.

La guerre de six semaines dans le Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan a accentué les pressions auxquelles sont confrontés les DDH dans les deux pays. Les défenseurs arméniens ont documenté les crimes de guerre et fourni une aide humanitaire aux personnes fuyant la région vers les villes arméniennes. Bien qu'une grande partie de la société azérie, y compris la société civile et les DDH, ait soutenu la guerre, plusieurs défenseurs qui se sont prononcés contre le conflit ont été vilipendés, intimidés, menacés de mort, et certains d'entre eux ont été contraints de déménager pour leur propre sécurité.

Les tendances sociopolitiques conservatrices ont eu un impact sur la sécurité des DDH en Andorre, en Hongrie, au Kirghizstan, en Macédoine du Nord, en Pologne et en Russie, où les acteurs politiques ont pris des mesures restreignant davantage les droits. En Andorre, [Vanessa Mendoza Cortés](#), présidente de Stop Violències, a été inculpée pour

UN CAS EMBLÉMATIQUE : LA POLOGNE

En août 2020, [Margot and Lania](#), deux défenseuses des droits LGBTQ+, ont été arrêtées à Varsovie pour avoir placé des drapeaux arc-en-ciel entre les mains de plusieurs statues de la capitale polonaise. Margo et Lania, militantes au sein de « Stop Bzdurom » (Stop à la connerie), une initiative créée en réponse à « Stop Pedophilia », une campagne qui associe publiquement les personnes LGBTQ+ aux pédophiles. L'initiative proteste également contre les dites « zones sans LGBT » autoproclamées qui ont été déclarées dans environ 30 % du pays. « Stop Bzdurom » utilise des performances et des actions de rue pour attirer l'attention du public sur la discrimination des personnes LGBTQ+.

Manifestation LGBTQ+ en Pologne



Source: Syrena Collective Twitter

« diffamation avec publicité » contre le gouvernement, « diffamation contre les co-princes » et « crimes contre les institutions » à la suite d'une déclaration publique qu'elle a faite dans un film documentaire concernant les droits sexuels et reproductifs dans le pays et suite à la présentation d'un rapport parallèle soumis par Stop Violències au Comité des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes le 19 octobre 2019. La FDDH risque au moins quatre ans de prison. En mai, le parlement hongrois a rejeté la ratification de la Convention d'Istanbul¹⁷ faisant fi des pressions de la société civile, tandis que le gouvernement Orban taxait publiquement les préoccupations des DDH de « pleurnicheries politiques ».

En juillet, les FDDH polonaises [Elżbieta Podleśna](#), Anna Prus et Joanna Gzyra-Iskandar ont été inculpées en vertu de l'article 196 du Code pénal pour « atteintes aux croyances religieuses » pour avoir utilisé des affiches représentant la Vierge Marie avec un halo arc-en-ciel, la couleur du drapeau LGBTQ+, autour de la tête et des épaules. La première audience a eu lieu en janvier 2021 ; les accusées encourent une peine maximale de deux ans de prison si elles sont reconnues coupables. Yulia Tsvetkova, une défenseuse des droits des LGBTQ+ et des droits des femmes en Russie, risque jusqu'à six ans de prison. Elle est accusée d'avoir diffusé de la pornographie pour avoir publié sur Internet des

DANS SON PREMIER RAPPORT SUR L'ÉTAT DE DROIT, LA COMMISSION EUROPÉENNE A SIGNALÉ QUE PLUSIEURS ETATS MEMBRES DE L'UE NE RESPECTAIENT PAS LES NORMES MINIMALES DE L'UE CONCERNANT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'ÉTAT DE DROIT

dessins du corps féminin faits par elle et d'autres artistes. Elle avait déjà été condamnée à une amende pour avoir fait la « propagande » à des mineurs de relations sexuelles non traditionnelles après avoir publié en ligne du contenu concernant le féminisme et les droits LGBTQ+.

En Pologne, des FDDH ont organisé de grandes manifestations après que la Cour constitutionnelle a décidé en octobre de ne plus autoriser l'interruption de grossesse pour des fœtus atteints de malformations congénitales, même lorsque le fœtus ne peut survivre en dehors de l'utérus. Grâce à ces manifestations, les plus importantes de ces 30 dernières années, qui se sont déroulées dans plus de 400 villes à travers le pays, des centaines de milliers de manifestants, pour la plupart des femmes, ont poussé les autorités à retarder l'application de la décision, qui, à la fin de l'année, n'était

UN CAS EMBLÉMATIQUE : LE KIRGHIZSTAN

En juillet, [Azimjan Askarov](#), un éminent défenseur des droits humains dont Front Line Defenders suivait l'affaire depuis plus d'une décennie, est décédé dans une colonie pénitentiaire au Kirghizstan. Les autorités kirghizes ont rejeté les nombreuses demandes pour qu'Azimjan puisse recevoir des soins médicaux en dehors de la prison lorsque son état de santé s'est détérioré. Alors qu'il souffrait d'une pneumonie et qu'il avait de la fièvre, les autorités ont refusé de le tester pour le COVID-19, et l'on peut donc supposer qu'Azimjan est décédé du virus. Azimjan Askarov a documenté les violations des droits humains au Kirghizstan pendant 25 ans. Il a été arrêté le 16 juin 2010, à la suite de violents affrontements entre des groupes Kirghizes et Ouzbeks dans le sud du Kirghizstan, au cours desquels plus de 400 personnes ont été tuées. Il a été torturé et condamné à la réclusion à perpétuité à l'issue d'un procès inéquitable au cours duquel les principaux éléments de preuve à charge étaient des aveux obtenus sous la torture et les témoignages des policiers impliqués dans les événements.

Malgré 10 ans passés en prison, Azimjan Askarov n'a jamais perdu espoir de justice ; jusqu'au dernier jour, il s'est battu pour la mise en œuvre d'une décision du Comité des droits de l'Homme de l'ONU, datée de 2016, ordonnant sa libération. Front Line Defenders a eu l'occasion de rendre visite à Azimjan Askarov en prison à plusieurs reprises, jusqu'à son transfert en 2019 à la colonie pénitentiaire n° 18 où ses conditions de détention se sont considérablement dégradées et ses visites ont été limitées. Front Line Defenders s'est vu refuser l'autorisation de voir Azimjan fin février 2020. Azimjan est décédé après des semaines de plaintes concernant son état de santé qui ont été ignorées jusqu'à la fin. Khadicha Askarova, sa femme, sa confidente et son soutien, a partagé chaque étape des 10 années de combat d'Azimjan pour la liberté. Après la mort d'Azimjan, la Cour suprême a refusé de reconnaître Khadicha comme sa successeuse légale et a mis fin à son pourvoi en cassation.



toujours pas applicable légalement. Les manifestations se sont heurtées à un recours excessif à la force et à la criminalisation des manifestants pacifiques, et des fonctionnaires ont incité à la violence contre les manifestants. Des manifestations de femmes ont également été accueillies par la violence au Kirghizstan, à l'occasion de la Journée internationale des femmes. À Bichkek et Bakou, des manifestantes ont été attaquées par des hommes en civil non identifiés, tandis que la police a arrêté 70 manifestantes à Bichkek et jusqu'à 20 à Bakou. Les FDDH qui ont organisé la marche à Bakou ont été confrontées à une cyberattaque sans précédent ; avec deux des sites Web des principales organisations qui ont été mis hors ligne et plusieurs comptes sur les réseaux sociaux de l'éminente FDDH Gulnara Mehdiyeva et d'autres FDDH qui ont été piratés. Les féministes et les militantes queers qui ont participé aux marches ont fait l'objet de campagnes de diffamation les qualifiant d'opposantes aux valeurs familiales traditionnelles, de « femmes sans valeur de leur pays et de prostituées ».

En Macédoine du Nord, la Cour constitutionnelle a abrogé la loi sur la prévention et la protection contre la discrimination, qui avait été adoptée en mai 2019, en raison de vices de procédure. La principale réussite de cette loi a été l'interdiction de toute discrimination fondée sur la race, l'origine, la nationalité ou l'appartenance ethnique, la religion, les convictions politiques et, surtout, elle incluait l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Suite à une campagne fructueuse menée par les DDH locaux, la loi a été rétablie par le parlement fin octobre. Allant à l'encontre de la tendance conservatrice dans certaines parties de la région, le Monténégro a légalisé les partenariats entre personnes du même sexe en juillet, le président déclarant que cette décision était « un pas pour rejoindre la famille des démocraties les plus développées ». Au niveau de l'UE, les efforts ont été intensifiés pour lutter contre les atteintes à l'état de droit et aux droits fondamentaux

DES ATTAQUES CONTRE LES JOURNALISTES QUI DÉNONCENT LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS ONT EU LIEU DANS DE NOMBREUX PAYS DE LA RÉGION.

qui se produisent dans les États membres de l'UE. Dans son premier rapport sur l'état de droit, la Commission européenne a signalé que plusieurs États membres de l'UE ne respectaient pas les normes minimales de l'UE concernant les principes fondamentaux de l'État de droit, notamment l'indépendance du système judiciaire, la liberté de la presse et les obstacles auxquels la société civile est confrontée. La Pologne et la Hongrie font encore l'objet de procédures au titre de l'article 7, un mécanisme du traité de l'UE qui peut priver les États membres de leur droit de vote en cas de graves violations des valeurs de l'UE. En juin, la Cour européenne de justice a jugé que la loi hongroise sur la transparence des organisations bénéficiant d'un financement étranger, qui attaque l'existence même de groupes indépendants de la société civile, était illégale et contraire aux traités de l'UE. En novembre, le Parlement européen, la Commission européenne et le Conseil de l'UE — représentés par l'Allemagne en tant que président actuel de la présidence tournante

[L'IMPACT DES DDH — BIÉLORUSSIE]

Alors que les plus grandes manifestations de l'Histoire biélorusse se sont heurtées à une violence policière généralisée et à l'utilisation répandue de la torture en détention, les DDH ont rapidement mis en place une plateforme permettant de mettre en relation les blessés avec des spécialistes et d'autres personnes pour les aider à se rétablir.

Un exemple réussi de cette collaboration intersectorielle est Probono.by. La plateforme est composée de défenseurs des droits humains et de professionnels des secteurs de l'éducation des jeunes, de la médecine, de la gestion culturelle, de l'informatique, du droit et des affaires, qui ont donné de leur temps bénévolement pour répondre à la crise. Dans les quatre mois suivant ses débuts, Probono.by a fourni une aide dans 6 697 cas et 1 157 personnes ont postulé pour devenir volontaires.



de l'UE — sont parvenus à un accord historique sur les détails d'un nouveau mécanisme qui conditionnerait le financement de l'UE au respect de l'état de droit. Le nouveau règlement s'applique à tous les fonds de l'UE en gestion partagée à partir du 1er janvier 2021. Dans un arrêt important défendant les paramètres d'un militantisme pacifique en faveur des droits humains, la Cour européenne des droits de l'Homme (CEDH) s'est prononcée contre la condamnation de membres de Boycott, désinvestissement et sanctions (BDS) en France, estimant qu'ils n'avaient pas violé la Convention européenne des droits de l'Homme pour des motifs de discrimination par leurs actions.

En novembre, un deuxième arrêt de la CEDH a élargi le lien entre les droits humains, l'environnement et les responsabilités des États en reconnaissant recevable la plainte de six militants portugais pour le climat, âgés de 8 à 21 ans, contre 33 États qui ne réduisent pas suffisamment les émissions pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Une autre décision positive en faveur de la défense des droits humains a été rendue en janvier en Italie, où la Cour suprême de cassation a rejeté un appel interjeté par les procureurs italiens contre la libération de la FDDH Carola Rackete, capitaine du navire humanitaire Sea Watch 3 et membre de l'ONG Sea Watch. Le tribunal a jugé que son arrestation était injustifiée. Le 2 juillet 2019, un juge de la Cour de cassation avait statué que Carola Rackete n'avait pas agi contre la loi, parce qu'elle « faisait son devoir en sauvant des vies humaines » et qu'elle se conformait au droit maritime international. En septembre, suite aux appels pour réformer la directive de l'UE sur la facilitation et la criminalisation de l'aide humanitaire, la Commission européenne a adopté ses orientations sur la mise en œuvre de cette législation européenne, précisant que cette directive ne peut pas être interprétée comme un moyen permettant de criminaliser des activités humanitaires prescrites par la loi — telles que les opérations de recherche et de sauvetage. La Commission a encouragé les 19 États membres de l'UE qui ne l'ont pas encore fait à faire usage de l'exemption contenue dans l'article 1er, paragraphe 2, de la directive sur la facilitation pour empêcher la criminalisation de la solidarité, reconnaissant l'utilisation croissante de la directive dans les poursuites judiciaires et les enquêtes contre les défenseurs des droits des migrants dans les États membres de l'UE depuis 2018.

Les écologistes et les défenseurs du droit à la terre ont remporté quelques succès malgré les campagnes de dénigrement et les attaques publiques. En novembre, la maison de Tahira Tibold, membre de Brave Women of Kruščica (BWK), a été la cible de jets de pierres après que le gouvernement de Bosnie a annoncé l'adoption d'amendements qui

[L'IMPACT DES DDH — TURQUIE]



Des manifestants lors la 17e marche des fiertés à Istanbul en 2019, peu de temps après que la police a violemment dispersé la marche principale. Crédits : Ateş Alpar

En mars, KaosGL, une organisation de défense des droits LGBTIQ+ basée à Ankara a remporté une action en justice qu'elle avait intentée contre l'interdiction illimitée de toutes les activités LGBTIQ+, décrétée par le gouverneur d'Ankara en 2018.

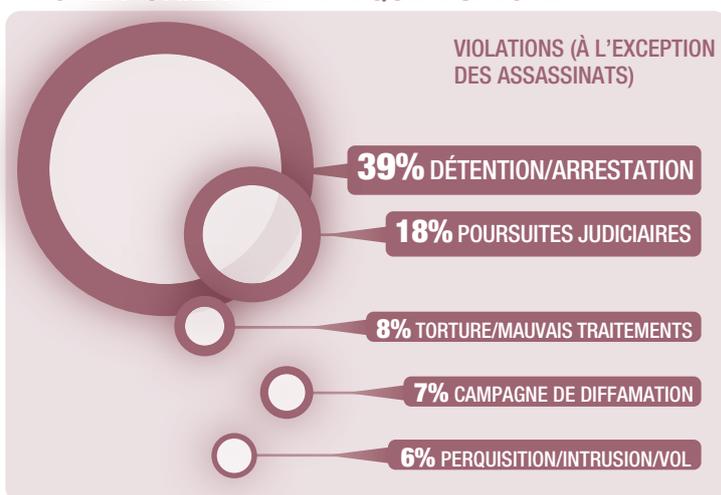
KaosGL avait déjà contesté une interdiction similaire décrétée par le gouverneur pendant l'état d'urgence en 2017, et levée par le tribunal administratif d'Ankara en 2019. L'organisation joue un rôle clé dans la contestation des mesures discriminatoires devant les tribunaux.

empêcheraient l'impact négatif des petites centrales hydroélectriques sur l'environnement, et après avoir confirmé qu'il n'y aurait pas de subventions gouvernementales pour la construction de ces centrales après 2020. BWK lutte depuis plusieurs années contre la construction de centrales hydroélectriques sur les rivières locales. Au Monténégro, les défenseurs du droit à la terre de la chaîne de montagnes Sinjajevina-Durmitor, la plus grande prairie montagneuse des Balkans, ont réussi à reporter un entraînement militaire de l'OTAN sur leurs terres, qui depuis des millénaires servent de pâturages aux communautés locales. Les défenseurs ont bloqué l'accès de l'OTAN aux pâturages en campant dans des températures glaciales dans la zone et en refusant de partir. Sans avoir consulté comme il se doit les communautés locales, des installations militaires sont en cours de construction sur 7 500 hectares au cœur de la réserve de biosphère de la rivière Tara, reconnue par l'UNESCO. Les communautés locales craignent que l'utilisation d'explosifs et d'armes dans cette zone ne cause des dommages irréparables à l'écosystème. En Turquie, les DDH de Kaz Dagları Dayanışması (Solidarité du mont Ida) — un groupe d'écologistes qui a installé un camp de protestation dans les monts Ida pour s'opposer à la déforestation menée par une société minière aurifère canadienne — ont été condamnés à une amende de plus de 500 000 TL (plus de 55 000 €).

Des attaques contre les journalistes qui dénoncent les violations des droits humains ont eu lieu dans de nombreux pays de la région. Ceux qui mettent en lumière les lacunes de la réponse de leur gouvernement à la pandémie ont été sanctionnés et persécutés pour leurs reportages ; des défenseurs russes font l'objet d'accusations administratives pour avoir prétendument répandu de la « désinformation ». [Avazmad Ghurbatov](#), journaliste au Tadjikistan, a reçu des menaces et a été agressé à deux reprises par des inconnus à cause de ses reportages sur le COVID-19. En Serbie, Ana Lalić, journaliste pour le portail d'information Nova.rs, a été arrêtée le 1er avril et accusée d'avoir « provoqué la panique et des troubles » pour avoir rendu compte de la situation difficile dans la clinique de Vojvodina. Elle a été arrêtée et interrogée, et son matériel électronique a été saisi. Des journalistes qui couvraient d'autres questions relatives aux droits ont également été ciblés, notamment David Frenkel en Russie, qui a été hospitalisé avec une épaule cassée après avoir été agressé par des policiers pour avoir enquêté sur des fraudes électorales. En Tchétchénie, [Elena Milashina](#), une journaliste d'investigation travaillant pour Novaya Gazeta, a été agressée avec l'avocate [Marina Dubrovina](#) à Grozny ; elles s'étaient rendues dans la ville pour assister au procès d'Islam Nukhanov. Ce dernier avait été illégalement détenu et torturé dans le sous-sol du département du ministère de l'Intérieur à Grozny, après avoir mis en ligne une vidéo sur YouTube montrant les luxueuses maisons du chef de la République tchétchène, Ramzan Kadyrov, et ses alliés. Plusieurs mois après l'attaque, Ramzan Kadyrov a publié une vidéo sur Instagram dans laquelle il menaçait Elena Milashina de mort pour ses reportages sur la propagation du COVID-19 en Tchétchénie. Des journalistes couvrant des manifestations en Bulgarie, en France et en Pologne ont été victimes de violences policières. Des militants anticorruption et des journalistes qui enquêtaient sur cette question ont également été visés en France, en Hongrie, au Kirghizstan et en Ukraine. Au Kirghizstan, des journalistes de Kloop et de Radio Azattyk-RFE/RL ont été menacés à cause de leur travail sur une enquête conjointe avec l'Organized Crime and Corruption Reporting Project (OCCRP), qui a révélé l'implication d'agents frontaliers kirghizes dans un plan de contrebande d'une valeur de plus de 700 millions de dollars.

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

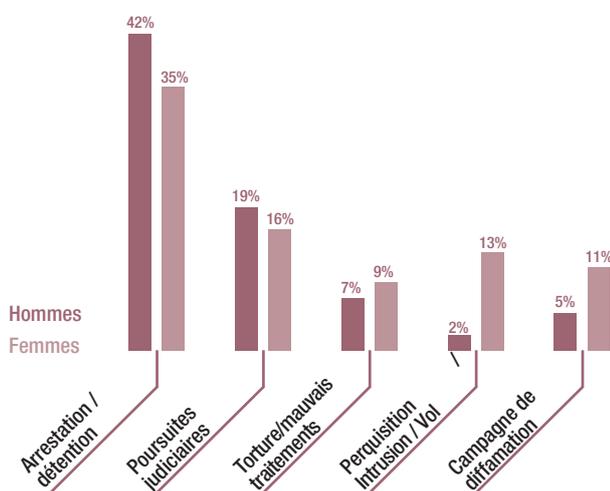
TOP CINQ DES VIOLATIONS SIGNALÉES À FLD : MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD



10
DDH ASSASSINÉS DANS LA RÉGION MOAN

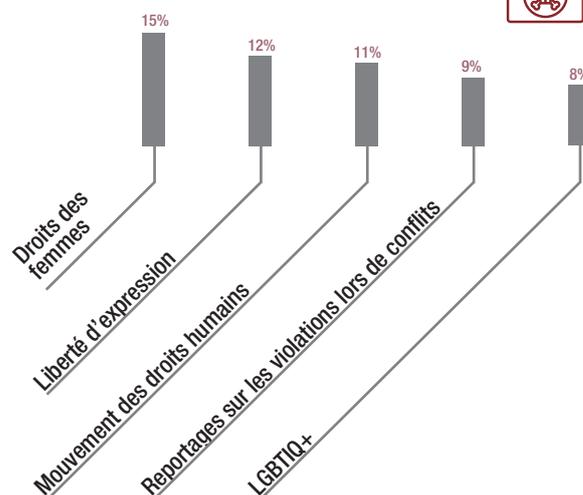


COMMENT LES HOMMES ET LES FEMMES SONT-ILS CIBLÉS VIOLATIONS (À L'EXCEPTION DES ASSASSINATS)



QUELS SONT LES SECTEURS LES PLUS RISQUÉS

Pourcentage de l'ensemble des violations signalées à FLD provenant de ce secteur



EN 2020, LES DDH DU MOYEN-ORIENT ET D'AFRIQUE DU NORD ONT ÉTÉ CONFRONTÉS À DES CONFLITS ARMÉS, À DES CRISES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES, À DES RÉGIMES OPPRESSIFS ET À LA PROPAGATION DE GROUPES MILITAIRES ARMÉS, EN PLUS DE LA PANDÉMIE. LES MANIFESTATIONS ANTIGOUVERNEMENTALES SE SONT POURSUIVIES EN ALGÉRIE, EN IRAK, AU LIBAN, DANS LES TERRITOIRES PALESTINIENS OCCUPÉS, AU SOUDAN ET AU SAHARA OCCIDENTAL ET DE NOUVELLES MANIFESTATIONS SOCIALES ONT ÉCLATÉ EN ÉGYPTÉ ET EN LIBYE, OÙ LES MANIFESTANTS APPELAIENT À DES CHANGEMENTS SOCIAUX ET POLITIQUES. LES DDH DE LA RÉGION ONT FAIT L'OBJET DE DÉTENTIONS ARBITRAIRES, D'ACHARNEMENT JUDICIAIRE, D'ENLÈVEMENTS ET D'ASSASSINATS EN RAISON DE LEUR MILITANTISME PACIFIQUE EN FAVEUR DES DROITS HUMAINS.

Octobre a marqué le premier anniversaire des grandes manifestations en Irak contre la corruption, la pauvreté, les politiques sectaires et la hausse du chômage. En mai, le nouveau Premier ministre Mustafa Al-Kadhimi a pris ses fonctions en promettant d'améliorer la situation dans le pays, même si peu de changements tangibles étaient visibles à la fin de l'année. Les DDH documentant les exactions contre les manifestants par la police et dénonçant le rôle des milices armées face aux manifestants ont été pris pour cible. Au moins huit défenseurs activement impliqués dans le mouvement de protestation et qui dénonçaient la violence d'État et les actions des milices armées ont été tués dans des assassinats ciblés. La police a tiré plusieurs fois à balles réelles et avec des fusils à plomb pour réprimer les manifestations pacifiques ; plus de 600 personnes ont été tuées depuis le début du mouvement. Le 14 août, Tahseen Osama Ali, membre d'Al-Basra Civil Youth Group a été tué par balle dans son appartement par deux intrus masqués entrés chez lui par effraction. Quelques jours plus tôt, dans un message posté sur Facebook, Tahseen avait accusé le chef de la police de Bassorah (le lieutenant général Rashid Falih) de ne pas avoir protégé les manifestants et d'avoir permis à des gangs criminels de sillonner la ville et de tuer des militants et des journalistes. Cinq jours plus tard, une autre membre d'Al-Basra Civil Youth Group, le Dr Reham Yacoub, a été tuée par balle par un agresseur qui circulait à l'arrière d'une moto alors qu'elle quittait le gymnase dans sa voiture. [Lodya Remon Albarty](#), une FDDH œuvrant pour la promotion des droits des femmes et des jeunes, et qui avait activement participé aux manifestations, a été blessée par balle en août, avec un collègue. La FDDH avait déjà été menacée de mort par des milices en raison de son travail sur les droits des femmes. La tentative d'assassinat a été suivie d'une campagne de diffamation en ligne accusant Lodya d'avoir eu une relation avec l'un de ses collègues, que sa famille était responsable de la tentative de meurtre et qu'il s'agissait donc d'un soi-disant « crime d'honneur ». Les autorités irakiennes ont imposé des coupures périodiques

LES AUTORITÉS IRAKIENNES ONT IMPOSÉ DES COUPURES PÉRIODIQUES D'INTERNET POUR FACILITER LES OPÉRATIONS CONTRE LES MANIFESTANTS ET EMPÊCHER LA NOUVELLE DE CES OPÉRATIONS DE SE RÉPANDRE

d'Internet à Bagdad et à Bassorah pour faciliter les opérations contre les manifestants et empêcher la nouvelle de ces opérations de se répandre. Les coupures de courant ont en outre empêché les DDH de se coordonner dans différents gouvernorats pour répondre aux attaques des milices armées.

Au Liban, l'activisme des DDH a été dominé par l'actuelle crise économique et politique. En août, quelques jours après l'explosion meurtrière du port de Beyrouth, les rues de la capitale ont été envahies par des manifestations, ce qui a conduit à la démission du gouvernement libanais. Cela a accentué l'incertitude politique dans le pays et la démission n'a pas suffi à apaiser le profond mécontentement quant à la façon dont le pays a été géré ; les manifestants ont protesté contre la corruption gouvernementale endémique et la mauvaise gestion de l'économie. Les manifestants se sont heurtés aux forces de sécurité libanaises, qui ont fait usage de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc, blessant les manifestants et plusieurs DDH. En 2020, le Bureau de la cybercriminalité a convoqué des défenseurs à des interrogatoires en repréailles à leur utilisation des réseaux sociaux pour organiser et soutenir le mouvement. La forte participation des femmes aux manifestations a permis aux FDDH de faire entendre leurs préoccupations concernant les formes persistantes de discrimination et de violence à l'égard des femmes au Liban. En août, les militantes féministes et les principales organisations de défense des droits des femmes ont promu un plan d'intervention sexospécifique en cas de

catastrophe pour assurer la représentation des femmes, l'accès aux services de santé et les droits à la santé sexuelle et reproductive, ainsi que pour prévenir et combattre la violence à l'encontre des femmes dans le contexte de la pandémie de COVID-19. En raison de la crise économique, des milliers de travailleurs migrants, pour la plupart des femmes, ont perdu leur emploi et beaucoup se sont retrouvés sans abri. Les défenseurs des droits des migrants ont été victimes de discrimination dans leur lutte pour un meilleur traitement des travailleurs migrants et risquaient eux-mêmes d'être licenciés et expulsés à cause de leur activisme. Certains ont donc choisi de rester dans l'ombre pour travailler.

Alors que les mouvements de protestation commençaient à prendre de l'ampleur dans toute la région, les gouvernements ont saisi l'occasion offerte par la pandémie pour interrompre cet élan en arrêtant les DDH. En juillet, l'Autorité palestinienne a arrêté plusieurs DDH du mouvement « Enough Communication Companies » après qu'ils ont organisé une manifestation pacifique réclamant la fin de la corruption et du népotisme au sein du gouvernement. Bien que les

LA CRIMINALISATION, NOTAMMENT LES LOURDES PEINES D'EMPRISONNEMENT ET LES TRAITEMENTS EFFROYABLES EN PRISON, ÉTAIT UNE PUNITION COURANTE POUR LES DDH EN IRAN

organisateur aient déclaré qu'ils respecteraient la distanciation sociale, les manifestants ont été arrêtés sous prétexte d'avoir enfreint les règles liées au COVID-19. Les détenus étaient exposés à un plus grand risque en raison des conditions de détention insalubres dans les cellules bondées où ils étaient détenus. En mars, les forces de sécurité libanaises ont détruit le camp de protestation installé sur la place des Martyrs au cœur de Beyrouth, se servant du confinement et de la suspension des manifestations comme prétexte pour vider le camp. En Algérie, lorsque le mouvement Hirak a annoncé la suspension des manifestations en mars à cause de la pandémie, la police a arrêté plusieurs DDH. Le journaliste Khaled Drareni a été condamné pour « incitation à un rassemblement non armé » et « mise en danger de l'unité nationale » à cause de ses reportages qui documentaient les manifestations ; en septembre, il a été condamné à deux ans d'emprisonnement.

La transformation rapide du travail sur Internet due à la pandémie a placé les DDH dans une situation de risque en matière de sécurité numérique. En effet, de nombreux DDH ne sont pas suffisamment informés ou n'ont pas de ressources ou de formation préalable pour se tenir au courant des derniers protocoles et tactiques relatifs à la sécurité numérique. Peu après le passage au télétravail, l'organisation irakienne de défense des droits des femmes Pana Center for Combating Violence Against Women a été la cible de multiples attaques numériques et de tentatives visant à prendre le contrôle de leurs comptes sur les réseaux sociaux et à infecter les appareils de l'organisation.

La criminalisation, notamment les lourdes peines d'emprisonnement et les traitements effroyables en prison, était une punition courante pour les DDH en Iran. En avril et mai, des défenseurs du droit du travail ont été cités à comparaître devant les tribunaux, ils ont fait l'objet de nouvelles accusations et se sont vu refuser des libérations temporaires pendant

UN CAS EMBLÉMATIQUE – L'ALGÉRIE

Quand le mouvement Hirak a dû suspendre ses manifestations pacifiques en raison de la propagation du COVID-19, le gouvernement algérien a lancé une campagne d'arrestation qui a ciblé plusieurs défenseurs des droits humains. Les autorités algériennes ont amendé le Code pénal en avril pour « imposer des sanctions sévères en cas de réception de fonds étrangers destinés à commettre des actes susceptibles de porter atteinte à la sécurité de l'État, à la stabilité et au fonctionnement normal de ses institutions, à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale, aux intérêts fondamentaux de l'Algérie ou à la sécurité et à l'ordre public. »

La loi a également alourdi la peine pour le délit d'outrage aux autorités publiques et introduit le délit de publication de fausses informations visant à porter atteinte à la sécurité ou à l'ordre public. Walid Kechida, dessinateur, blogueur et fondateur de la page Facebook Hirak Memes, a été arrêté en avril et maintenu en détention préventive pendant plus de sept mois pour « outrage au président » pour avoir publié des caricatures satiriques sur les réseaux sociaux. Il a été condamné à trois ans de prison le 4 janvier 2021.



Source: Haim Feddal Facebook page

la pandémie. [Jafar Azimzadeh](#), [Parvin Mohammadi](#), [Nahid Khodajou](#), [Shapour Fhsanirad](#), [Esmail Abdi](#) et [Mohammad Habibi](#) ont été ciblés pour avoir critiqué la décision du gouvernement de n'augmenter que légèrement le salaire minimum après les négociations qui ont exclu les parties prenantes qui défendent pacifiquement les droits des travailleurs et des employeurs. Les actions ciblées contre les défenseurs des droits du travail emprisonnés a eu lieu au moment où ils ont critiqué la gestion du COVID-19 par le gouvernement, et particulièrement les conditions de détention et la libération temporaire des prisonniers. En juin, la défenseuse des droits des travailleurs [Sepideh Gholian](#) a entamé une peine de cinq ans de prison pour « rassemblement et collusion contre la sécurité nationale » ; elle a refusé de demander la grâce du guide suprême de la République islamique d'Iran. Les défenseuses des droits des femmes [Yasaman Aryani](#), [Raheleh Ahmadi](#) et [Monireh Arabshahi](#) ont continué à purger de longues peines de prison pour « incitation à commettre des actes immoraux et/ou à la prostitution » à cause de leur campagne pacifique contre le port obligatoire du hijab pour les femmes en Iran. En juin, la peine de 15 ans de prison prononcée contre [Saba Kord Afshari](#), une FDDH de 22 ans, a finalement été appliquée après qu'elle a enlevé son hijab alors qu'elle marchait dans la rue. Saba avait initialement été condamnée en août 2019 mais elle avait été acquittée en appel le 17 mars 2020.

LA COMMUNAUTÉ LGBTIQ+ MAROCAINE A ÉTÉ LA CIBLE D'ATTAQUES EN LIGNE DE LA PART DE CENTAINES DE PERSONNES SUR FACEBOOK ET INSTAGRAM

Lorsque le Corps des gardiens de la révolution islamique a admis avoir abattu le vol 752 d'Ukraine International Airlines en janvier 2020, tuant les 176 civils à bord, les DDH qui ont organisé des manifestations ont été poursuivis. Le 25 juillet, [Bahareh Hedayat](#), défenseuse des droits des étudiants et militante pour les droits des femmes, a été condamnée à quatre ans et huit mois de prison.

Les actes de torture et les mauvais traitements sont répandus dans la région. En Arabie Saoudite, [Abdullah Al-Hamid](#) est décédé à l'hôpital après 15 jours de coma. Son décès est une conséquence directe des mauvais traitements qui lui ont été infligés en prison, et notamment de la privation des soins médicaux nécessaires que les médecins ont plusieurs fois demandé aux autorités. Des agressions sexuelles et des tortures contre des FDDH dans les prisons saoudiennes ont également été signalées en octobre lors de la publication d'un [report](#) peu avant que l'Arabie saoudite n'accueille le sommet du G20 en novembre. En Égypte, Les DDH ont souvent été torturés et maltraités au cours de leurs interrogatoires. En février, pendant son interrogatoire, [Patrick George](#), chercheur à l'Egyptian Initiative for Personal Rights, a été torturé avec des chocs électriques ; le procureur a ordonné son maintien en détention préventive.

UN CAS EMBLÉMATIQUE — LE SOUDAN

Au Soudan, le gouvernement de transition civilo-militaire a entrepris un examen de la législation pour la rendre conforme aux normes internationales relatives aux droits humains et pour garantir l'indépendance de la justice et l'état de droit. En juillet, le gouvernement a modifié des parties du Code pénal de 1991, notamment l'abolition du crime d'apostasie, la suppression de la peine de mort pour les meurtres commis par des enfants et la suppression de la peine de mort et de la flagellation pour sodomie.

Les amendements criminalisent également les violences sexospécifique et assurent une meilleure protection des femmes. En septembre, le gouvernement a accepté les principes de séparation de l'État et de la religion, mettant fin à 30 ans de Charia au Soudan. Les DDH soudanais ont exprimé l'espoir que ces réformes législatives et d'autres ouvriront la voie à des enquêtes sur les violations des droits humains commises par les acteurs étatiques dans le passé. Malgré ces développements positifs, des conditions strictes d'enregistrement des organisations de la société civile sont toujours en vigueur. Les DDH continuent de faire l'objet de menaces, d'arrestations, d'intimidations, de harcèlement et de menaces de mort. Les attaques armées au Darfour et dans d'autres régions du Soudan, qui ont souvent été rapidement suivies de coupures d'Internet, ont grandement compliqué le travail des DDH pour documenter et surveiller les violations.



Credit: Ula Osman

Les défenseurs LGBTIQ+ ne disposaient que de peu d'espace physique pour travailler, mais ils ont persisté. Ceux qui tentent de défendre ouvertement les droits de ces communautés font l'objet de campagnes de dénigrement, de harcèlement, de détention et d'attaques. Fin janvier, [Rania Amdouni](#), membre de Damj (l'Association tunisienne pour la justice et l'égalité), a fait l'objet d'une intense campagne de harcèlement en ligne, amplifiée par des religieux dans plusieurs mosquées de Tunis. Elle a été qualifiée d'« hérétique » en raison de son travail de promotion des droits de la communauté LGBTIQ+ et elle a également été menacée de mort. Toujours en Tunisie [Badr Baabou](#) lauréat du prix Front Line Defenders 2019, a fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de la police. Son domicile a été la cible d'une descente et vandalisé, mais la police n'a pris aucune mesure pour enquêter sur l'incident. L'organisation Rasan, une ONG qui défend les droits des personnes LGBTIQ+ au Kurdistan, a été ciblée par une chaîne de télévision câblée proche des principaux partis islamiques. Cette dernière prétendait que l'organisation violait les coutumes et les traditions de la société conservatrice kurde. La chaîne a publié une vidéo documentaire ciblant l'organisation et la communauté LGBTIQ+ à Sulaymaniyah. L'organisation a fait l'objet de nombreuses cyberattaques sur sa page Facebook, ainsi que de brimades en ligne à l'encontre de ses membres.

La communauté LGBTIQ+ marocaine a été la cible d'attaques en ligne de la part de centaines de personnes sur Facebook et Instagram, après qu'un influenceur Instagram marocain basé en Turquie a encouragé ses abonnés à télécharger des applications de rencontres gay dans le but supposé de mettre en évidence l'hypocrisie de la société marocaine en montrant combien de personnes LGBTIQ+ vivent dans le pays, où l'homosexualité est illégale. Cela a conduit à une intense campagne lors de laquelle des individus ont créé des comptes sur ces applications et partagé des photos sur Facebook et Instagram ; l'homosexualité de nombreuses personnes a été révélée et elles ont été ostracisées, voire pire. En Égypte, en Irak et en Libye, les attaques en ligne contre les DDH défendant les droits des personnes LGBTIQ+ ont généré des campagnes de mobilisation sociale contre ces communautés, y compris dans la presse locale qui a profité de ce qui se passait sur les réseaux sociaux pour rendre compte de ces tendances sur Internet, et ce faisant, offrant une audience plus large aux messages homophobes.

Au Maroc, plusieurs DDH ont été accusés suite à des messages postés sur les réseaux sociaux. [Omar Naji](#) a été accusé de « diffamation », de « diffusion de fausses informations dans le but d'insulter les institutions publiques » et d'avoir « publié des photos de personnes sans leur consentement » après avoir publié sur Facebook un message dans lequel il défendait les droits économiques des marchands de rues. Le défenseur de l'environnement algérien [Mohad Gasmî](#) a été placé en détention préventive en juin après avoir été accusé d'« apologie du terrorisme » après qu'il a posté sur Facebook des messages au sujet de sa participation à des manifestations pacifiques organisées par un mouvement

[L'IMPACT DES DDH – SOUDAN :]



Des manifestantes descendent dans les rues pour une marche en faveur des droits des femmes au Soudan Credit: Ula Osman

Les FDDH soudanaises luttent depuis des années pour mettre fin aux mutilations génitales féminines (MGF), qui sont une pratique répandue dans le pays. En juillet, le gouvernement soudanais a enfin ratifié les amendements permettant de criminaliser cette pratique. De plus, les femmes n'ont plus besoin de l'autorisation d'un parent masculin pour voyager avec des enfants. La loi sur l'ordre public, qui était largement utilisée pour arrêter, fouetter et priver les femmes de leurs droits en interdisant les « actes indécents et immoraux », a été abrogée fin 2019, réduisant ainsi les obstacles rencontrés par les femmes pour s'engager dans des activités de défense des droits humains dans les sphères publique et privée.

Depuis plus de deux décennies, les FDDH soudanaises se battent contre les lois discriminatoires et mènent un certain nombre d'actions au sein de la société civile, notamment l'initiative « Non à l'oppression des femmes », lancée en 2009 après l'arrestation de plusieurs femmes pour avoir porté des pantalons dans un restaurant de la capitale. Elles ont organisé des manifestations visant à sensibiliser à leurs droits, publié des déclarations rejetant les lois et soutenu les survivantes de violences sexistes en se regroupant massivement devant les tribunaux.

contre la fracturation hydraulique dans le sud de l'Algérie. Jasser Jaser, un DDH palestinien, a été arrêté par l'Autorité palestinienne pour des publications sur les réseaux sociaux dans lesquelles il défendait les droits économiques des Palestiniens ; il a été accusé de « transmission d'informations insultantes » et condamné à trois mois d'emprisonnement. Il a finalement été acquitté le 8 décembre. La société israélienne notoire, NSO Group Technologies, qui vend des logiciels espions sophistiqués aux régimes du monde entier sans aucune garantie sur la façon dont ils sont utilisés, a fourni à de nombreux gouvernements de la région les outils pour cibler les défenseurs des droits humains. En juillet, un tribunal de Tel-Aviv a rejeté la plainte d'Amnesty International qui cherchait à faire révoquer la licence d'exportation du NSO Group.

En septembre, des DDH autochtones bédouins en Israël, [Aziz Abu Madhi'm](#), [Saleem Abu Madhi'm](#) et [Sheikh Sayah Abu Madhi'm](#), ont été condamnés pour « intrusion sur une propriété privée dans l'intention de commettre une infraction », « violation de décisions de justice » et « entrée illégale dans le domaine public » pour avoir continué à résider dans un village qui n'est pas reconnu par les autorités israéliennes alors qu'il a été fondé avant la création de l'État d'Israël. Les autorités, qui considèrent qu'il est construit sur des terres domaniales, avaient auparavant démoli le village en 2010.

La sécurité physique des DDH a continué d'être une source de préoccupation majeure dans les contextes de conflit. Au Yémen, les parties en guerre ont soumis les DDH, en particulier des journalistes, à des disparitions forcées, des détentions prolongées et des procès inéquitables. En avril, un tribunal de Sanaa a condamné à mort quatre journalistes pour « diffusion d'informations et de rumeurs fausses et malveillantes soutenant les crimes de la coalition dirigée par l'Arabie saoudite contre le Yémen ». Les quatre journalistes seraient détenus depuis juin 2015, en raison de leurs reportages sur les exactions dans le pays.

En Libye, les DDH ont été victimes de harcèlement, d'enlèvement et de violence de la part des autorités basées à l'est et à l'ouest et de leurs groupes armés affiliés. En août, des groupes armés à Tripoli et à Syrte ont violemment attaqué des manifestants pacifiques anticorruption, faisant quatre morts et de nombreux blessés. Un certain nombre de manifestants ont été détenus dans des lieux inconnus pendant plusieurs semaines, notamment Mohaned al-Kawafi, le coordinateur du mouvement de protestation des jeunes 8/23, créé récemment. En novembre, la FDDH et avocate Hanan al-Barassi a été abattue dans le centre-ville de Benghazi par un groupe d'inconnus ; elle avait critiqué sur Internet la corruption et les abus de pouvoir des dirigeants des forces armées libyennes. Au Sahara occidental, les autorités marocaines ont intensifié la surveillance et le harcèlement des DDH sahraouis à la suite de l'escalade de la confrontation militaire entre le Maroc et le Front Polisario en novembre, qui a mis fin à l'accord de cessez-le-feu que les deux parties avaient signé en 1991. La FDDH [Mahfouda Bamba Lefkire](#) a été libérée en mai après avoir purgé six mois de prison à Laayoune ; elle était accusée d'entrave à la justice et d'insulte à l'encontre d'un fonctionnaire. Même depuis sa libération, les autorités marocaines la harcèlent sans cesse ; sa famille et ses amis ne sont pas autorisés à lui rendre visite chez elle et elle est constamment surveillée.

[L'IMPACT DES DDH - TUNISIE]

En octobre 2020, le Parlement tunisien a rejeté le projet de loi sur la « répression des attaques contre les forces armées ». Ce rejet a été acté après plusieurs campagnes, pétitions aux parlementaires et manifestations organisées par les défenseurs des droits humains contre la loi. Ces activités étaient menées et coordonnées par la campagne Hassebhom (Tenez-les responsables), qui rassemblait une coalition de défenseurs des droits humains, de blogueurs et d'ONG.

Le projet de loi aurait donné aux forces de sécurité tunisiennes le pouvoir d'utiliser la force meurtrière pour protéger les biens. Elle aurait également exempté les forces de sécurité de poursuites et de responsabilité pénale en cas de violations graves des droits humains.

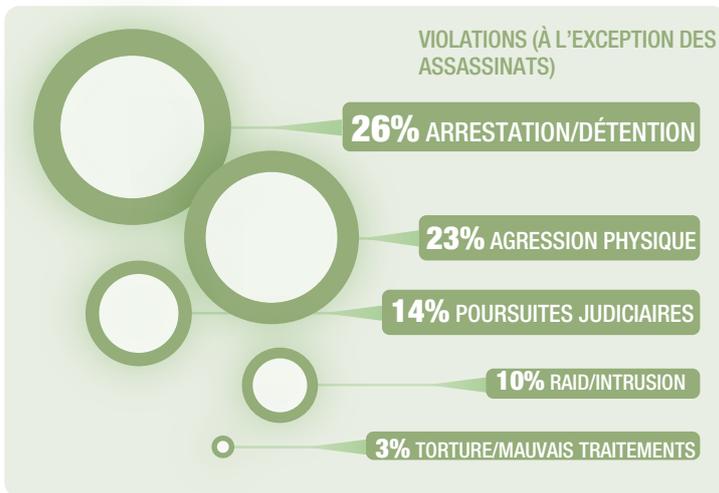


Des manifestants tunisiens en train de scander des slogans lors d'une manifestation à Tunis pour protester contre le coût élevé de la vie, la pauvreté croissante et les arrestations aléatoires dans le pays. Crédit: Malek Mahouachi

est constamment surveillée. Un article posté sur Internet l'accusait d'adultère. En novembre, les forces spéciales marocaines ont fait une descente dans les maisons de deux membres éminents de la Nushatta Foundation for Media and Human Rights et ont agressé verbalement et menacé leurs familles. En Irak l'Organisation pour la liberté de la femme en Irak (OWFI) a été dissoute sous prétexte que la création de certains de ses refuges violait la « loi sur les organisations non gouvernementales » ; l'affaire a été classée en novembre. L'OWFI œuvre pour l'autonomisation et la protection des femmes victimes de violences ou qui se retrouvent dans des situations risquées.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

TOP CINQ DES VIOLATIONS SIGNALÉES À FLD : AFRIQUE SUBSAHARIENNE 2020

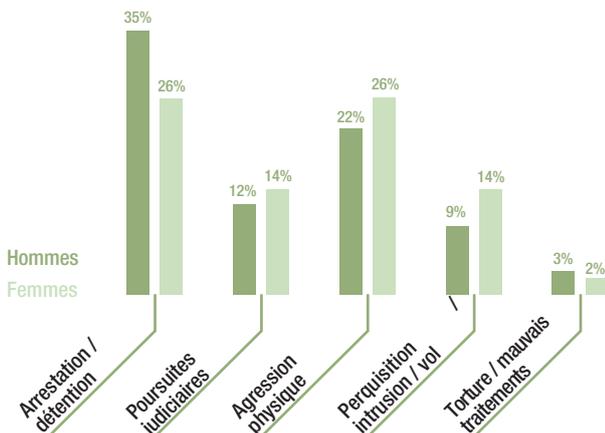


2
DDH ASSASSINÉS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE



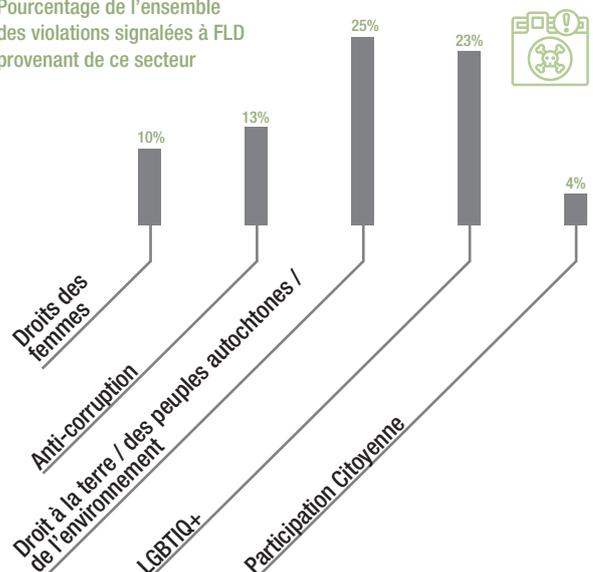
COMMENT LES HOMMES ET LES FEMMES SONT-ILS CIBLÉS

VIOLATIONS (À L'EXCEPTION DES ASSASSINATS)



QUELS SONT LES SECTEURS LES PLUS RISQUÉS

Pourcentage de l'ensemble des violations signalées à FLD provenant de ce secteur



COMME LES ANNÉES PRÉCÉDENTES, LES ÉLECTIONS EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE ONT ACCRU LES RISQUES ENCOURUS PAR LES DDH À LA FOIS EN TERMES DE RÉPRESSION PRÉÉLECTORALE CONTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET EN RAISON DE LA NATURE CONTESTÉE DE CERTAINES ÉLECTIONS QUI ONT ENTRAÎNÉ DES MANIFESTATIONS ET LA RÉPONSE SOUVENT VIOLENTE DES FORCES DE SÉCURITÉ. DES ÉLECTIONS FORTEMENT CONTESTÉES ONT EU LIEU AU BURUNDI, EN CÔTE D'IVOIRE, EN GUINÉE, EN TANZANIE ET AU TOGO. LES DÉCISIONS DES PRÉSIDENTS DE CÔTE D'IVOIRE ET DE GUINÉE DE BRIGUER UN TROISIÈME MANDAT CONTRAIREMENT À CE QUI EST INSCRIT DANS LES CONSTITUTIONS NATIONALES ONT PROVOQUÉ DES MANIFESTATIONS QUI ONT ÉTÉ BRUTALEMENT RÉPRIMÉES, ENTRAÎNANT LA MORT DE MANIFESTANTS ET DES ACTIONS CIBLÉES CONTRE LES DDH.

La FDDH ivoirienne Pulcherie Gbalet, président d'Alternative citoyenne ivoirienne (ACI), a été arrêtée en août avec plusieurs collègues, après avoir appelé à des manifestations pacifiques contre le troisième mandat du président Alassane Ouattara. Elle a été inculpée pour insurrection et elle était toujours détenue à la fin de l'année. Alassane Ouattara a remporté les élections le 2 novembre avec près de 94 % des voix. À l'approche des élections tanzaniennes de fin octobre, le seul réseau officiel de DDH du pays, la Tanzania Human Rights Defenders Coalition (THRDC), a été contraint de suspendre ses opérations suite à des intimidations incessantes et à l'ingérence des autorités dans ses activités, qui

DANS TOUTE LA RÉGION, LES DDH PROMOUVANT LA BONNE GOUVERNANCE, LA TRANSPARENCE, LA JUSTICE SOCIALE, LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LA RESPONSABILITÉ ONT FAIT L'OBJET DE POURSUITES PÉNALES, D'ATTAQUES PHYSIQUES, D'INTIMIDATIONS ET DE CAMPAGNES DE DÉNIGREMENT

ont notamment gelé ses comptes bancaires pour ne pas avoir déclaré certains fonds. La commission électorale avait déjà interdit à la THRDC de sensibiliser le public aux questions électorales et de surveiller les élections. Le président John Magufuli a remporté les élections avec 84 % des voix.

Au Malawi, où des douzaines de personnes ont été tuées en 2019 pour avoir manifesté contre des élections truquées, la justice a annulé les résultats en février, invoquant des vices de procédures « répandus, systématiques et graves » et a ordonné la tenue de nouvelles élections en juin. Une coalition soutenue par de nombreux défenseurs des droits humains a remporté les élections. Le résultat a marqué un revirement remarquable de la situation de [Timothy Mtambo](#), président de la Coalition malawienne des défenseurs des droits humains. Timothy Mtambo a été menacé de mort par un conseiller du parti au pouvoir en 2019 pour avoir organisé une manifestation contre la mauvaise gestion des élections de mai. Suite aux attaques dont il a été la cible sur les réseaux sociaux, Timothy a survécu à une tentative d'assassinat en octobre 2019 et, en mars 2020, il a été accusé d'avoir « incité un tiers à enfreindre la loi » pour avoir appelé à manifester. Après les élections de juin, Timothy a été nommé ministre de l'Éducation civique et de l'unité nationale du nouveau gouvernement.

En Ouganda, les DDH ont été ciblés avant les élections du 14 janvier 2021. En décembre, [Nicholas Opiyo](#), directeur exécutif de Chapter Four, quatre autres avocats et un représentant des droits humains de l'organisation ont été arrêtés par plus d'une douzaine d'hommes armés en civil dans un restaurant de Kampala. Ils ont été menottés, eu les yeux bandés et emmenés dans une camionnette aux vitres teintées formant un convoi de trois véhicules. Nicholas Opiyo, au nom de l'organisation, est désormais accusé de blanchiment d'argent et d'« actes malveillants ». L'arrestation de Nicholas Opiyo a eu lieu à peine une semaine après qu'il a représenté deux ONG — Uganda National NGO Forum et Uganda Women's Network — devant le tribunal contre le gel des comptes des organisations par les forces de sécurité en vertu d'allégations de terrorisme.

Dans toute la région, les DDH promouvant la bonne gouvernance, la transparence, la justice sociale, la lutte contre la corruption et la responsabilité ont fait l'objet de poursuites pénales, d'attaques physiques, d'intimidations et de

campagnes de dénigrement. Au Zimbabwe, le journaliste primé [Hopewell Chin'ono](#) a été arrêté en juillet pour avoir prétendument incité à manifester ; il s'agit clairement de représailles contre lui pour avoir dénoncé la corruption présumée de l'ancien ministre de la Santé pour l'achat de MPI financé par des institutions de financement du développement au début de la mise en place des restrictions liées au COVID-19 dans le pays. Il a été accusé d'« incitation à commettre des violences publiques » et libéré sous caution à condition qu'il renonce à utiliser les réseaux sociaux à des fins journalistiques. Cependant, il a de nouveau été arrêté pour avoir refusé de se conformer à cette condition. Une manifestation contre la corruption et la mauvaise gouvernance au Zimbabwe était prévue le 31 juillet, mais a dû être annulée en raison de la répression brutale lancée par le gouvernement. Des DDH ont été enlevés, placés en détention et torturés dans les mois précédents l'événement.

La détention et l'arrestation arbitraires de DDH étaient répandues en Afrique subsaharienne, sans qu'il soit vraiment possible de prévoir quelles transgressions conduiraient à la détention ; cependant, les DDH qui contestaient les discours gouvernementaux ou qui cherchaient à demander des comptes aux gouvernements étaient clairement visés. Tout au long de l'année, de nombreux DDH et journalistes ont été arrêtés en Angola, au Cameroun, en RDC, en Mauritanie, au Niger et au Togo pour avoir dénoncé la corruption, l'impunité pour des cas de violations des droits humains, la mauvaise gouvernance ou la corruption et la désinformation promue par les gouvernements. Le journaliste d'investigation togolais [Ferdinand Ayité](#) a été condamné en novembre à une payer une amende pour diffamation à la suite d'un rapport d'enquête révélant un cas de détournement de fonds de 400 à 500 milliards de francs CFA (610 à 760 millions d'euros), liés à l'importation de produits pétroliers. Cette condamnation a été prononcée bien qu'un audit commandé par les autorités togolaises ait confirmé que les allégations contenues dans son article décrivaient fidèlement la situation des importations de pétrole dans le pays au moment de la publication.

LES POURSUITES JUDICIAIRES CONTRE LES DÉFENSEURS RESTENT SOUVENT OUVERTES PENDANT PLUSIEURS ANNÉES, EXACERBANT LA PRESSION EXERCÉE SUR LES DDH

En février, 14 défenseurs des droits humains ont été arrêtés en Mauritanie après avoir assisté à une réunion organisée par l'organisation Pour une Mauritanie verte et démocratique et par l'Alliance pour la refondation de l'État mauritanien (AREM), une organisation qui promeut la bonne gouvernance et la lutte contre l'impunité. Parmi les personnes détenues figurait [Mekfoula Mint Brahim](#), lauréate du prix Front Line Defenders 2020 pour la région Afrique, accusée de rassemblement non autorisé et d'appartenance à un groupe de promotion de la laïcité. En janvier, Mekfoula a fait l'objet de vives réactions négatives et d'une campagne de diffamation sur Internet pour avoir appelé à la libération de neuf personnes LGBTIQ+ arrêtées lors d'une soirée privée à Nouakchott. Elle a dénoncé publiquement la recrudescence de l'extrémisme religieux au sein de la société mauritanienne et participe régulièrement à des projets d'autonomisation des femmes et des filles des communautés rurales. Au Tchad, [Alain Kamba Didah](#) a été accusé d'« acte de rébellion et de trouble de l'ordre public » en novembre pour avoir tenté d'organiser un forum de citoyens visant à débattre de questions d'intérêt public. Le forum a été interdit et lorsque les DDH ont tenté de tenir une conférence de presse pour dénoncer l'interdiction, la police a encerclé le lieu et a empêché l'accès au bâtiment. Didah est le coordinateur du Mouvement Citoyen le Temps, un mouvement qui œuvre pour impliquer tous les niveaux de la société civile dans le processus démocratique en prônant la liberté d'expression et de réunion. Il mène principalement son plaidoyer par le biais de campagnes et de débats publics. Didah était toujours en détention préventive à la fin de l'année.

Les poursuites judiciaires contre les défenseurs restent souvent ouvertes pendant plusieurs années, exacerbant la pression exercée sur les DDH. En décembre, l'audience de cinq défenseurs membres de Dynamique Citoyenne, un réseau d'organisations de la société civile camerounaise, a été ajournée. L'audience a été reportée plus de trente fois depuis leur arrestation en 2015 pour rébellion et manifestation illégale. Les cinq défenseurs avaient organisé un atelier sur la société civile à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie. En Ouganda, [Esther](#) et [Tom Bagoole](#) sont fréquemment victimes de harcèlement, d'intimidation et d'attaques depuis 2018, depuis qu'ils demandent justice pour deux filles violées dans un orphelinat fondé par le couple. En 2018, leur domicile à Kawanda, dans le district de Waikato,

a été attaqué, Tom a été passé à tabac et leur fils de 12 ans a été enlevé, frappé et abandonné dans un village voisin. En 2019, ils ont été la cible d'un deuxième cambriolage et Esther a été heurtée par une voiture dans ce qu'elle pense être une attaque ciblée. Les menaces se sont poursuivies en 2020 et leur maison a été de nouveau cambriolée. Le couple a porté plainte à plusieurs reprises auprès des autorités, mais n'a reçu aucune information sur le statut de l'enquête et la police n'a mis aucune mesure de protection en place.

LES GOUVERNEMENTS DE LA RÉGION, EN PARTICULIER L'UGANDA ET LA TANZANIE, ONT UTILISÉ LES RESTRICTIONS DU COVID-19 POUR EFFECTUER DES DESCENTES DANS DES REFUGES HÉBERGEANT DES PERSONNES LGBTIQ+, ATTAQUER LES OCCUPANTS, LES ARRÊTER ET LES DÉTENIR POUR AVOIR ENFREINT LES RÈGLES DE CONFINEMENTS

Les DDH rencontraient toujours beaucoup de difficultés pour travailler en RDC. Ils étaient menacés de mort et ciblés par des attaques physiques et des détentions, en particulier les personnes qui défendent le droit à la terre et l'environnement, les droits LGBTIQ+, qui promeuvent la bonne gouvernance, dénoncent les abus des groupes armés et luttent contre le recrutement d'enfants soldats. De nombreux défenseurs ont été arrêtés pour avoir manifesté pacifiquement. C'est le cas de la FDDH [Anne-Marie Mabo Flumba](#) arrêtée pour avoir manifesté contre une décision du procureur général concernant une affaire relative aux droits des travailleurs. Dans la province de Mongala, trois DDH et un journaliste ont été arbitrairement détenus après avoir participé à un sit-in devant le bureau du gouverneur, appelant à sa démission en raison de sa mauvaise gestion de la province et de la mauvaise réponse face aux besoins sociaux et économiques de la population. Le 21 mai, à Beni, au Nord-Kivu, [Frédéric-Marcus Kambale](#), défenseur des droits humains et membre du mouvement de la société civile [Lutte pour le Changement \(LUCHA\)](#), a été tué par balle lorsque la police a dispersé une manifestation pacifique organisée pour dénoncer le niveau de violence dans la ville. Le jour de ses funérailles, sept membres de LUCHA ont été arbitrairement arrêtés alors qu'ils plaçaient une boîte recouverte du drapeau de la RDC devant le poste de police de Kiwanja pour symboliser le cercueil de Frédéric-Marcus Kambale et dénoncer sa mort. En juillet, un tribunal civil a condamné un policier à la réclusion à perpétuité pour ce meurtre, et l'État a été jugé co-responsable de la mort du jeune homme et condamné à verser 100 000 dollars à la famille de la victime. La famille n'avait toujours pas reçu ces dommages et intérêts au moment de la rédaction de ce rapport.

Bien que dans l'ensemble la région n'ait pas été aussi touchée par la pandémie que d'autres, les restrictions ont eu des

* Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie

UN CAS EMBLÉMATIQUE — LA MAURITANIE

Alors que l'inégalité raciale est enfin inscrite à l'ordre du jour de la scène internationale grâce au mouvement Black Lives Matter, la lutte contre la discrimination raciale et l'esclavage se poursuit en Mauritanie. Après avoir critiqué certaines pratiques, la FDDH [Mariem Cheikh](#) a été accusée de « commentaires racistes sur les réseaux sociaux ». Elle a été séparée de son bébé qu'elle allaitait et placée en détention pendant huit jours. Mariem est toujours sous contrôle judiciaire.

Malgré la pénalisation de l'esclavage en 2015, on estime que plus de 2 % de la population mauritanienne est réduite en esclavage, en particulier les personnes marginalisées Haratines. Mariem est membre de l'Initiative pour la résurgence du mouvement abolitionniste (IRA), une organisation qui se consacre à l'éradication de l'esclavage et qui est la cible d'acharnement judiciaire depuis plus d'une décennie. Ses demandes successives pour s'enregistrer en tant qu'ONG restent vaines depuis 2011. Mariem et ses collègues font face à de nombreux risques en raison de leur travail, notamment la détention, les menaces, la diffamation et la disparition, mais ils persévèrent pour mener à bien leur travail essentiel.



effets sur le travail des DDH. Des états d'urgence et des couvre-feux ont été adoptés dans de nombreux pays, signifiant souvent que les défenseurs ne pouvaient plus se rendre sur le terrain lorsque des nouvelles de violations leur étaient signalées et que leur aide était sollicitée. En mai, lorsque 42 membres transgenres de l'Association Colibri ont été arrêtés et passés à tabac à Bafoussam, au Cameroun, lors des célébrations de l'IDAHOT*, les DDH n'ont pas pu se rendre dans la région pour leur apporter leur soutien. Les gouvernements de la région, en particulier l'Ouganda et la Tanzanie, ont utilisé les restrictions du COVID-19 pour effectuer des descentes dans des refuges hébergeant des personnes LGBTIQ+, attaquer les occupants, les arrêter et les détenir pour avoir enfreint les règles de confinements. Les DDH qui accueillent des personnes LGBTIQ+ ou des travailleurs du sexe jetés à la rue par leurs familles ont également été victimes d'intrusion par effraction et d'agressions verbales et physiques pour avoir ouvert leurs maisons aux communautés marginalisées. En juin, deux hommes ont fait irruption dans la maison de la FDDH transgenre [Clara Devis](#), à Dar Es-Salaam, alors qu'elle était absente. Ils ont brutalement agressé deux membres de la communauté LGBTIQ+ qui logeaient chez elle. Depuis des années, la FDDH offre un abri aux membres de la communauté LGBTIQ+ et aux travailleurs du sexe en danger et sans-abri. Le risque de sans-abrisme est encore plus élevé pendant la pandémie de COVID-19 en raison de la hausse des violences familiales, de l'insécurité de l'emploi, des descentes de police et de la perte de clients. Lorsque Clara est rentrée chez elle, les victimes lui ont dit que les agresseurs avaient déclaré être au courant de son travail de « promotion de l'homosexualité » et du fait qu'elle « garde des homosexuels dans cette maison » et qu'ils avaient exigé de savoir où elle était et où elle gardait son ordinateur portable. Ils ont menacé de revenir et de

DES CAMPAGNES D'INTIMIDATION SONT MENÉES DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DANS LE CADRE DE NOMBREUX CONFLITS FONCIERS

recommencer si la FDDH n'arrêtait pas son activisme. En Ouganda, où l'homosexualité est illégale, les forces de sécurité ont perquisitionné un refuge offrant un espace sûr aux jeunes LGBTIQ+. Parmi les 23 personnes arrêtées et inculpées « d'acte de négligence susceptible de propager une infection », il y avait des DDH qui travaillent au refuge. Les arrestations nient les vulnérabilités particulières de cette communauté et le fait qu'elle obéissait à un ordre du gouvernement de rester à l'intérieur. De façon générale, les personnes LGBTIQ+ et les défenseurs ont continué à faire face à des expulsions, des raids et à un ostracisme communautaire orchestré par l'État, en particulier en Ouganda et en Tanzanie. Ailleurs, les DDH qui apportaient une aide humanitaire à leurs communautés pendant la pandémie ont été la cible d'attaques, notamment à Cuando Cubango en Angola, où des membres de Mbakita ont été arrêtés, harcelés et menacés

[UN CAS EMBLÉMATIQUE — LA ZAMBIE]

Les réseaux de défenseurs des droits humains dirigés par la société civile sont souvent l'un des outils de protection les plus importants et les plus efficaces. Pourtant, la mise en place de ces réseaux demeure un défi, même dans des pays traditionnellement plus réceptifs aux organisations de la société civile. Le cas d'Arthur Muyunda, en Zambie, illustre cette tendance. Il a fait l'objet d'une campagne d'intimidation et de harcèlement pour ses efforts visant à rassembler les DDH zambiens en tant que coordinateur de la [Zambian Human Rights Defenders Coalition \(ZHRDC\)](#). Arthur est également membre et responsable des programmes du [Southern African Centre for the Constructive Resolution of Disputes \(SACCORD\)](#).

En août, la police l'a arrêté deux fois en 10 jours, menacé avec une arme à feu et lui a dit « de faire attention ». La clôture du périmètre de son domicile a été détériorée et bien qu'il ait signalé l'intrusion à la police, celle-ci n'a ouvert aucune enquête. Un contact a ensuite conseillé à Arthur de ne pas rester seul chez lui pour des raisons de sécurité au cours du week-end à venir. Lorsqu'il est rentré chez lui le lundi suivant, il a découvert que la maison avait été cambriolée et fouillée. Parmi les objets volés, il y avait un onduleur solaire et un téléviseur. Dans la nuit du 31 août, des inconnus se sont rendus chez l'ami chez qui il était resté pendant le week-end ; ils ont fouillé sa maison, mais n'ont rien emporté. Une source confidentielle a informé Arthur que deux policiers avaient été assignés pour le suivre.

En dépit de ces mesures prises par les autorités zambiennes, Arthur poursuit son travail et continue à mobiliser les DDH dans le pays.



de mort.

Les DDH qui défendent le droit à la terre des communautés ont été victimes de toute une série de violations dans la région, allant de l'intimidation au meurtre. Les expulsions forcées mises en œuvre par des entreprises privées, souvent avec la complicité des autorités gouvernementales, étaient monnaie courante et se traduisaient fréquemment par des arrestations et des agressions de défenseurs et de membres de la communauté. Au Kenya, en mai, la FDDH [Ruth Mumbi](#) a reçu un message qui menaçait de la faire « disparaître » si elle ne supprimait pas les messages qu'elle avait publiés sur les réseaux sociaux. Les messages documentaient l'expulsion forcée de 5000 ménages à Kariobangi, un lotissement situé dans le nord-est de Nairobi, et l'impact des expulsions sur les locataires. En février, trois défenseurs du droit à la terre du district de Kiryandongo en Ouganda ont été arrêtés deux fois au cours du même mois et violemment passés à tabac en détention. Après avoir refusé de signer des documents acceptant de quitter leurs terres en échange de leur liberté, ils ont été accusés de s'être introduits sur des terres privées. Selon certaines sources locales, leurs maisons ont été détruites au bulldozer sans aucune explication par une entreprise du secteur de l'agroalimentaire et leurs familles ont été menacées par des ouvriers. Cette démarche contre les trois DDH s'inscrit dans un schéma de représailles contre leurs actions visant à mobiliser les communautés locales pour défendre leur droit à la terre et s'opposer aux expulsions forcées perpétrées par les entreprises qui mettent en œuvre des projets agricoles dans la région. Au

LES DDH TRAVAILLANT SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS DANS LE CONTEXTE DU CONFLIT EN AFRIQUE DE L'OUEST ET EN AFRIQUE CENTRALE ONT SOUVENT ÉTÉ PRIS POUR CIBLE POUR AVOIR DÉNONCÉ LES VIOLATIONS COMMISES À LA FOIS PAR LES GROUPES ARMÉS ET LES FORCES DE SÉCURITÉ

cours des mois suivants, plus de 50 familles ont été violemment expulsées de leurs terres à Kiryandongo sans remédiation satisfaisante.

Fin décembre 2019, deux DDH d'une communauté de Hoima, en Ouganda, ont témoigné devant un tribunal français lors du procès de l'entreprise Total, accusée d'avoir enfreint les lois françaises relatives à l'indemnisation des

[L'IMPACT DES DDH – NIGERIA]



Source: Facebook

Après des années de pratiques abusives au Nigeria, la tristement célèbre escouade spéciale antiviol (SARS) a été dissoute après une campagne populaire menée par de jeunes Nigériens. Le mouvement a été initié en 2016 par un défenseur des droits humains qui a lancé la campagne EndSARS sur les réseaux sociaux, puis a connu un regain de popularité en 2017 autour du hashtag #ENDSARS sur Twitter. Le mouvement a pris un nouvel élan le 3 octobre 2020 lorsqu'une vidéo montrant un policier du SARS en train de tirer sur un jeune Nigérien a commencé à faire le tour du net ; la personne qui a filmé ces violences a elle-même été arrêtée lorsque la vidéo est devenue virale. Deux jours plus tard, le 5 octobre, un autre rapport faisant état d'officiers du SARS en train de tuer un jeune musicien de 20 ans a été publié.

Des leaders et des DDH qui avaient soigné des manifestants blessés ou recueilli des fonds pour couvrir les frais juridiques ont été arrêtés et menacés d'être accusés d'infractions liées au terrorisme. Après une série de nouvelles manifestations, le gouvernement a annoncé la dissolution du SARS le 11 octobre, ce qui représente un grand succès pour la société civile dans le pays. Cependant, une équipe d'enquêteurs composée d'organisations de la société civile et d'organisations de défense des droits humains doit encore être formée afin

d'enquêter sur les exactions présumées du SARS.

communautés locales. Les deux défenseurs ont été harcelés par les autorités à leur retour de Paris ; ils ont été brièvement détenus à l'aéroport d'Entebbe et injustement accusés d'avoir utilisé de faux passeports, avant d'être relâchés au bout de 20 heures. Début 2020, trois autres témoins ont indiqué avoir été soumis à des actes d'intimidation, les poussant à quitter leur lieu de résidence. Le ciblage des défenseurs en Ouganda met en évidence la nécessité d'une meilleure protection de la part de l'État. Depuis 2014, une coalition de la société civile fait pression pour la promulgation d'un projet de loi sur la protection des DDH et en juillet de l'année dernière, un tel projet de loi a enfin été déposé au Parlement.

Des campagnes d'intimidation sont menées depuis plusieurs années dans le cadre de nombreux conflits fonciers. En août au Cameroun, un inconnu a téléphoné à Jules Dumas Nguebou et lui a dit qu'il avait été payé pour le tuer. Jules est directeur d'Actions solidaires de soutien aux organisations et d'appui aux libertés (ASSOAL), une organisation qui lutte contre l'expulsion et l'accaparement des terres des populations vulnérables. La maison de Jules a été cambriolée deux fois au cours des quatre dernières années, les assaillants ont tué son chien et blessé un gardien de sécurité avec une machette. Bien qu'il ait porté plainte à la police après les effractions et l'attaque, il n'a reçu aucune information concernant une enquête.

Les DDH en RDC ont été criminalisés lorsqu'ils s'efforçaient de demander des comptes aux entreprises pour les promesses faites aux communautés au début des projets. Plusieurs défenseurs du droit à la terre de la province de Tshopo ont été visés pour s'être opposés au travail de la société agro-industrielle Plantations et Huileries du Congo (FERONIA-PHC). Ils pensent avoir été arrêtés pour avoir tenté de demander à l'entreprise de rendre des comptes, car elle avait promis de construire une école, un centre de santé et un puits d'eau avant de commencer à exploiter les terres utilisées par la communauté. Selon les défenseurs, l'entreprise a violé cet accord en agrandissant ses plantations de palmiers à huile avant que la construction des installations communautaires promises ne soit terminée. Les membres de la communauté et les défenseurs du droit à la terre ont été victimes de harcèlement, d'intimidation et d'arrestations arbitraires sur la base de fausses accusations. Cinq défenseurs arrêtés en septembre 2019 ont passé plus de six mois en détention avant d'être libérés sous caution. Ils font toujours face à des accusations liées à une manifestation contre les activités de FERONIA-PHC, malgré les irrégularités signalées lors de la première audience.

Les DDH ont été ciblés pour s'être opposés à l'impact de l'extraction du charbon en Afrique du Sud (voir Tendances générale) et des mines de diamants au Zimbabwe, entre autres pays. En Sierra Leone, Joseph Rahall, éminent défenseur du droit à la terre, fait face à un procès après avoir été accusé de diffamation en 2019 par la multinationale Socfin Group,

[L'IMPACT DES DDH – KENYA]

Après 11 ans de campagne, le **Center for Justice Governance and Environmental Action** (CJGEA) au Kenya a remporté d'énormes dommages et intérêts au nom de la communauté Owino Uhuru dont les membres avaient été empoisonnés par du plomb provenant d'une fonderie voisine. Le CJGEA a été fondé par [Phyllis Omido](#) en 2009 pour promouvoir la justice environnementale après que son nourrisson a été testé positif à un empoisonnement au plomb alors qu'elle travaillait dans une usine de recyclage de batteries au plomb et à l'acide. En 2016, le CJGEA a lancé un recours collectif contre les propriétaires de la fonderie et le gouvernement pour violation du droit environnemental et des droits humains.

Tout au long des nombreuses étapes de la procédure, il y a eu de nombreux efforts visant à stopper le travail du CJGEA. Lors de son témoignage 2013 à l'occasion de la plateforme de Dublin pour les défenseurs des droits humains, Phyllis déclaré, « le gouvernement a attaqué le CJGEA. Il y a eu des descentes de police dans nos bureaux et mon fils et moi avons été pris à partie et maltraités par des hommes armés qui sont entrés chez moi fin 2011. J'ai été accusée d'avoir fondé un groupe illégal et d'être une terroriste. En 2012, alors que je préparais une manifestation publique pour faire pression et pour protester contre l'injustice, j'ai été arrêtée avec 17 autres employés du CJGEA et membres de la communauté. En 2017, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'Homme et l'environnement a appelé le gouvernement kenyan à offrir une meilleure protection à Phyllis et à ses collègues ciblés par des menaces de mort. En juin 2020, après une bataille juridique de cinq ans, la communauté Owino Uhuru a reçu 12 millions de dollars américains.



Credit: Goldman Environmental Prize

qui exploite l'huile de palme et le caoutchouc en Afrique de l'Ouest. Joseph Rahall est une personnalité éminente qui dénonce les violations des droits humains commises par l'entreprise depuis 2011, notamment contre la communauté de la chefferie de Sahn Malen, dont les terres coutumières ont été transformées en plantation de palmiers à huile sans qu'elle n'ait donné son consentement libre, préalable et éclairé. Des sociétés multinationales opèrent dans toute la région pour exploiter des systèmes corrompus de propriété et de documentation foncières dans le but de s'approprier de vastes étendues de terres pour la production d'huile de palme, l'extraction de caoutchouc et d'autres activités qui ont abouti à des expulsions forcées et à d'autres violations des droits humains.

Comme ailleurs, un plus grand nombre de défenseurs ont effectué leur travail en ligne en 2020, et les autorités ont déployé plus de moyens pour surveiller leurs communications. En décembre, le Citizen Lab de l'Université de Toronto a indiqué que les gouvernements du Botswana, de Guinée équatoriale, du Kenya, du Nigeria, de Zambie et du Zimbabwe utilisaient des plateformes de surveillance développées par une filiale du groupe israélien NSO pour espionner les communications des DDH, des journalistes et des personnalités de l'opposition. Au Kenya, les communications depuis le téléphone portable d'un défenseur des droits des peuples autochtones travaillant sur le droit à la terre et la conservation des forêts ont été interceptées, puis il a été intimidé ce qui l'a poussé à l'autocensure. Il y a eu de nombreuses coupures d'Internet visant à perturber le travail des DDH, en particulier avant et pendant les élections, ou pendant les manifestations antigouvernementales, comme au Burundi, au Togo et en Tanzanie. Au Tchad, l'accès à WhatsApp et à d'autres plateformes de réseaux sociaux a été bloqué pendant plus d'un mois, une tactique employée à plusieurs reprises par le gouvernement au cours des quatre dernières années. Ces fermetures et ces blocages présentent des risques de sécurité importants pour les DDH étant donné leur dépendance à ces plateformes tant pour mener à bien leur travail que pour élaborer des stratégies relatives à leur sécurité. À l'heure d'une pandémie mondiale, le blocage des canaux de communication populaires a exacerbé l'insécurité aussi bien pour les DDH que pour la population en général.

Sur les réseaux sociaux, les DDH ont souvent fait l'objet de campagnes ciblées d'intimidation et de harcèlement. Ces campagnes ont poussé certains DDH à supprimer leurs profils en ligne, ont considérablement restreint leur portée et augmenté leurs risques. Ce fut le cas d'Arthur Muyunda, membre de la *Zambian Human Rights Defenders Coalition* qui a supprimé son compte Facebook en raison des menaces et des intimidations constantes. Ailleurs, les DDH ont été poursuivis pour le contenu qu'ils ont publié sur les réseaux sociaux, en particulier lorsque ces messages dénonçaient des cas présumés de corruption de fonctionnaires. En juin, la FDDH [Samira Sabou](#) a été arrêtée au Niger et accusée de diffamation en vertu de la loi nationale sur la cybercriminalité, après une plainte du fils du président. Son arrestation était liée à une publication sur les réseaux sociaux le mois précédent, dans laquelle elle faisait référence à un audit du ministère de la Défense concernant le détournement de fonds et la surfacturation lors de l'achat de matériel militaire pour l'armée. Samira a passé deux mois en détention avant que la Haute Cour de Niamey ne rejette toutes les charges retenues contre elle.

Les conflits existants ou récemment commencés au Soudan du Sud, au Mozambique et en Éthiopie ont limité l'environnement opérationnel des défenseurs des droits humains dans ces pays. Le Gouvernement du Soudan du Sud a continué à cibler ceux qu'il considérait comme des voix dissidentes, et les DDH qui critiquaient les opérations de l'une des parties belligérantes couraient le risque d'être taxés de rebelles ou d'ennemis. Cela a entraîné la peur et l'insécurité parmi les DDH qui s'autocensurent fréquemment et évitent les zones de conflit dans ces pays. Cela était également vrai pour les DDH de la province de Cabo Delgado au Mozambique et de la région du Tigray en Éthiopie. Les DDH travaillant sur les violations des droits humains dans le contexte du conflit en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ont souvent été pris pour cible pour avoir dénoncé les violations commises à la fois par les groupes armés et les forces de sécurité. Les autorités de toute la région ont qualifié ces défenseurs de partisans du terrorisme ou les ont accusés de saper le moral de l'armée. Les DDH travaillant sur les questions de droits humains dans le cadre de conflits au Burkina Faso, au Tchad et au Cameroun ont régulièrement été confrontés à des campagnes d'intimidation et de dénigrement. Au Burkina Faso, Daouda Diallo, secrétaire général du *Collectif contre l'impunité et la stigmatisation des communautés*, une organisation de défense des droits humains luttant contre la stigmatisation des minorités ethniques, a été menacé par un groupe dit d'autodéfense appelé « Koglweogo » après qu'il a accusé le groupe d'avoir bafoué les droits humains.

MÉTHODOLOGIE



Méthodologie pour recenser les homicides de défenseurs des droits humains

Coordonné par Front Line Defenders, le **Mémorial des DDH** est une initiative conjointe d'un réseau d'organisations nationales et internationales de défense des droits humains. Elles se sont engagées à travailler ensemble pour collecter et vérifier les informations relatives aux homicides de défenseurs des droits humains (DDH) dont les décès sont liés à leurs activités dans ce domaine. Le projet a été lancé en novembre 2016 avec pour mission de collecter à la fois des données en temps réel sur les homicides de DDH et des données historiques sur les homicides remontant à 1998, lorsque la Déclaration des Nations Unies sur les défenseurs des droits humains est entrée en vigueur.

Méthodologie/collecte des données: Le Mémorial des DDH repose sur un réseau de partenaires et d'autres organisations de défense des droits humains pour rassembler et vérifier les données relatives aux homicides de DDH au niveau d'un pays. Le Mémorial rassemble des ensembles de données vérifiées par des partenaires sous l'égide du Mémorial des DDH et procède à la collecte systématique de données en accès libre dans un certain nombre de langues.

Vérification : Le Mémorial des DDH vérifie que chaque cas identifié par la méthodologie ci-dessus répond aux critères pour être inclus dans l'ensemble de données. Outre la source originale, deux autres sources crédibles sont recherchées pour chaque cas.

Accès aux données: Le Mémorial des DDH est une base de données sur les homicides qui évolue constamment. Nous reconnaissons que l'ensemble de données présenté en février 2021 sur les homicides qui ont eu lieu entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020 est susceptible d'être incomplet. Cela est dû à un certain nombre de facteurs, notamment : les homicides dans des régions isolées n'ont pas été signalés ; les déplacements et l'accès aux zones reculées pour la collecte et la vérification des données sont limités en raison du COVID-19 ; et les gouvernements et les groupes d'intérêts ont supprimé les informations.

Le réseau du Mémorial des DDH est composé d'organisations nationales et internationales qui regroupent et vérifient les données sur les homicides de DDH. Les membres du réseau sont : ACI-Participa Honduras ; Afghanistan Human Rights Defenders Committee (AHRDC) ; Amnesty International ; Brazilian Committee of Human Rights Defenders ; Comité Cerezo (Mexique) ; FIDH ; Front Line Defenders ; Global Witness ; Human Rights Defenders' Alert – India ; Karapatan (Philippines) ; OMCT ; Programa Somos Defensores (Colombie) ; Red TDT (Mexique) ; et UDEFEGUA (Guatemala).

ACCUDEH, Article 19, AWID, CALAS, CIVICUS, CPT, ESCR-Net, East and Horn of Africa Defend the Defenders Programme, Forum Asia, ILGA, Iniciativa Mesoamericana de Mujeres Defensoras de Derechos Humanos (IM-Defensoras), PBI, Protection International, RMP-NMR, Southern Africa Human Rights Defenders Network (SAHRDN) et l'Urgent Action Fund soutiennent également le mandat du projet.

Méthodologie des statistiques relatives aux violations contre les défenseurs des droits humains

Chaque année, Front Line Defenders recense des centaines de violations perpétrées contre des défenseurs des droits humains, par le biais de son plaidoyer public et privé et de son programme de subventions. Tandis que Front Line Defenders documente les violations contre les DDH à travers ses dossiers et son programme de subventions de protection, le genre de soutien dont les DDH ont besoin et qu'ils considèrent comme stratégique est tout à fait différent selon le domaine du programme. Par exemple, sur le nombre d'affaires de plaidoyer public que Front Line Defenders a traité l'an dernier, seulement 5 % impliquaient des violations contre des défenseurs LGBTQI+. Pourtant, 15 % des subventions ont été octroyés à des défenseurs LGBTQI+.

Il est important de souligner quelques mises en garde concernant les données présentées aux pages 4 et 5.

1. Les statistiques sont tirées des 919 violations enregistrées, et combinent des informations provenant des programmes de plaidoyer et de subventions de Front Line Defenders.
2. Les homicides, actes de surveillance et menaces ne font pas partie de cet ensemble de données. La surveillance et les menaces étaient des violations si communes, elles ne sont pas systématiquement signalées par les DDH.
3. Les informations reçues par Front Line Defenders dépendent du fait que les DDH connaissent l'organisation ; par conséquent, ces données ne peuvent pas être considérées comme totalement représentatives de tous les DDH dans tous les pays. En outre, l'année dernière, le personnel de terrain de Front Line Defenders était en grande partie dans l'incapacité de se déplacer, on peut donc supposer que les DDH des zones rurales moins bien connectées n'ont pas pu transmettre toutes les informations.
4. Front Line Defenders reconnaît qu'il existe une myriade de violations que les DDH peuvent subir, mais qu'ils ne signalent pas. Cela peut être dû au fait qu'ils ne croient pas que la violation qu'ils subissent est suffisamment grave pour chercher de l'aide, ou qu'ils ne se sentent pas à l'aise pour en parler, ou qu'ils n'ont pas accès à un soutien permettant de la signaler, ou qu'ils ont leurs propres mécanismes pour s'en sortir. Par exemple, les DDH qui survivent à des violences sexuelles et au harcèlement sont moins susceptibles de recourir au plaidoyer public sur leurs cas et peuvent se tourner vers leurs propres réseaux ou garder le silence sur les violations.

FRONT LINE DEFENDERS

GLOBAL ANALYSIS 2020

DUBLIN

Front Line Defenders – Head Office
Second Floor, Grattan House
Temple Road, Blackrock, A94 FA39
Co. Dublin, Ireland

Tel: +353 1 212 37 50
Fax: +353 1 212 10 01
Email: info@frontlinedefenders.org

BRUSSELS

Front Line Defenders – EU Office
Square Marie-Louise 72
1000 Brussels
Belgium

Tel: +32 230 93 83
Fax: +32 230 00 28
Email: euoffice@frontlinedefenders.org

Follow Front Line Defenders on Facebook, Twitter, YouTube and Instagram

www.facebook.com/FrontLineDefenders
twitter.com/FrontLineHRD
www.youtube.com/FrontLineHRD
www.instagram.com/frontlinedefenders/



Front Line Defenders subscribes to the Dóchas Code of Conduct on Images and Messages.



WWW.FRONTLINEDEFENDERS.ORG



The ideas, opinions and comments in this publication are entirely the responsibility of Front Line Defenders and do not necessarily represent or reflect Irish Aid policy



This document has been produced with the financial assistance of the European Union. The contents of this document are the sole responsibility of Front Line Defenders and can under no circumstances be regarded as reflecting the position of the European Union



Responsibility for the content lies entirely with Front Line Defenders. The Government of Sweden does not necessarily share the expressed views and interpretations.



IRIS O'BRIEN FOUNDATION